Publié par le SYNDICAT DU VRES SOCIALES LIMITE.
BUREAUX: Angle des rues housie et Georges. Ottawa
TELEPHONES: Service de jou Rideau 514.—Service de nuit
Administration: Rideau 514 — Nouvelles: Rideau 516. — Bureau de Hull: Sherwood 3925

Société de Publication 25 Assemblée Législative

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . . $ 5.00
Ottawa par poste 6.00
Etats Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada $2.00
Etats Unis et Union Postale 3.00

14e Année No 150 — OTTAWA VENDREDI 2 JUILLET 1926 — Le No 2 sous

LE PARLEMENT EST DISSOUS

LE GOUVERNEMENT MEIGHEN DEFAIT CETTE NUIT PAR UNE VOIX DE MAJORITE

MEIGHEN OBTIENT LA DISSOLUTION

Le gouverneur général accorde la dissolution à M. Meighen à la suite de la défaite de cette nuit. Il n'y a pas d'autres séances en Chambre, et M. Meighen va procéder à la formation de son cabinet.

LE DÉNOUEMENT D'UNE SITUATION SANS PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE

Les progressistes parlaient d'un gouvernement de coalition. Le gouvernement Meighen n'a duré que trois jours. Une situation politique sans précédent dans l'histoire. Quatre progressistes qui avaient appuyé le gouvernement conservateur ces derniers temps repassent au camp libéral.

LA DEFAITE DE LA NUIT DERNIERE

L'honorable Arthur Meighen, à la suite du vote adverse de la nuit dernière, s'est rendu auprès du gouverneur général Byng pour l'informer de la situation et lui a demandé la dissolution des chambres, ce que Son Excellence lui a accordée. A l'heure où nous allons sous presse, le chef conservateur n'a pas encore fait sa déclaration en Chambre et on ne sait pas encore à quelle date ont été fixées les élections générales.

RUMEURS DE CE MATIN

On s'attend à ce qu'à la suite de la dissolution, M. Meighen constitue son cabinet. On mentionne déjà comme ministres et qui seront probablement assermentés cet après-midi, J. D. Chaplin, député de Lincoln et E. B. Ryckman, député de Toronto.

Cette nouvelle a été annoncée officiellement cet après-midi. Conséquemment, il n'y aura plus d'autres séances en Chambre des Communes ni au Sénat.

D'autres possibilités ministérielles sont l'honorable Tolmie et l'honorable Bob Rogers.

La nouvelle de la dissolution a pris les députés par surprise. En dépit des rumeurs qui circulaient à cet effet ce matin, on ne s'attendait pas toutefois à ce que la dissolution ait lieu avant la fin de la session.

Actuellement il reste encore du travail au programme de la chambre, notamment le projet d'amendement Campbell à la loi des grains.

Dans l'espoir d'assister à une séance mémorable cette après-midi en chambre des communes, une foule immense remplissait déjà les galeries à une heure, ignorant jusqu'à la dernière minute que le quinzième parlement du Canada avait cessé de vivre.

Le personnel de la chambre des communes était aussi à se préparer pour la séance.

Après le vote de cette nuit il ne restait plus que ceux alternatives qui toutes deux conduisent à la dissolution certaine:

1. Le premier ministre Meighen peut demander au gouverneur-général de disoudre le parlement et cette requête serait acceptée;

2. Le premier ministre Meighen pouvait démissionner, et M. King être rappelé à former un cabinet, mais seulement à cette condition qu'on lui accorde la dissolution de la chambre quand on en aura fini avec les affaires de routine.

Avant la défaite de cette nuit des progressistes avaient parlé d'un gouvernement de coalition. Si M. King revenu au pouvoir n'y aurait certainement pas eu recours. Il a demandé déjà la dissolution de la chambre, et il n'eut pu que la demander de nouveau.

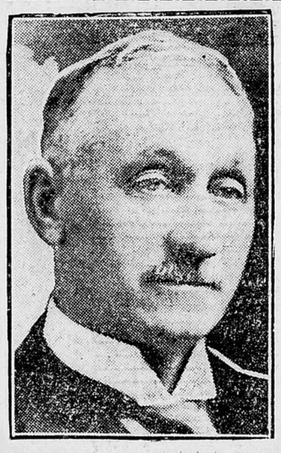
Le gouvernement Meighen n'a duré que trois jours. Jamais dans l'histoire canadienne, pas même dans l'histoire des pays étrangers, il ne s'est présenté de situation politique comme celle que nous vivons actuellement. Lundi le premier ministre King, après avoir dit que le gouverneur lui avait refusé la dissolution de la chambre, donnait sa démission et celle de son cabinet. Meighen s'est formé un cabinet puor essayer de faire voter les crédits. Ce cabinet a été approuvé par une majorité substantielle, et cela à deux reprises très importantes.

Tout indiquait que le gouvernement conservateur allait conjurer la tempête et qu'il n'y aurait que des élections complémentaires sans élections générales. Dans la suite M. King a posé ce dilemne: ou les ministres du cabinet Meighen ont des droits légaux à occuper la place qu'ils occupent, et alors ils ne pouvaient siéger en Chambre sans se faire réélire; ou ces ministres n'ont pas ces droits légaux aux positions qu'ils occupent, et alors ils n'ont pas le droit de demander à la chambre de voter des crédits.

M. King, à cause de cela, ne voulait pas contribuer à faire voter un seul dollar de crédits publics. De premières attaques contre le gouvernement ont échoué.

Hier soir l'hon. M. Robb est arrivé avec une motion en blanc et en noir, dans les grandes lignes des observations de la veille du chef de l'opposition. Cette motion était à tout prendre un vote de non confiance dans le présent gouvernement.

suite à la 6ème, col. 2



L'hon J. A. ROBB, ancien ministre des finances dans le cabinet King, dont la motion, cette nuit, a provoqué la chute du gouvernement Meighen.

LA MOTION ROBB

Proposé par M. Robb,
Secondé par M. Motherwell,

"Que les actes accomplis dans cette Chambre par les honorables députés qui ont rempli les fonctions de ministre de la Couronne depuis le 29 juin 1926, à savoir les honorables députés de York-Ouest, Fort-William, Vancouver-Centre, Argenteuil et Wellington-Sud, et l'honorable député senior d'Halifax, constituent une violation et une infraction des privilèges de cette Chambre pour les raisons suivantes:

1. Que les dits honorables députés n'ont pas le droit de siéger dans cette Chambre, et auraient dû cesser d'y occuper leurs sièges, s'ils remplissent leurs fonctions en qualité d'administrateurs des divers départements qui leur ont été distribués par arrêtés ministériels.

2. Que s'ils ne remplissent pas ces fonctions légalement, ils n'ont pas le droit de contrôler les affaires du gouvernement dans cette Chambre et de demander des subsides pour les départements dont ils prétendent être les ministres suppléants".

L'AMENDEMENT AU PROJET DE LOI DES GRAINS

Le comité des banques et du commerce au Sénat, qui a étudié l'amendement à la loi des grains, a levé la séance du 30 juin et s'est ajourné au lendemain dans l'après-midi.

LE DEBAT

Au Sénat, mercredi, M. G. G. Foster, président du comité des Banques et du Commerce a rapporté que ce comité avait étudié l'amendement à la loi sur les grains, mais n'avait pas pu s'accorder. Il a lu un rapport des travaux du comité qui ont duré dix séances et interrogé bien des témoins pour ou contre l'amendement. Le rapport expose les prétentions de ceux qui favorisent l'amendement comme de ceux qui s'y sont opposés.

LES FERMIERS

L'hon. W. B. Willoughby, qui a chargé du bill, dit que les fermiers prétendent avoir le droit de contrôler absolument la vente de leur grain. Ils réclament aussi le droit légal de diriger leur grain vers l'élévateur de terminus qu'ils désignent. M. Willoughby dit que la loi de 1912 donne sans aucun doute aux cultivateurs le droit de diriger leur grain comme il leur convient. Ce droit leur est enlevé par la loi modifié de l'an dernier.

Il fait observer que jusqu'à l'organisation du syndicat des blés de l'Ouest ce droit avait été rarement exercé car il était impossible ou inutile d'en agir ainsi. Le syndicat a transformé la vente du grain. Les compagnies d'élévateur prétendent

Suite à la 6ème, col. 2.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL A-T-IL AGI SAGEMENT?

La presse anglaise unanime, en disant que lord Byng a pris le plus sage parti en refusant la dissolution des Chambres à M. King.

IMPARTIALITE

(Presse canadienne)

LONDRES, 2.—Le Daily Telegraph dans un article intitulé: **"Le dealock canadien"** dit que le baron Byng, gouverneur-général du Canada, a assumé une très grande responsabilité en refusant ce que les libéraux disaient être le droit de M. King à la dissolution. Mais il ajoute que le gouverneur-général a pris le parti le plus sage.

S'il eut accordé la dissolution il aurait été accusé par les conservateurs de partialité et de plus une élection en ce moment n'aurait pas été populaire. L'élection est inévitable, mais elle doit être retardée jusqu'à un moment plus favorable pour rendre un verdict décisif.

Le Telegraph ajoute qu'un gouvernement canadien solidement établi devrait être représenté à la Conférence Impériale d'octobre. Cette nécessité devra être la première pensée du nouveau gouvernement.

Le Times en justifiant la décision du gouverneur-général dit que les circonstances furent extraordinaires. A un moment ou le gouvernement libéral avait choisi de tenir une élection plutôt que d'être défait ouvertement en Chambre c'était une obligation pour le gouverneur-général de considérer d'abord les intérêts du pays en général.

Avant de soumettre le pays à une élection coûteuse il m'était que juste de donner à un autre parti l'occasion de montrer sa capacité de gouverner. Devant ces considérations la décision de Lord Byng semble être tout à fait impartiale mais scrupuleusement constitutionnelle. Le Times ajoute qu'en cette situation délicate Lord Byng a fait preuve du bon sens politique et de l'impartialité qui l'ont caractérisé durant tout son séjour au Canada.

TACHE INGRATE

L'Evening Standard dit qu'on éprouvera beaucoup de sympathie à l'égard du baron Byng qui a fait face à la situation difficile d'accorder ou de refuser la dissolution à M. King. Le journal ajoute qu'une recherche dans l'histoire de la politique anglaise n'a pas donné d'exemple semblable à celui-ci. Un seul précédent fut lorsque en 1858 la reine Victoria refusa à Lord Derby alors premier ministre la permission de dire à l'avance que si une certaine mesure était défaite il avait l'ordre de dissolution.

Le baron Byng ajoute le journal n'a pas suivi de précédent et il a agi d'après ce qu'il croyait être dans l'intérêt du public.

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine:—La réception a été passable hier soir.

LA VISITE DES CARDINAUX À VALLEYFIELD

Grande manifestation en l'honneur de LL. EE. les cardinaux Dubois et Charost — Cérémonie à l'église — Mgr Rouleau leur souhaite la bienvenue.

GRAND BANQUET

(Spécial au "Droit")

VALLEYFIELD, 2. — Les cardinaux, archevêques et évêques français venus d'Europe au Congrès eucharistique de Chicago et qui font actuellement la visite des principaux centres catholiques du Canada, ont été reçus hier par Sa Grandeur Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield, qui les a invités à entrer dans sa cathédrale après leur arrivée du train.

Leurs Eminences les cardinaux Dubois et Charost, accompagnés de Sa Grandeur, ont pris place sur des trônes préparés pour la circonstance. Les membres du chapitre et tous les prêtrés du diocèse entouraient les prélats.

Cette délégation de prélats français comprenait: S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris; S. E. le cardinal Charost, archevêque de Rennes; NN. SS. du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen; Leynaud, archevêque d'Alger, Grente, évêque du Mans, Chaptal, évêque auxiliaire de Paris, M. le chanoine de la Barre, vicaire général de Paris, M. le chanoine Flynn, curé de la Madeleine de Paris, et M. l'abbé Lamy, secrétaire du cardinal Dubois. Sa Grandeur Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et Mgr Lepailleur, ainsi que M. l'abbé Bourassa, curé du Sacré-Coeur, accompagnaient les visiteurs.

S. G. Mgr Rouleau souhaita la bienvenue aux hôtes vénérables et les cardinaux Dubois et Charost répondirent en des termes émus.

BANQUET

Un banquet fut ensuite servi dans le réfectoire de l'évêché. A la table d'honneur, on remarquait les cardinaux, archevêques et évêques. Parmi les convives, il y avait les prêtres du diocèse. S. G. Mgr Rouleau proposa la santé de l'Eglise et S. E. le cardinal Dubois y répondit.

PROMOTION POUR LE GEN. J.-P. LANDRY

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 2.—On a annoncé hier soir d'Ottawa la promotion du brigadier-général J. P. Landry au grade de major-général. Il fit du service outre-mer alors qu'il commandait la cinquième brigade d'infanterie canadienne. Plus tard il fut commandant de camp.

DESTRUCTION D'UN GRAND MAGASIN A CHARLOTTETOWN

CHARLOTTETOWN. I. P. E.. 2.—Le magasin à rayons de Prowse Bros, Ltd., un des plus considérables du genre à Charlottetown, a été presque complètement détruit hier soir par un incendie. Les pertes n'avaient pas encore été déterminées ce matin, mais on croit que les marchandises détruites étaient évaluées à $200,000. Un pompier a été suffoqué par la fumée.

LE ROI EST TENU DE FAIRE CE QUE LUI RECOMMANDE SON PREMIER MINISTRE

Le "Daily Herald" de Londres dit que lord Byng en refusant la dissolution à Mackenzie King n'a pas agi constitutionnellement. "Il n'appartient pas à la Couronne de décider quels sont les désirs du public", dit le "Herald".

LA CONSTITUTION

Presse canadienne

LONDRES, 2.—Le Daily Herald, organe travailliste, dans un article de tête sur le refus de Lord Byng d'accorder la dissolution du parlement canadien, comme le lui avait conseillé le 26 juin l'hon. Mackenzie King, dit que le gouverneur général représente le roi, qui est tenu, d'après la coutume constitutionnelle, de faire ce que lui recommande le premier ministre. C'est pourquoi, dit le Herald, Lord Byng s'est départi de la coutume constitutionnelle en refusant à M. King de dissoudre le parlement et de faire des élections générales.

Le Herald dit que l'avis de l'Evening Standard, à savoir que le gouverneur général doit se rendre aux désirs du peuple canadien, met au jour une nouvelle interprétation de la position qu'occupe le souverain dans notre système de gouvernement. Il ne lui appartient pas dit le Herald, de décider quels sont les désirs du public. Il est strictement obligé d'agir, selon que le lui conseillent les ministres choisis par le peuple.

Le Herald ne professe pas de sympathie pour les libéraux canadiens. Il dit que le sort du parti de Mackenzie King ne le concerne pas, mais qu'il s'intéresse à prévenir des critiques contre l'action de Lord Byng. "qui semble mal avisé".

A QUAND LE 11e CABINET BRIAND?

On ne prévoit pas longue vie au nouveau cabinet Briand-Caillaux. Le nouveau gouvernement est fortement critiqué — On attaque l'Angleterre et les Etats-Unis.

GUSTAVE HERVE

(Presse Associée)

PARIS, 2.—La presse française de ce matin s'occupe beaucoup de la nouvelle baisse enregistrée par le franc, qui ne vaut plus aujourd'hui que 36.90 au dollar, et de l'incertitude de la destinée du nouveau cabinet Briand-Caillaux, qui aura son départ d'heure décisif mardi prochain quand il se présentera devant la chambre des députés.

Les feuilles de la Droite et du Centre dévalent sur le gouvernement des flots de critiques qui attaquent surtout les Anglo-saxons, particulièrement les Américains. On se pose des questions comme celle-ci: "A quand le onzième gouvernement Briand?" On ajoute que dans l'entente de remboursement des dettes françaises à Washington il devrait y avoir une clause de transfert sinon une clause de sécurité.

Gustave Hervé, de "La Victoire", est peut-être le seul à réclamer énergiquement la ratification rapide de l'accord de Washington. Il dit que si le ministère ne s'occupe pas de ratifier cette entente même sans la clause que l'on réclame, c'en est fait quand même de cette entent, qu'emportera fatalement la chute du franc.

M. Hutin, de l'"Echo de Paris", après avoir dit que le ministre Caillaux n'a que ces trois alternatives: garantir le franc avec les réserves d'or de la Banque de France, inflation nouvelle, demander des crédits étrangers — opte en faveur de la dernière alternative avec toutes les conséquences qu'elle comporte. Il ajoute que dès samedi on saur à quoi s'en tenir sur le rapport des experts en finance et que le débat parlementaire ne tardera guère. Quelle sera le résultat de toute cette situation? Personne n'ose le préciser encore.

AU PARLEMENT

Aujourd'hui.

Le sénat siège et étudie l'amendement à la loi des grains.

La chambre des communes siège aussi.

Hier.

Le sénat a passé la journée à considérer l'amendement à la loi des grains. Aux communes, après un long débat de toute la journée, une question de privilège fut soulevée par l'hon. Ernest Lapointe, contestant le droit des ministres conservateurs provisoires à se maintenir en fonctions. Dans la soirée, l'hon. J. A. Robb présenta une résolution en rapport avec la question. Un vote s'ensuivit et fut remportée par un vote de 96 à 95. M. W. Bird a déclaré qu'il avait voté par erreur en faveur de la résolution. Il avait pairé avec M. D. M. Kennedy,progressiste, Peace River.

Les cardinaux français au Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE-LA-MADELEINE, 2. — A leur retour, en automobiles, de Québec à Mnotréal, dimanche, le 4 juillet prochain, les Délégués français au congrès de Chicago feront une halte assez prolongée au Sanctuaire National de N.-D. du T. S. Rosaire au Cap-de-la-Madeleine.

La manifestation aura lieu très probablement au cours de l'après-midi, vers les 2 heures, heure avancée, et revêtira un caractère avant tout religieux et populaire.

L'on prévoit qu'une foule considérable se rassemblera dimanche au Cap-de-la-Madeleine pour acclamer la France catholique dans la personne de deux de ses Cardinaux, de quatre de ses Evêques, et d'une douzaine d'autres dignitaires ecclésiastiques et civils.

FOULE DISPERSEE

Par l'arrivée au "Droit" des livres commandés en France.

Nous sommes des plus heureux d'apprendre à nos bons lecteurs qu'une partie de nos livres nous est arrivée hier après-midi. Nous sommes donc en position maintenant de vendre les plus jolis volumes aux prix les plus bas.

La collection complète de Pierre l'Ermite à 25 sous l'unité. Romans populaires à 10 sous l'unité.

Suivez nos annonces.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DROIT"

RECHERCHE DES COMPLICES DES ANARCHISTES

Les policiers de la capitale française se sont mis résolument à l'oeuvre pour trouver les complices des chefs du complot pour assassiner le roi d'Espagne.

ISSUES GARDEES

De la Presse Associée

PARIS, 2.— La police de Paris est encore à la recherche des trois complices disparus des anarchistes espagnols Ascaro et Duretti, chefs du complot pour assassiner le roi Alphonse XIII, lors de sa visite à Paris, il y a quelques jours.

La sûreté générale française travaille en harmonie avec Scotland Yard à Londres. Tous les ports et les postes des frontières sont étroitement surveillés, afin d'empêcher les malfaiteurs de suivre le roi Alphonse en Angleterre.

Dans l'intervalle, les organes de la gauche, qui ont toujours été hostiles au général Primo de Rivera et à son administration en Espagne, insinuent que la nouvelle du complot a été lancée dans l'unique but de détourner l'attention publique financière française.

On affirme en certains milieux que les chefs politiques sont grandement affectés de ce que la nouvelle du complot a été rendue publique, non seulement parce qu'elle rendra plus difficile la capture des trois compagnons de Ascaro et Duretti, mais encore parce que Alphonse XIII, après avoir quitté l'Angleterre, se proposait de passer un temps considérable incognito à Deauville et à d'autres endroits, et qu'il lui sera difficile maintenant de le faire.

EN ANGLETERRE

De la Presse Canadienne

LONDRES, 2.— Le roi Alphonse d'Espagne aime l'Angleterre et il y a fait de nombreuses visites depuis sa jeunesse. Mais aucune de ses visites n'a causé plus d'anxiété aux autorités que la dernière, parce qu'elle coïncide avec la découverte d'un complot contre la vie du roi.

De nombreuses arrestations ont été faites en Espagne et la police française détient deux des chefs de ce complot. Scotland Yard prend donc toutes les précautions possibles pour la protection du roi Alphonse et de la reine Victoria. Cependant le roi ne semble pas avoir de crainte.

Partout où il va le roi est accompagné de quatre détectives espagnols et de plusieurs hommes de Scotland Yard, mais ils rendent leur présence aussi peu évidente que possible.

GRAVE SITUATION

PARIS, 2.— La gravité de la situation actuelle en Espagne est accentuée, disent les rapports, par l'envergure considérable que prend le complot récemment découvert contre le gouvernement de Primo de Rivera à Madrid pendant qu'à Paris on a découvert un complot contre la vie du roi.

Le comte Romanones qu'on dit être impliqué dans le complot contre le gouvernement, averti à l'avance s'enfuit en France où, il est en sûreté.

Les arrestations se continuent en Espagne et plusieurs personnages sont surveillés. On dit que le gouvernement connaissait la situation depuis deux mois, mais qu'il n'y eut pas d'arrestations plus tôt parce qu'on voulait connaître le complot dans tous ses détails. Le roi Alphonse connaissant la situation n'a pas voulu remettre son voyage à Paris et à Londres, parce qu'il aurait ainsi accentué l'importance du mouvement.

Quoique le roi et la reine soient en dehors de la France la police française continue ses investigations du complot contre la vie des souverains. On a commencé l'enqu'ête préliminaire dans le cas de Ascaro et Duretti, les chefs du complot.

PROFESSEUR DE CHIMIE

ST-HYACINTHE, 2. — D. N. C.— M. Paul Cartier, de Montréal, fils du Dr A. P. Cartier de cette ville, vient d'être nommé professeur de chimie à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal. Le nouveau professeur est un ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe.

Les Nouvelles Religieuses

Les ordinations à Sherbrooke.

SHERBROOKE—Dix-sept élèves du Séminaire St-Charles ont reçu les divers degrés du sacrement de l'Ordre, dimanche, à la cathédrale Saint-Michel. Sa Grandeur Mgr A. O. Gagnon présidait à la cérémonie, M. l'abbé Lorenzo Cloutier, a été ordonné prêtre.

MM. les abbés Ephrem Boisclair, Lucien LeGuerrier, René Pincince, Euclide Rousseau et Zoël Fréchette ont été élevés au sous-diaconat. MM. les abbés Nazaire Lamarre, Léandre Boisclair et Alphonse Labrecque ont reçu les titres d'acolytes et d'exorcistes. Ont reçu les ordres mineurs, MM. Albert Bruneau, Ferdinand Compagnat, Rosario Lapointe, Louis-Philippe Messier et Alfred John Linahen. M. Charles Charron reçut la tonsure. Sa Grandeur était assistée de MM. les abbés Emile Vincent, directeur des séminaristes, et Stewart Cain, assistant-directeur.

M. l'abbé Cloutier a chanté les vêpres dimanche soir à la cathédrale et a dit sa première messe à l'hospice du Sacré-Coeur, hier matin. Il chantera sa première grand'messe à la cathédrale, dimanche prochain.

* * *

Bénédiction d'un bateau.

MILAN—Le cardinal Tosi, archevêque de Milan, en présence des autorités ecclésiastiques et civiles, a donné la bénédiction à un bateau de cinquante pieds de long, baptisé Pie XI, sur lequel les missionnaires catholiques remonteront le Nil à partir de Karthoum, pour aller visiter les localités riveraines.

Le petit navire gagnera Venise par ses propres moyens. De là, il sera transporté en Egypte à bord d'un vapeur mis à la disposition du Vatican.

* * *

Colonies de vacances.

ELSENEUR—Sous la direction de la Ligue des Femmes catholiques danoises, et en union avec la Société des Dames de St-Vincent de Paul, on a pu installer une colonie de vacances pour les jeunes filles des écoles paroissiales de Saint-Augustin et du St-Sacrement. La princesse Marguerite s'intéresse à la question et lui accorde son soutien. Elle a même permis que l'institution porte son nom.

* * *

Réception à Mgr Heylen.

MONTREAL—A l'occasion de son passage à Montréal, Mgr Heylen, évêque de Namur, Belgique, président permanent des congrès eucharistiques, a reçu les Belges au salon de l'archevêché le 30 juin, à 5 heures de l'après-midi.

* * *

Cinquantenaire d'un pensionnat.

NICOLET, P. Q.—Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Vamaska dont la maison-mère est à Nicolet, célébreront le cinquantenaire de leur pensionnat, les 14, 15 et 16 juillet.

* * *

"Conversations de Malines".

MALINES, Belgique— Au moment même où s'ouvraient les solennelles assises eucharistiques de Chicago, on a repris, à Malines, en Belgique, la série des famouses "Conversations de Malines" pour le rapprochement de l'Eglise anglicane avec l'Eglise de Rome. On sait combien furent chères au regretté cardinal Mercier ces "conférences", à l'inauguration desquelles il avait présidé, et dont il souhaita ardemment la continuation, quand il aurait cessé d'y pouvoir participer.



TORONTO, 2. — Le baromètre est à son maximum dans le Manitoba et le long de la côte de l'Atlantique, et il est relativement bas dans la région des grands Lacs et les Etats de l'ouest central. Il a plu dans le sud de l'Alberta et certaines parties du nord de l'Ontario. Il a fait beau et modérément chaud dans le reste du pays.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent: Vents modérés, surtout beau et modérément chaud aujourd'hui et samedi, avec quelques averses légères.

TEMPERATURE

Maximum hier: 78.
Minimum durant la nuit: 58.

A 8 heures ce matin: Prince Rupert 50; Victoria 50; Kamloops 60; Calgary 54; Edmonton 45; Prince Albert 60; Winnipeg 66; Sault Sainte-Marie 60; Toronto 66; Kingston 60; Ottawa 68; Montréal 66; Québec 60; St-Jean, N. B. 62; Halifax 62; St-Jean, Terreneuve 62; Détroit 72; N. York 68; Charlottetown 62.

LA LOWER OTTAWA A DU SUCCES-LE TROPHEE VA AUX POMPIERS

REVEIL DES LEAFS-LE CANADIEN A TATTLING-VICTOIRES AMERICAINES

LA LOWER OTTAWA EST ASSUREE D'UN VIF SUCCES

LE PUBLIC LUI DONNE SON ENCOURAGEMENT — REUNION SAMEDI.

La ligue de balle Lower Ottawa tiendra une assemblée importante samedi après-midi, à 3 heures, en l'hôtel Central et tous les magnats sont priés d'être au poste, car d'importantes questions viendront sur le tapis. Il est probable qu'on y fasse l'élection d'un secrétaire pour remplacer M. Simoneau, du club Wrightville qui n'avait consenti à remplir cette fonction que temporairement.

M. Simoneau a rendu de précieux services à la ligue à titre de secrétaire et d'agent de publicité durant la période d'organisation et les magnats ont appris à regret que ses occupations ne lui permettaient pas de continuer ce travail.

LIGUE PROSPERE

M. Albert Benoit, un des principuax organisateurs de la Lower Ottawa, est enchanté des résultats obtenus à date, car il voit que le public accourt de plus en plus nombreux aux parties à Wrightville cependant que Masson, Buckingham et Thurso encouragent beaucoup leurs équipes.

"Cette ligue, disait M. Benoit, est destinée à jouer un grand rôle dans la renaissance de la balle aux bases dans la vallée. Les équipes se renforcissent constamment et désormais le sport sera on ne peut plus intéressant".

La saison est courte, cette année car elle se termine le 15 août mais l'essai a convaincu les promoteurs que la ligue est bien accueillie et l'an prochain, la campagne se continuera jusqu'au commencement de septembre.

JOUTES DE DIMANCHE

Masson qui jouait au parc Larocque, dimanche dernier, jouera encore au même endroit, après-demain mais contre Wrightville, cette fois-ci. Le gérant Benoit prétend que les Wrights enlèveront la palme mais les nouvelles de Masson laissent entendre que la troupe envahira Wrightville avec une bande formidable.

L'autre bagarre à l'affiche envoie Thurso à Buckingham, où il y aura du plaisir, car Thurso aligne de bons guerriers qui veulent à tout prix se remettre dans la parade aux dépens des Bucks.

AU TOURNOI DE GOLF

TORONTO, 1er.—A la suite des parties de la troisième ronde du tournoi de golf canadien, les joueurs suivants se rencontreront demain dans les demi-finales:

C. C. Fraser, de Kanawaki, fait face à H. P. Hyde, de Bffalo et A. A. Weir, de Winnipeg, sort contre C. Ross Somerville, de London.

Hyde a battu Scott, de Montréal, 3—2; Fraser a éliminé Yuile, de Montréal, 6—5; Weir a triomphé de Cameron, ci-devant d'Ottawa et Somerville a tapé Mickles, de Montréal, 7—6.

LES GESTES DE LA CANADIENNE

LE DUPUIS AURA UNE NOUVELLE GERANCE — LE CLOU DE LA SAISON, DIMANCHE.

Le club Dupuis, maintenant sous une nouvelle gérance, a tenu parole, dimanche dernier, en battant l'Eddy-Géant, de façon décisive. C.-A. Simon est le nouveau gérant de l'équipe et Oscar Gagnon est le souségérant.

• • •

La pièce de résistance de la saison sera à l'affiche, dimanche après-midi, alors que le Séguin-Frères entre en scène contre le Hull-Royal. Ces deux troupes firent joute nulle de 2-2, au début de la campagne, de sorte que les amateurs peuvent s'attendre à des émotions.

• • •

Chose certaine, les Impériaux, après avoir pris la mesure de tous les clubs de la ligue, moins le Séguin, mettront tout en jeu, dimanche, pour obtenir la décision. Une victoire les élèvent à quatre succès et une égalité, sans un seul revers.

• • •

Les Frères Séguin annoncent qu'ils auront leur alignement au grand complet et en état parfait pour cet important cobbat. Si la victoire leur sourit, ils seront sur un pied d'égalité avec le Royal.

• • •

Dans la deuxième bagarre à l'affiche, dimanche après-midi, le Dupuis rencontrera les Allumettes. Comme les deux troupeaux seront renforgis, l'affaire promet des émotions.

• • •

La bande des Allumettes était privée, dimanche, des services de Victor Meloche, son excellent premier but. Victor a subi une opération à la gorge, en l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, et il lui faut du repos.

• • •

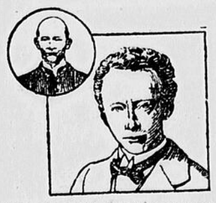
Les Allumettes jouaient de malheur, la semaine dernière, car outre l'absence de Meloche, ils perdirent Steve Proulx, le bon receveur, qui se fit blesser la main. Carisse le remplaça.

L'Eddy-Géant a besoin de s'améliorer, s'il veut faire bonne figure dans la course. Sans les erreurs coûteuses de ses hommes, il aurait fait bonne joute, dimanche. Il est au repos, cette semaine, mais, le 11, il entre en scène contre le Royal.

• • •

Le Hull-Royal a encore eu la main heureuse en engageant Hervé Rothwell, le 3ème but du Davidson, de la ligue de la Cité, un des meilleurs intérieurs et cogneurs de la localité.

Une nouvelle Chevelure Grâce au KOTALKO



"Depuis longtemps je perdais graduellement mes cheveux. Je devins presque complètement chauve .. ayant plus que quelques rares cheveux.

"La petite photographie a été découpée d'un groupe de joueurs de ballon, et un grand nombre de personnes peuvent vous affirmer que c'est bien moi quand j'étais chauve. La plus grande a été prise après que j'eus employé trois boîtes de Kotalko. Remarquez la différence.

Telle est la déclaration certifiée de Jack Evans, l'athlète bien connu. Ce n'est qu'une personne entre des milliers qui ont fait usage de Kotalko et qui déclarent hautement, sans sollicitation, qu'il a arrêté la chute des cheveux, fait disparaître les pellicules ou fait croître une nouvelle et abondante chevelure. Vous pouvez vous procurer le véritable Kotalko dans n'importe quelle bonne pharmacie, ou écrivez et demandez-en une

BOITE D'ESSAI GRATUITE

Afin de prouver l'efficacité de Kotalko sur la chevelure des hommes et des femmes, les manufacturiers sont prêts à en envoyer une boîte gratuite à l'essai à quiconque en fera la demande. Pas de frais de douane à payer. Ecrivez à la Kotal Co. A-203, Station L, New-York.

LES BRAVES SE SONT REPRIS

BOSTON BAT LES PHILLIES.—PITTSBURGH TAPE ST-LOUIS.

Voici les résultats des parties de jeudi dans la Nationale:

A Brooklyn:

New York	000 101 012	5	11 0
Brooklyn	000 000 102	3	8 3

Fitzsimmons et McMullen; Petty, McWeeney et Hargraves.

A Boston:

Philadelphie	000 010 000	1	5 0
Boston	000 000 30x	2	6 1

Carlson, Ulrich et Henline; Smith et Taylor.

PIRATES VENGES

St-Louis	010 000 200	3	7 1
Pittsburgh	200 00 50x	7	10 1

Rhem, H. Bell et O'Farrell; Songer et Smith.

A Chicago:

Cincinnati	000 000 100 00	1	7 1
Chicago	000 000 001 01	2	8 1

Donohue et Hargrave; Kaufman et Hartnett.

PARTIES DE MERCREDI

A New York:

Boston	100 020 002 000 100	6	13 1

New York—

	002 002 100 000 101	7	14 5

Genewich, Mogridge et Taylor; Gibson; Barnes, Scott et Florence.

A Brooklyn:

Philadelphie	101 040 003	9	16 3
Brooklyn	005 022 20x	11	17 1

Pierce, Baecht, Yarnall, Knight et Henline, Zommard; Barnes, McGraw et Hargrave.

PIRATES BATTUS

St-Louis	101 100 003	6	8 0
Pittsburgh	100 001 000	2	7 1

Haines et O'Farrell; Meadows et Gooch.

REDS PARTAGENT

A Chicago:

Cincinnati	000 002 010	3	9 1
Chicago	000 000 020	2	7 0

Luque et Hargrave, Picinich; Millstead, Huntsinger et Hartnett.

2ème partie:

Cincinnati	002 000 002	4	8 1
Chicago	101 212 11x	9	12 1

J. May, Lucas et Picinich; Piercy et Gonzales.

LECOMPTE ARBITRE DANS LA VALLEE

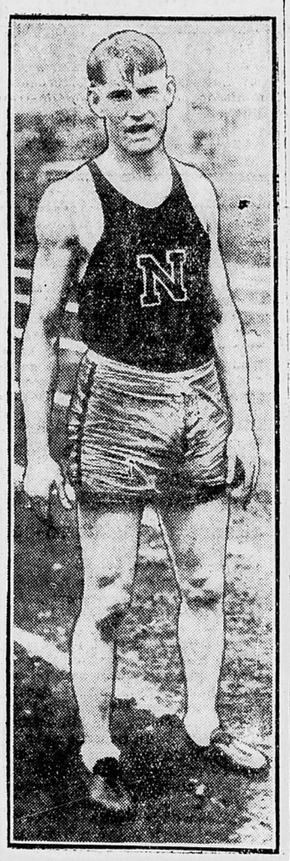
Claff Lecompte, l'excellent arbitre local, est en grande demande dans les ligues de la vallée et voilà pourquoi il lui est impossible de se rendre aux désirs des circuits locaux, anxieux de l'engager.

Il a été retenu pour une série de six parties dans le district de Winchester et, hier, il a arbitré deux joutes à Winchester même, moyennant bonne pitance. Les gens de la vallée en font un bel éloge.

CORNWALL GAGNE

CORNWALL, 1er juillet — Les Colts ont battu le St-Zotique, de Montréal, par 7-5, dans une partie de l'Union Nationale, en présence d'une foule considérable.

OISEAU HUMAIN



Roland LOCKE, fameux coureur du Nebraska, le seul homme qui ait abaissé les records de Charlie Paddock.

LA BALLE AUX BASES

Joe Bush, le lanceur que les Sénateurs ont récemment libéré a été engagé par les Pirates de Pittsburgh. Il a apposé sa signature à un contrat mercredi, avec ordre de se rapporter immédiatement.

• • •

Les Toronto Leafs ont obtenu les services de Tillie Walker, l'étoile des Orioles, un cogneur de .325 et le meilleur frappeur de circuits dans l'Internationale. La décision de Jack Dunn, gérant des Orioles a grandement surpris les amateurs de Baltimore.

• • •

Joe Connell, jeune voltigeur du Collège Villanova, que les Géants ont libéré, il y a quelques jours a été engagé par Hartford, de la ligue de l'Est. New-York le rappellera en septembre.

• • •

Les Sénateurs et les Géants joueront une partie-bénéfice au terrain Polo, le 17 juillet. Les recettes seront affectées à la construction d'un édifice à la mémoire de Christy Mathewson, sur le terrain du Collège Bucknell, à Lewisburg, Penn.

• • •

Les Chicago Cubs ont envoyé à Springfield, Ill., le lanceur droitier Paul Ratcliff. Alex. McCarthy est gérant de ce club.

• • •

La ligue du Michigan, formée de quatre clubs de la défunte ligue Mint et de quatre de la ligue Centrale, remporte un vif succès sous la présidence d'Ed. W. Dickerson de Grand Rapids.

• • •

Nick Allen, gérant de St-Paul, a imposé une amende de $100 au lanceur Ray Kolp parce qu'il joua de manière peu recommandable dans une partie récente avec Kansas.

• • •

"Big" Jack Slappey n'était pas une étoile durant les cinq années de sa carrière dans l'Association du Sud et quand il fut congédié il y a environ un mois, Jack Dunn, pilote des Orioles, lui mit le grappin dessus. Slappey a récompensé Dunn en lui donnant plusieurs victoires. C'est un gaucher. Il était à l'Université de la Géorgie, en 1921.

• • •

Bill Webb, capitaine et 3ème but des Bisons, qui fut atteint à la tête par le lanceur Doyle, de Toronto mercredi, souffre d'une légère fracture du crâne. Les médecins ont espoir de le ramener à la santé.

LE MONTAGNARD EST ENCORE UNE VICTIME

DAVIDSON SE HISSE AU FAITE DES HONNEURS EN GAGNANT, 8—6.

Le Davidson rejoignit la Métropolitaine au faite des honneur, dans la ligue de la Cité, mercredi soir, en triomphant du Montagnard, par 8—6, dans une partie monotone jouée au parc Lansdowne. Les Ouvriers de Hartnett bâclèrent les affaires à la quatrième session, grâce à un ralliement qui produisit cinq points. Garland perdit contrôle dans cette période, et quatre simples et un double, plus l'erreur de Charron, enfoncèrent les Grimpeurs dans le caveau. O'Neil tapa deux doubles et un simple. Bussière remplaça Beauchamp, dans la case de Davidson, à la 8ième période. Le résultat:

Davidson	011 501 000	8	11 3
Montagnard	010 011 030	6	14 2

Beauchamp, Bussière et O'Neil; Garland et Rhéaume.

TATTLING A BATTU LA CREME DANS LE CANADIEN A WINDSOR

WALLS PILOTE LES VAINQUEURS DES DEUX EPREUVES PRINCIPALES.

WINDSOR, 2. — Petie Walls, jadis le plus fort vainqueur sur les pistes canadiennes, a eu l'honneur de piloter les gagnants des deux épreuves principales, jeudi après-midi, à la piste locale. Le handicap Canadien, de $5,000 ajoutés, réservé aux chevaux nés en Canada, occupait surtout l'attention des turfmen, et il avait réuni la crème des bêtes de trois ans et au-dessus.

Les Seagram envoyèrent Beau of the West et Phanariot et Ross confia ses couleurs à Tattling, bête fameuse dont les succès ne se comptent plus. Tattling récompensa le public qui le favorisait en remportant une belle victoire sur Attack et Beau of the West.

Phanariot, Taurus, Fairbank, Cloth Hall et Jean Crest complétaient le champ. Le temps fut de 1.48 pour le 1 1-16 mille.

CLEAR VIEW REPETE

Clear View, un vainqueur régulier sur le circuit canadien, a remporté une autre victoire, dans le handicap Kingsville, de 1 1-8 mille, qu'il franchit en 1.54 4-5. Walls tenait les cordes. Martingale fut deuxième et Wormwold, troisième.

Seagram a relevé une bourse quand Arno, avec Erickson, gagna la cinquième épreuve. Plusieurs surprises furent enregistrées au cours de la matinée.

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE

Flaherty	$12.00	8.70	4.20
Sugar Master		3.75	2.85
Mr. Gaiety			3.65

DEUXIEME COURSE

Links	$ 6.20	3.20	2.25
Rebeck		4.30	2.70
Modo			2.55

TROISIEME COURSE

Gold. Wanderer	$ 8.75	5.05	3.60
Alita Allen		13.95	6.40
Accumulator			6.85

QUATRIEME COURSE

Tattling	$ 3.70	3.30	2.30
Attack		5.40	2.60
B. of t. West			2.15

CINQUIEME COURSE

Arno	$ 6.45	3.80	2.70
Norwester		4.75	3.65
Deronda			8.50

SIXIEME COURSE

Rosa Yeta	$ 3.75	2.85	2.40
Oriental Hope		9.65	4.70
Just			2.50

SEPTIEME COURSE

Clear View	$ 9.20	4.00	3.25
Martingale		5.70	3.90
Wormwold			5.80

ROSEBEC PREND LE BADEN SPRINGS

WAYWARD ET NOREASTER GAGNENT A LA PISTE DE LATONIA.

LATONIA, 2. — Voici les résultats des courses disputées jeudi à la piste locale:

PREMIERE COURSE

Cousin Lute	$ 5.20	3.40	2.80
Wood Nymph		4.20	3.40
Mary Beverly			6.20

DEUXIEME COURSE

Wayward	$11.20	7.80	4.00
Double Star		11.00	4.20
Peaches			2.40

TROISIEME COURSE

Ros. Stone	$ 7.20	3.80	3.20
Watch It		5.20	4.00
Vim Ginger			5.00

QUATRIEME COURSE

Button	$16.20	8.00	4.20
Mid. Rose		3.40	3.20
Herby Coles			6.00

CINQUIEME COURSE

Noreaster	$ 8.20	4.00	2.60
Roy. Julien		7.60	3.60
Krick			2.40

SIXIEME COURSE

Rosebec	$ 3.60	2.60	2.60
Broomster		3.80	2.80
Jack Bauer			5.20

SEPTIEME COURSE

Day Trap	$18.00	10.20	6.40
Span. Rose		7.60	5.80
Eminent			6.80

DANS L'ARENE

La première séance de boxe à Chicago doit avoir lieu, demain, au parc des White Sox, alors que Sammy Mandell et Rockey Kansas seront l'attraction principale, sous les auspices de l'Ordre des Moose.

Les principaux recevront 55 p. c. de la recette brute; Charlie Coniskey, propriétaire du terrain prend 10 p. c. et l'Etat de l'Illinois, 10 p. c. Les Moose n'ont que 25 p. c. pour les dépenses supplémentaires, toujours très fortes.

• • •

Jack Dempsey, qui se prépare à un combat avec Gene Tunney, fera probablement son entrainement au lac Luther, près de Saratoga, N. Y.

• • •

Mickey Walker, battu par Joe Dundee, dans leur récente joute, a perdu sa dernière chance d'obtenir un match-retour avec Pette Latzo.

• • •

Mike McTigue, ex-champion mi-lourd, a obtenu la décision sur Johnny Risko, de Cleveland, dans un combat de dix assauts, hier soir, au jardin Madison.

Voir aussi page 8

SUR LE TURF

Kathleen Crosby, conduite par Cooper, a causé une surprise extraordinaire, en gagnant les stakes Sandwick, de $3,000 ajoutés, disputés mercredi à Windsor, sur les six furlongs. Elle gagna par deux longueurs et remboursa $150.45, 30.30, 21.30 au mutuel. Tamarind fut deuxième et Panic, troisième.

• • •

Un grand nombre de sportsmen ont fait visite au parc Connaught, jeudi après-midi. Le champ de courses sera encore à la disposition du public, dimanche. C'est sans contredit, le terrain le plus pittoresque en Amérique.

• • •

On annonce que Nine Sixty, propriété de J. L. Brannon, et vainqueur du derby de la Virginie, sera un partant dans le handicap du Château Laurier, samedi prochain, le 10 courant. Il sera aussi inscrit dans le derby de Dorval, de $6,000 ajoutés.

• • •

Charles Welland, un des turfmen le mieux connu de New York, se remet peu à peu d'une sérieuse opération qu'il a subie récemment en l'hôpital Mt. Sinaï. Ses trotteurs et ambleurs ne démarreront pas cette été, tant qu'il ne sera pas suffisamment rétabli pour les voir à l'oeuvre.

• • •

On a annoncé que les stakes du Kentucky Jockey Club, pour chevaux de deux ans et courus sur le mille, auront, l'an prochain, une valeur de $10,000 ajoutés, ce qui rapportera probablement $35,000 au vainqueur. Les stakes de Latonia vaudront, en 1923, près de $50,000 au vainqueur. La bourse sera de $15,000 ajoutés.

• • •

Quoiqu'elle ait fondé le derby anglais, la maison Derby n'a gagné que deux fois: en 1787, avec Sir Peter Teagle, et en 1924, avec Sansovino. Colorado arriva troisième, cette année.

• • •

Le favori a gagné 45 fois en 143 fois, la fameuse classique d'Epsom. Il ne se plaça pas en 28 occasions. Diomed, à E. Bundury, enleva la première épreuve, en 1780.

UNE DEFAITE AU SHAMROCK

LES POMPIERS REMPORTENT UNE BELLE VICTOIRE HIER AU PARC LANSDOWNE.

Les Pompiers ont enfin réussi à prendre la mesure du Shmarock dans une partie spéciale jouée jeudi soir, au parc Lansdowne, en présence d'une foule monstre. Les Chasse-Feu ont obtenu la décision par 4-1 et le maire Balharrie leur remit le trophée civique, tandis que la fanfare jouait "The Maple Leaf".

Le jeu fut également partagé dans la première demie, alors que chaque clan fit un point. Dans la troisième séance, Rockburn donna l'avantage aux Pompiers et dans la quatrième strophe, Rockburn et Burke bâclèrent les affaires, car le Shamrock ne paraissait plus de taille.

Ayotte, Brisebois, Rockburn et Pelletier ont brillé pour les vainqueurs, cependant que Carroll, O'Regan et Tubman faisaient de la bonne besogne pour les Shams.

ALIGNEMENTS

POMPIERS — Ayotte, Brisebois O. Gilchirst, Schultz et Lafontaine; F. Rockburn, Fleming, B. Gilchrist A. Pelletier et Burke; subst: W. Pelletier, A. Bélaire, Hurtubise et L. Rockburn.

SHAMROCK — Carroll, McCaffrey, Smith, Lewis et Charbonneau; B. O'Regan, Ed. Mulrooney, Tubman G. Mulrooney et Ainsborough; subst: J. O'Regan, Bourne, Mayotte. Arbitres, Connell et Fagan.

MILES VAINQUEUR

HALIFAX, 1er juillet.—John C. Miles a gagné la course internationale de dix milles en 55 mins, 44 1-2 secs. Jim. Hennigan, champion américain, arriva deuxième, battu par cent verges.



CONSERVEZ LES BANDES
ELLES VALENT ½ CENT CHACUNE

LES LEAFS REVEILLES

TORONTO ENLEVE UNE DOUBLE PARTIE AUX STARS.—ORIOLES BATTUS.

Toronto a secoué sa léthargie, jeudi en glissant une double défaite à Syracuse, par 6—3 et 11—7. Les résultats:

1ère partie:

Syracuse	000 102 000	3	5 1
Toronto	103 000 02x	6	5 0

Dickerman et Morrow; Faulkner et O'Neill.

2ème partie:

Syracuse	100 020 040	7	13 3
Toronto	100 00(10) 00x	11	14 1

Boyd et Niebergall; Fisher, Hubbel, Carroll et O'Neill.

A Rochester:

Buffalo	004 010 000	5	8 3
Rochester	200 040 45x	15	24 3

Stryker et Barnes; Roberts, Lyle, Horne et Devine.

ORIOLES SURPRIS

A Baltimore:

Jersey City	100 050 000	6	12 1
Baltimore	000 012 001	4	10 1

Parks et Daly; Slappey, Jackson et McKee.

A Reading:

Newark	503 000 001	9	11 1
Reading	002 000 003	5	9 2

Decatur et Schulte; Marquis, Ellis et Hill.

PARTIES DE MERCREDI

A Jersey City:

1ère partie:

Newark	000 103 200	6	5 1
Jersey City	000 200 200	4	9 3

Mamaux et Schulte; Brame, Reddy et Freitag, Daly.

2ème partie:

Newark	010 001 0	2	5 1
Jersey City	000 000 0	0	4 0

Chesterfield et Wilson; Manners et Daly.

LEAFS PERDENT

Toronto	001 001 040	6	12 1
Buffalo	020 002 50x	9	16 1

Doyle, Sorrell, Maley, Hubbell et O'Neil; Koupal, Bolen et Lake.

A Syracuse:

Rachester	100 000 201	4	5 0
Syracuse	101 100 000	3	9 2

Thormahlen et Devine; Dyer et Morrow.

Note: Pas d'autre joute à l'affiche.

LES METS VONT SUR LE TRONE

ILS INFLIGENT UNE RONDE AU DAVIDSON.—LE RIDEAU MONTE.

La Métropolitaine a tapoché Smokey Rowlee, hier après-midi, pour prendre la mesure du club Davidson, par 5—3 et lui enlever la première place dans le circuit de balle de la Cité. Les rudes cogneurs de la séance furent Starrs, Collins, Seed, Joy, Proulx et Brennan qui cognèrent des doubles sacs. Bussière remplaça Rowlee, mais sans succès.

Dans la deuxième joute, le Rideau déclassa les Artilleurs, 16—4 et réussit à grimper en deuxième place. Aitkens débuta dans la case des Soldats, mais il ne dura pas une manche et Perkins finit la joute. Ingram travaillait pour le Rideau. Les résultats:

PREMIERE PARTIE

Davidson	000 120 0	3	4 0
Métropolitaine	041 000 x	5	11 3

Rowlee, Bussière et O'Neill; Manners et Proulx.

DEUXIEME PARTIE

Artilleurs	010 002 1	4	11 5
Rideau	10 00 132 x	16	14 3

Aitkens, Perkins et Barnett; Ingram et Rowen.

ANGLAIS HEUREUX

SASKATOON, 1er.—L'équipe de football anglaise a battu les étoiles de Saskatoon, par 7—0. C'était leur quatorzième victoire consécutive.

LES PROGRES DU LAURIER

LES ROUGES GRIMPENT EN DEUXIEME PLACE DANS L'INDEPENDANTE.

Vanasse, un des bons lanceurs de la localité a donné une autre victoire au Laurier, mercredi soir lorsqu'il eut l'avantage sur Pat Dagenais, de New-Edinburgh, dans un splendide duel, au parc des Rameurs. Le pointage fut de 3-2 et par suite de ce succès, les Rouges sont en deuxième place dans l'Indépendante.

Vanasse n'accorda que trois coups saufs et il n'éventa pas moins de 6 frappeurs. Dagenais a brillé d'un vif éclat, car il ne donna que deux coups et retira douze hommes au bâton.

St-Amand et Ralph Baizana ont aussi fait du beau travail pour les Rouges, tandis que Kilrea, George et Frank Boucher s'illustraient chez les Rameurs.

ALIGNEMENTS

LAURIER: St-Amand, cc; F. Baizana, 2b; Cousineau, c-a.; R. Baizana, cd; Grenon, cg; Bélanger 3b; Simoneau, 1b; Lacroix, r; Vanasse,l.

NEW-EDINBURGH: A. Smith, 3b; J. Munro, cd; G. Boucher, 1b; Kilrae, c.-a.; F. Boucher, 2b; Connell r.; Duggan, cg; Clancy, cc; Dagenais, l.

LES INDIENS SUR LE SENTIER

CLEVELAND AVANCE TOUJOURS. SENATEURS LUTTENT FERME.

Voici les résultats des parties de jeudi dans la ligue Américaine:

1ère partie:

Washington	000 002 000	2	8 3
New York	000 011 001	3	7 1

Johnston et Ruel; Srocker et Collins.

2ème partie:

Washington	003 022 500	12	14 1
New York	310 001 000	5	8 3

Ogden et Tate; Beall et Bengough.

A Philadelphie:

Boston	011 023 201	10	14 1
Philad'phie	011 030 001	5	10 0

Heimach, Wiltser, Ruffing, McQuaid, Russell et Stokes; Groves, Walberg, Gray, Pate et Cochrane.

DETROIT PEU HEUREUX

A Détroit:

Cleveland	000 200 063	11	11 2
Détroit	200 010 300	6	10 2

Karr et Myatt; Gibson, Johns et Manion, Woodall.

A St-Louis:

Chicago	110 001 000	3	7 3
St-Louis	000 000 022	4	6 1

Thomas et Grabowski; Wingard et Schang.

PARTIES DE MERCREDI

A Philadelphie:

New York	120 000 100	4	11 2
Philadelphie	001 002 002	5	11 1

Jones, Braxton, Shawkey et Collins; Quinn, Walberg et Cochrane.

A Boston:

Washington	011 020 202	8	11 2
Boston	000 103 001	5	5 0

Morrell et Ruel; Wingfield, Welzer, Russell, Zahniser et Stakes.

INDIENS MENACENT

Chicago	110 010 000	3	10 3
Cleveland	402 300 20x	11	14 2

Lyons, Steingrafe et Grabowski, McCurdy; Levsen et Myatt.

A St-Louis:

Détroit	200 000 200	4	7 1
St-Louis	000 000 100	1	8 1

Wells et Woodall; Zachary et Dixon.

FISHER AUX LEAFS

BUFFALO, 1er.—Le lanceur Clarence Fisher a été vendu par Buffalo aux Leafs et Nolan, jeune 1er but, a été envoyé à Williamsport.

LES FAVORIS ONT BRILLE

HAYWARD GAGNE L'OLD ROSEBUD A AQUEDUCT, JEUDI.

AQUEDUCT, 2. — Hayward, conduit par McDermott, a gagné le handicap Old Rosebud, l'épreuve-handicap disputée à Aqueduct, jeudi, sur la distance d'un mille. Temps, 1.38 4-5. Sherman prit la place et Roland fut troisième.

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE

Irish Marine	9—5	7—10	1—3
Calumet	—	7—10	1—3
Uralite	—	—	2—1

DEUXIEME COURSE

A. Lang Syne	13—10	1—2	—
Beau Val	—	3—5	—
Horace Groom	—	—	—

TROISIEME COURSE

Scorcher	7—10	1—3	1—3
The Seer	—	2—1	a—p
Comical	—	—	a—p

QUATRIEME COURSE

Fantastic	2—1	4—5	2—5
Houston	—	a—p	1—2
Miniator	—	—	1—3

CINQUIEME COURSE

Hayward	9—5	7—10	1—5
Sherman	—	a—p	1—2
Roland	—	—	1—3

SIXIEME COURSE

Recreation	5—2	1—2	—
Candy May	—	—	—
Avisack II	—	—	—

POSITIONS DES CLUBS

LOWER OTTAWA

	G.	P.	Moy
St-Henri	3	0	1000
Buckingham	1	1	.500
Wrightville	1	1	.500
Masson	1	2	.333
Thurso	0	2	.000

INDEPENDANT

	G.	P.	Moy
Wakefield	3	0	1000
Laurier	4	3	.571
Burghs	2	3	.400
Crain	0	3	.000

LIGUE DE LA CITE

	G.	P.	Moy
Métropolitaine	8	4	.667
Davidson	7	5	.583
Artilleurs	5	7	.417
Montagnard	3	9	.250

Samedi:
Artilleurs vs Montagnard
Métropolitaine vs Rideau.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy
New York	49	23	.681
Chicago	39	34	.534
Cleveland	39	34	.534
Philadelphie	37	35	.514
Détroit	37	35	.514
Washington	35	35	.500
St-Louis	29	43	.403
Boston	21	47	.309

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy
Cincinnati	43	28	.606
St-Louis	39	31	.557
Pittsburgh	35	30	.538
Brooklyn	35	32	.522
Chicago	35	34	.507
New York	35	35	.500
Philadelphie	26	42	.382
Boston	26	42	.382

INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy
Baltimore	50	25	.667
Buffalo	50	30	.625
Toronto	47	31	.603
Newark	46	32	.590
Rochester	38	38	.500
Jersey City	36	42	.462
Syracuse	22	53	.293
Reading	19	57	.250

ZIG-ZAG
Papiers à Cigarettes
Grand livre double 120 feuilles. Le plus beau à acheter! Eviter imitations.
POUR 5c

CONNAUGHT PARK

JOCKEY CLUB

1ère Réunion de Courses de Mi-Eté

8 au 15 Juillet Inclusivement



SEPT COURSES PAR JOUR

Beau temps mauvais temps

Sous le patronage de Leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy et sous les auspices de l'Association de Courses Canadienne.

$45,000
EN BOURSES ET ENJEUX
Les chevaux les plus rapides du Circuit de la C. R. A. démarreront.

MEMBRES—$25 d'admission et $20 par année.
Entrée générlae, $2.00.
Dames, $1.50 — Insignes hebd., $10.

PREMIERE COURSE TOUS LES JOURS A 3 HEURES

Musique tous les jours par les fanfares des Gardes à Pied du Gouv. Gén., et du Régiment de Hull

Bureau du Connaught Park Jockey Club—Queen 7260 Piste—Sherwood 1000

Les enfants ne sont pas admis sur le terrain.

HON. N.-A. BELCOURT, C.R., C.P., Président. T. P. GORMAN, Secrétaire.

Jamais les catholiques ne comprendront assez le péché qu'ils commettent en soutenant la mauvaise presse.

Chanoine SCHORDERET.

LE DROIT

Je mettrai la paix dans les familles de ceux qui me seront dévots. Je les consolerai dans toutes leurs peines. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises. Je serai leur refuge assuré à la vie et surtout à la mort.

(Promesses du S.-Coeur à sainte Marguerite-Marie.)

14e Année No 150 — OTTAWA VENDREDI 2 JUILLET 1926

Aux assises eucharistiques

Notre pays vient d'être lancé dans une crise politique exceptionnelle dont il n'a jamais encore fait l'expérience. La surprise, l'anxiété même se lisent sur les figures soucieuses du bien de la nation et qui se préoccupent moins des batailles autour du pouvoir que de l'inertie en résultant. Mais, la réflexion nous le fait vite constater, de telles crises sont bien peu de chose à côté des malaises inquiétants des peuples et des nations au point de vue religieux. Les aventures politiques changent et passent; la vérité religieuse demeure.

Il sera donc permis de quitter quelques instants la fièvre et la tourmente actuelle de nos gouvernants pour faire un bref retour sur les assises générales du vingt-huitième congrès eucharistique international de Chicago et interpréter quelques-unes des impressions rapportées par les pèlerins canadiens-français dans leur patrie au début de la semaine.

Tout d'abord une pensée consolante.

La majesté et la grandeur des cérémonies qui se sont déroulées devant des milliers et des millions d'assistants nous révéla la force du catholicisme et son attraction indéniable pour ceux qui ne partagent pas nos croyances. Ces présences nombreuses aux pieds du Christ-Hostie ne peuvent que réclamer la pitié envers le genre humain qui s'égare trop souvent dans les sentiers de l'infidélité et de l'erreur.

Puisque le sujet y prête, nous avouerons, en toute franchise, un à côté navrant du grandiose spectacle des fêtes eucharistiques. Les nôtres ne purent s'empêcher d'éprouver une déception commune en ce qui concerne le manque évident de foi, de piété et parfois de respect témoigné par les foules immenses qui s'entassèrent aux diverses manifestations gigantesques ressemblant souvent, par la conduite équivoque et l'indifférence des spectateurs, à quelque événement typique ou à une représentation rarement vue d'un cirque quelconque. Il est vrai que la pensée moderne des gros journaux américains portait à cette conclusion. La façon dont fut annoncé le congrès eucharistique, la manière dont il fut présenté au public de la république voisine, tout contribua, des mois à l'avance, au résultat plus ou moins satisfaisant qui se place de nouveau au crédit du "paganisme américain."

C'est pourquoi Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, exprimait ce qui suit au lendemain du congrès de Chicago: "Nous avons bien vu des foules immenses assister aux différentes manifestations en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie, mais la population américaine en général a semblé plutôt assister à toutes ces fêtes plus en curieuse qu'animée d'esprit de foi. Pour elle toutes ces choses qui se sont passées sous ses yeux peuvent avoir un effet bienfaisant, mais comme toujours, ce qu'en retireront les citoyens de la ville de Chicago c'est que leur cité a été choisie de préférence à toute autre ville américaine pour être le centre de ces délibérations, ce qui constitue pour eux un orgueil."

Ces paroles ne cadrent-elles pas, dans leur exactitude, à ce que le "New World" disait, quelque temps avant le congrès, dans un article intitulé "Chicago, Ideal City for the Eucharistic Fete." A Chicago revient l'honneur du congrès parce qu'elle tient la première place du monde:

"In the diversity and importance of its educational institutions.
In transportation facilities.
In the production of meat and packinghouse products.
In cold storage facilities.
As a food distributing center.
As a product market.
In the manufacture and distribution of farm machinery and implements.
In distribution of dry goods and general merchandise.
In the production of household, electrical and gas devices.
As an oil center.
In the production of refined petroleum products.
In the manufacture of parlor lamps and shades.
In the manufacture of band instruments.
In the manufacture of pianos".

... Nous en passons et des meilleurs. Les lignes que nous venons de citer font partie, selon l'épais journal américain, des vingt-sept motifs qui désignaient Chicago de préférence à toute autre cité comme le théâtre du congrès eucharistique qui vient de se terminer. O logique barbare et incompréhensible! Elle appartient bien à la vantardise innée chez nos voisins d'outre-frontière qui se meuvent sans cesse davantage en maniaques du "biggest in the world." Devant de telles montagnes d'ignorance et d'incroyance américaines que viennent faire le spirituel, l'idée, la pensée?...

Notre première constatation consolante est déjà loin. Une autre nous a particulièrement navré, celle de l'écart systématique du Canada français de la partie officielle du congrès eucharistique. Par exemple, le nom du Canada n'était pas même mentionné dans le programme officiel. D'autres accrocs ont aussi blessé la délicatesse des nôtres. A la séance sacerdotale du mardi soir, 22 juin, à laquelle tout le clergé de langue française et une douzaine d'évêques canadiens-français prenaient part, les prières qui suivirent l'heure d'adoration et le salut ne furent dites qu'en anglais. Plusieurs prêtres ont protesté contre cet état de choses.

Pourtant, la section canadienne-française était la mieux organisée qui soit à Chicago. Ses séances furent les plus belles et les plus nombreuses du congrès, d'après l'avis même du cardinal archevêque, Mgr Mundelein.

Quant au groupe particulier de voyageurs conduits par le "Devoir", l'"Action Catholique" et nos autres bons journaux, il était le plus représentatif de notre nationalité et le mouvement extérieur le plus important auquel on eut à faire face au cours de la semaine eucharistique.

Envahi par les nôtres, l'Hôtel Great Northern devint bientôt le centre familial de langue française de la cité et un foyer d'où rayonnait notre pensée. Chaque jour des concerts improvisés étaient donnés dans notre parlure et, de partout, ils attiraient des centaines d'auditeurs avides d'entendre les vieux refrains d'autrefois et de communier à la gaieté canadienne.

Les banquets de l'Association Patriotique des Canadiens français de l'Illinois, à Chicago, et du Club Franco-Américain, à Détroit, furent deux occasions de resserrer les liens dans la race et de cueillir aux sources de nos origines et de notre histoire, la fierté nécessaire à l'accomplissement de notre mission en terre d'Amérique, la confiance en nous-même, l'audace des peuples honnêtes et vertueux dont le passé sourit à l'avenir.

De ces jours de fêtes religieuses, il faut conserver le souvenir de nos croyances qui nous portera à les vivre davantage. L'on peut rappeler avec satisfaction notre propre congrès eucharistique montréalais de 1910, plus humble mais plus beau, plus cordial et plus sincère, dont un cardinal disait l'autre jour: "l'incomparable congrès." Et, plus tard, un prince de l'Eglise pourra nous répéter encore: "Ce qui nous a le plus impressionné c'est cet esprit de foi ardente et sincère qui règne chez vous." Ce témoignage si précieux dans sa spiritualité vaut bien n'importe quelle constatation matérielle ramassée en terre étrangère où l'attraction des richesses s'infiltre partout.

Lévis LORRAIN.

Au Jour le Jour

Mauvaise raison

Pour faire suite à nos commentaires de mercredi sur l'insolence des compagnies de pulpe du Québec, et pour la souligner encore davantage, nous allons citer la raison qu'elles font valoir pour que les opérations de leurs usines soient continuelles, semaine et dimanche, dans le Québec. Voici cette raison:

"L'industrie du papier à journal, dit encore M. Beck, est une industrie internationale et ni la province de Québec, ni le Dominion du Canada ne peuvent contrôler les conditions qui la régissent. Pour que les pulperies opèrent avec des résultats pratiques, il faut tout d'abord qu'elles produisent sans interruption. Tout ce qui pourrait empêcher la production de celles de Québec les placerait dans une position désavantageuse vis-à-vis des compétiteurs et serait préjudiciable aux intérêts de la province."

Aveu intéressant et prétention fausse, dit le **Bien Public**, des Trois-Rivières.

L'aveu à enregistrer c'est que les industries de la pulpe se considèrent comme des privilégiées. La prétention c'est cette production sans interruption nécessaire pour obtenir des résultats pratiques.

Les industries similaires du Nouvel-Ontario, qui n'ont pas une production sans interruption, et qui ne laissent pas pourtant de rester florissantes, sont la meilleure réponse à cette fausse prétention.

Ce rapport

Toutes les considérations de M. Beck, secrétaire de l'Association des Pulperies canadiennes, tout importantes qu'elles paraissent aux yeux de certaines gens, industriels ou autres, doivent céder évidemment le pas à ces autres considérations, infiniment supérieures, de l'ordre moral et religieux. Or le repos dominical, dans le Québec, appartient à l'ordre moral et religieux, et cet ordre est sanctionné par des lois non équivoques, très précises dont il ne conviendrait pas de se ficher.

Ce rapport montre bien encore toute la détermination des pulperies de pousser la lutte jusqu'au bout, de tergiverser, de tout étirer pour gagner du temps et anémier la campagne du repos dominical qui s'est poursuivie jusqu'ici avec tant de succès.

Les catholiques, haut placés ou simples ouvriers, en doivent prendre leur parti, et de leur décision dépendra s'ils courberont la tête devant le veau d'or, devant le dieu Baal et s'ils se feront, chez eux, dicter une ligne de conduite que blâme leur conscience.

L'esprit qu'il faut

Une association de protection de publicistes sollicitait, récemment, de nous plus d'encouragement, mais, malheureusement, la lettre qu'elle nous adressait était en affreux français. Nous lui avons renvoyée sa lettre avec les corrections les plus élémentaires, et le courrier de mercredi nous apportait une autre lettre qui avait fait beaucoup de progrès sur la précédente, mais assez passable encore cette fois, accompagnée d'une lettre de langue anglaise dont nous extrayons ce passage:

"Si cette deuxième lettre que nous vous adressons n'est pas correcte, nous aimerions, ci ce n'est pas vous demander trop, à savoir ce que vous en pensez, au point de vue grammatical. Vous pouvez être certain que notre ambition est de servir les publications de langue française de notre mieux, pour qu'elles en tirent autant de bénéfices que les publications de langue anglaise."

Voici donc une compagnie admirablement bien disposée. Elle est de Toronto. Si ses imprimés français ne sont pas meilleurs ce n'est pas faute de bonne volonté. Il ne lui resterait donc qu'à s'assurer les services d'un traducteur compétent et qui accomplirait à bon escient ses devoirs.

Le remède est simple, élémentaire, mais radical.

"Direction fasciste"

Sous ce titre le "Journal" qui ne manque jamais une occasion de critiquer le plus vigoureusement qu'il peut le premier ministre d'Italie, Benito Mussolini, en veut ce matin au gouvernement fasciste et à son chef d'avoir réduit le format des journaux du pays et d'avoir imposé un choix plus rigoureux des nouvelles, surtout des étrangères: "Une démocratie véritable, la vraie liberté populaire ne pouvaient guère recevoir d'insulte plus grave que cette restriction de la liberté de la presse."

Si notre gouvernement imposait au Canada les mêmes mesures, quels sont les journaux qui se récrieraient le plus? La bonne ou la mauvaise presse? C'est peut-être ce qui a lieu en Italie; c'est, en tous cas, la méthode de juger dont se sert notre confrère local de langue anglaise.

Si ces restrictions dans le format et le choix des nouvelles avaient pour résultats de procurer au lecteur un journal plus propre et moins prolixe sur toutes les questions qu'il traite, au lieu d'insulter à la liberté de la presse elles la favoriseraient.

Reproches

Un fait divers nous apporte ce matin les objections de certaines personnes américaines aux paroles de l'hymne national américain, le "Star Spangled Banner" paroles qui seraient trop marquées au coin de la haine de certaines nations et qui nomme la Grande-Bretagne "l'envahisseuse insensée — the foul invader." La "Marseillaise" mériterait les mêmes reproches.

Au lendemain de la fête du Dominion nous sommes heureux de rapprocher de cet incident de New-York les paroles de notre hymne national à nous, du Canada français, le "O Canada" nobles au point d'être acceptées dans nos églises catholiques, et qui sont soutenues et mises en relief par une musique admirable et du meilleur goût.

Ch. M.

LE CABINET PROVISOIRE DE M. MEIGHEN EST MIS EN MINORITE EN CHAMBRE

Une question de privilège sur l'inaptitude du cabinet provisoire à administrer le pays. — M. Garland et l'évolution de nos institutions parlementaires. — L'attitude inconstitutionnelle du représentant de la Couronne. — Le gouvernement est défait au vote de 96 à 95.

(Par Francis Schryburt)

La crise parlementaire, créée par la démission de M. King, mardi dernier, vient de passer par un nouveau stage, cette nuit, lorsque le cabinet provisoire de M. Meighen, dirigé par sir Henry Drayton, a été défait en Chambre, sur une question de vie ou de mort. Le vote a été de 96 à 95 et donne par le fait même le coup de mort à cette nouvelle administration compliquant la situation à un tel point que chacun se demande ce qui va en sortir.

C'est mercredi soir qu'a commencé la lutte finale contre le cabinet provisoire de M. Meighen, alors qu'au milieu du vote des subsides, le chef de l'opposition a soudain demandé à sir Henry Drayton et à ses cinq collègues s'ils avaient prêté le serment d'office et de quelle façon ils avaient été faits ministres sans portefeuille et ministres intérimaires. Chacun des ministres fut questionné, et la réponse fut qu'aucun n'avait prêté d'autre serment que celui de conseiller privé. Dans le cas de MM. Drayton, Manion, Stevens, Perley et Guthrie, il fallait remonter à 1921 ou avant, et dans le cas de M. Black il y a quelques jours. Les nouveaux ministres sans-portefeuille et intérimaires n'avaient pas prêté le serment d'office comme administrateurs de département. De plus, ils avaient été nommés par ordre-en-conseil par M. Meighen.

M. King profita de l'occasion pour discuter l'attitude qu'il avait prise à l'égard du Gouverneur-Général, provoquant la colère des ministériels et donnant lieu, à certains endroits, à des scènes plutôt inexplicables. Le chef de l'opposition attaqua la validité constitutionnelle du cabinet provisoire, fit ressortir le précédent dangereux inscrit dans les annales parlementaires britanniques par le geste de Lord Byng refusant de se rendre à la demande de son aviseur, le premier ministre, désirant la dissolution des Chambres, et imposant de sa propre volonté un autre chef à la direction des affaires du pays et arrêtant ainsi l'évolution de nos institutions parlementaires canadiennes.

L'hon. M. Lapointe et M. King reprirent le débat sur l'inaptitude du gouvernement provisoire de M. Meighen à garder le pouvoir, dès le début de la séance d'hier. La question, provoquée sous forme de débat autour d'une question de privilège, prit une forme concrète, dans la soirée, alors que l'hon. M. Robb proposa une motion déclarant que "les actes accomplis en Chambre par les nouveaux ministres constituaient une violation et une infraction des privilèges de la Chambre, parce que les nouveaux ministres n'ont pas le droit de siéger en Chambre et auraient dû cesser d'y occuper leur siège s'ils remplissaient leurs fonctions en qualité d'administrateurs des divers départements qui leur ont été distribués par arrêtés ministériels", et, de plus, "que s'ils ne remplissent pas ces fonctions légalement, ils n'ont pas le droit de contrôler les affaires du gouvernement dans cette Chambre et de demander des subsides pour les départements dont ils prétendent être les ministres suppléants".

C'est M. E. J. Garland, député progressiste de Bow-River, qui a fourni la contribution la plus claire et la plus décisive au débat et qui a déclaré qu'il ne pouvait pas permettre qu'un représentant de la Couronne fasse une telle brèche dans les institutions parlementaires qui ont été conquises après tant d'années de luttes constitutionnelles et que le Canada revienne au simple état de colonie dans les relations de son gouvernement avec le Gouverneur-Général. Aux yeux de M. Garland, Son Excellence a été mal avisée par M. Meighen sur la possibilité d'obtenir une majorité en Chambre et surtout de pouvoir administrer le pays, et le député de Bow-River a fait ressortir le point que les progressistes détiennent la clé du pouvoir et qu'aucun gouvernement ne peut être formé et se maintenir au pouvoir sans la coopération du tiers parti et que M. Meighen n'a fait aucune entente avec les progressistes.

Enfin, M. Garland a déclaré que Son Excellence, ayant pris une attitude anticonstitutionnelle en refusant la dissolution à M. King prendrait encore une attitude plus inconstitutionnelle en accordant la dissolution à M. Meighen. Et le député de Bow-River déclare que M. King devrait être rappelé au pouvoir et reprendre l'administration du pays avec ses anciens collègues, d'autant plus que les statuts prévoient que l'ancien gouvernement peut reprendre ses fonctions dans un délai de moins d'un mois après sa résignation sans la nécessité de tenir des élections complémentaires.

M. Meighen, à la suite du vote adverse de cette nuit, fera connaître la décision qu'il aura prise de concert avec le Gouverneur-Général, et qui décidera de la situation actuelle et future.

Sir Henry Drayton, leader du gouvernement, a déposé, hier après-midi, au début de la séance, sur la table de la Chambre, copie des arrêtés ministériels relatifs à la nomination des ministres du gouvernement actuel.

L'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet de M. King, soulevant une question de privilège, déclare qu'il entend discuter un sujet qui affecte les droits de la Chambre, et se rapporte à notre constitution, et, avant de continuer son discours, il lit ces arrêtés ministériels.

Un point d'ordre, soulevé par Sir Henry Drayton, est rapidement réglé, et M. Lapointe commence par citer les statuts relatifs au salaire des ministres, faisant remarquer que les ministres-suppléants ne peuvent pas accepter d'émoluments de la Couronne, et que les arrêtés ministériels nommant les ministres du présent gouvernement ne sont pas spécifiques sur ce point, comme l'exige, cependant, la loi. En conséquence, dit M. Lapointe, ceux qui remplissent les fonctions de ministres-suppléants occupent illégalement leurs sièges et tous les votes qu'ils ont donné en Chambre, depuis cette date, doivent être révoqués et effacés des records.

L'HON. HUGH GUTHRIE

L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice dans le cabinet de M. Meighen, dit que le seul point à considérer doit être celui des émoluments, salaires, gages, allocations ou profits de tout genre. M. Guthrie cite la loi et déclare qu'en autant que les ministres actuels ne reçoivent aucune rémunération, ils avaient droit à leur siège en Parlement, tout comme ils avaient droit de suivre les instructions du premier ministre dans l'administration des affaires publiques.

M. Guthrie déclare qu'aucun statut ne mentionne l'obligation de la prestation d'un serment, différent de celui de conseiller privé, pour les membres du cabinet. C'est une question de coutume et d'habitude dans le département. Et M. Guthrie cite une lettre de M. E. J. Lemaire, greffier du Conseil Privé, confirmant l'assertion qu'il vient de faire, que quand le premier ministre assigne à un ministre sans portefeuille l'administration d'un département, ce n'est pas l'habitude de lui faire prêter un serment autre que celui de conseiller privé. Et M. Guthrie cite trois précédents de ministres de l'ancienne administration libérale.

Le ministre de la Justice déclare qu'à la suite de la démission hâtive de M. King, lundi dernier, le gouverneur-général a été obligé de mander M. Meighen pour former une nouvelle administration. Il n'y a pas nécessité d'arrêtés ministériels, d'après la loi, pour la nomination des ministres. Tous les membres du gouvernement actuel, à l'exception de M. W. A. Black, ont déjà prêté le serment de conseillers privés. M. Black a prêté ensuite serment sous le même titre.

M. Guthrie termine en disant que tout a été fait régulièrement dans la nomination des membres du gouvernement actuel, et il lit un mémoire du sous-ministre de la Justice déclarant que les arrêtés ministériels nommant les ministres-suppléants ont été validement adoptés et que les ministres sans portefeuille n'avaient pas à prêter un serment spécial autre que celui de conseiller privé.

L'HON. LUCIEN CANNON

L'hon. Lucien Cannon, l'ex-Solliciteur-Général, dit que la question n'est pas de savoir s'il peut y avoir des ministres-intérimaires, mais s'il peut y avoir un gouvernement intérimaire, si toute l'administration du pays peut être confiée à un gouvernement intérimaire. De deux choses l'une: ou bien le gouvernement actuel est composé de ministres intérimaires, qui n'ont aucune autorité et, par conséquent, n'ont aucun droit d'administrer l'argent du public, ou bien le gouvernement actuel est un vrai gouvernement avec de véritables ministres ayant le pouvoir d'exercer les fonctions administratives. Dans ce dernier cas, dit M. Cannon, les ministres ont perdu leur siège aux Communes, et M. Cannon rappelle alors l'histoire de la formation du conseil privé à l'appui de son assertion.

"Nous voulons l'application des principes de la constitution comme elle existe aujourd'hui, et nous demandons à nos honorables amis de donner à la Couronne par ses actions ministérielles toute la protection à laquelle elle a droit", déclare M. Cannon. C'est aux conservateurs à régulariser leur situation et à ne pas mêler la Couronne aux luttes politiques de partis. Il n'y a qu'un ministre qui est régulièrement assermenté, et c'est le premier ministre, et il n'est pas en Chambre. On prétend qu'il n'y a aucune loi qui demande l'assermentation des ministres intérimaires, mais que fait-on de la loi de la décence la plus ordinaire. Il y a jusqu'aux simples greffiers des conseils de villes qui doivent être assermentés avant de dépenser cinq sous. Et les ministres intérimaires auraient le droit de dépenser des millions sans assermentation requise.

SIR HENRY DRAYTON

Sir Henry Drayton, leader du gouvernement, déclare que les attaques portées par l'opposition contre M. Meighen sont tout à fait injustifiées, et qu'il ne perdra son temps à défendre les actions passées de son chef. La procédure adoptée par le gouvernement actuel a été communiquée à la Chambre dès mardi dernier, et il n'y a eu aucun subterfuge sur la façon dont les ministres intérimaires ont été assermentés.

Sir Henry dit que les ministres du gouvernement de M. Meighen sont responsables à la Chambre et que c'est à la Chambre qu'il appartient de décider si elle veut terminer son travail. D'ailleurs la position des ministres actuels est exactement la même que celle de l'hon. E. M. MacDonald.

Le gouvernement a été formé provisoirement pour terminer le travail sessionnel, et il est entièrement entre les mains de la Chambre.

L'HON. MACKENZIE KING

L'ancien premier ministre, qui est l'orateur suivant, après avoir déclaré que si le gouvernement ne pouvait pas terminer le travail sessionnel, c'était le devoir du premier ministre d'aviser le Gouverneur-Général dans ce sens et de conseiller que le chef de l'opposition soit appelé à former un autre cabinet, fait remarquer, en réponse à M. Garland, que la prorogation n'aurait lieu qu'après que la session ait terminé tout son travail, et que comme les ministres libéraux ont déjà été sur les bancs ministériels pendant cette session, ils n'ont pas besoin de réélection.

"Lorsque j'ai avisé le Gouverneur-Général que je ne croyais pas qu'il y ait aucun membre de cette Chambre qui soit capable d'administrer le pays, je savais très bien quelle serait la tactique du chef de l'opposition s'il était appelé à former un gouvernement," déclare ensuite l'ancien premier ministre. Et M. Meighen, dit-il, qui a avisé Son Excellence qu'il pouvait diriger le pays, doit aujourd'hui retourner auprès de Son Excellence et déclarer qu'il ne le peut pas.

A Sir Henry Drayton, qui déclare que le gouvernement n'est que purement provisoire et qu'une fois la session finie le premier ministre réformera son ministère, M. Mackenzie King réplique que le travail du gouvernement en viendrait à une fin pendant que la Chambre est encore en session.

L'ancien premier ministre dit que Sir Henry doit aviser son chef que c'est son devoir de se rendre auprès de Son Excellence et de lui dire que ses ministres ont déclaré qu'ils n'étaient pas les ministres de la Couronne et qu'il devait inviter un autre chef à terminer proprement le travail de la session. En réponse à une question, M. King déclare qu'il n'avait pas à donner un tel avis à Son Excellence parce que son gouvernement n'avait jamais été défait en Chambre. De plus, la Couronne ne peut pas refuser d'accepter le conseil qui lui a été donné par son ministre et accepter, quelques jours après, le même conseil de la part d'un autre.

M. King cite ensuite les auteurs constitutionnels, comme Sir Robert Borden, Keith, etc., sur la question des relations de la Couronne et du gouvernement au Canada, qui sont essentiellement les mêmes que celles qui existent entre le Roi et le gouvernement en Grande-Bretagne. "Il y a aujourd'hui un grand tort qui est fait par les aviseurs de Son Excellence, alors qu'ils ont l'air de vouloir laisser la Couronne prendre part à la mêlée des partis. C'est la pratique de ne jamais refuser la dissolution à un premier ministre, et Keith ajoute que le refus de la dissolution est une action dangereuse à faire.

A ce moment, l'Orateur fait remarquer qu'on semble s'éloigner de la question de privilège, et que bien que tout membre de cette Chambre ait le droit de se faire entendre, il ne voit aucune raison pour continuer la discussion toute la journée et même toute la nuit.

"Pourquoi pas?", crie-t-on, de certaines banquettes. Et MM. Garland et Woodsworth, font remarquer que la question discutée affecte tous et chacun des membres de cette Chambre et que chacun peut parler s'il le veut. M. Lemieux fait remarquer qu'il ne veut pas prévenir la discussion d'un sujet aussi important, mais que la discussion doit avoir un effet et qu'habituellement une motion spéciale suit toute une telle discussion sur une question de privilège.

M. King continue son discours et déclare que le premier ministre doit expliquer quelle est la véritable situation à Son Excellence et lui faire connaître le subterfuge par lequel ses ministres tentent d'administrer le pays. A titre de conseillers privés, assermentés solennellement pour protéger la Couronne, les membres de l'administration actuelle ont le devoir d'empêcher que la Couronne et ses représentants au pays soient mis en mauvaise posture auprès de la population du Canada, et à M. Sutherland qui lui demande s'il a l'intention de faire une rébellion au pays, M. King réplique qu'il veut prévenir une telle rébellion. En terminant, M. King déclare que le cabinet actuel ne peut pas fonctionner avant que ses membres se soient présentés devant leurs électeurs.

L'HON. R. J. MANION

L'hon. R. J. Manion, ministre du gouvernement de M. Meighen, déclare que la Chambre a écouté pendant des heures des abus de langage de la part du chef de l'opposition. Mais il doit rétracter cette parole. Le Dr Manion rappelle ensuite l'attitude de Sir John A. MacDonald en 1873 qui avait démissionné sur le scandale du Pacifique et avait cependant prêté son concours à l'administration naissante, au lieu de l'embarrasser comme le fait actuellement le chef de l'opposition dont l'attitude est loin d'être patriotique.

Tous les discours du chef de l'opposition depuis hier n'ont été que des attaques voilées contre le Gouverneur-Général. Mais M. Manion est obligé de rétracter sa parole. En terminant, le Dr Manion cite seize cas où le Gouverneur-Général des colonies anglaises a refusé la dissolution.

M. E. J. Garland

L'orateur a le plus grand respect pour le gouverneur général et il est certain que Son Excellence ne tient pas à faire acte de partisannerie. Cependant elle n'a pas agi comme le roi l'aurait fait dans les mêmes circonstances. Pour cela, il blâme celui qui a conseillé le gouverneur, c'est-à-dire, M. Meighen. Depuis 1858, un gouverneur général n'avait pas refusé d'accorder une dissolution du Parlement.

Si le chef du gouvernement actuel a représenté au gouverneur qu'il pouvait exercer le pouvoir, Son Excellence a été mal informée. Les conservateurs ne peuvent avoir une majorité en Chambre sans une entente avec le groupe des progressistes ou quelques-uns d'entre eux. Je ne sache pas, dit M. Garland que telle entente ait été conclue.

Une voix, semblant venir de chez les progressistes: "Qu'on le renverse!"—Il s'agit évidemment de renverser le chef du gouvernement.

M. Garland note que si cela se produit, la situation ne manquera pas d'être intéressante. Les députés croient-ils que Son Excellence s'étant mise dans "une situation inconstitutionnelle", voudra agraver sa situation?

Des conservateurs, d'un seul cri: "A l'ordre! A l'ordre!"

L'orateur fait remarquer que l'on ne peut parler de Son Excellence. M. Garland explique qu'il faisait allusion aux conseillers du gouverneur général et non pas à celui-ci. Puis il poursuit son argumentation.

Le Dr Manion a invoqué plusieurs précédents, cet après-midi, mais tous sont très anciens. Le ministre n'a-t-il pas remonté par exemple à l'époque des aborigènes d'Australie?

Comme la plupart des orateurs de la gauche, M. Garland cite Keith. A la lumière de ce texte l'attitude des conservateurs dans la crise actuelle est imprudente et dangereuse. Il eut été bien plus sage de conseiller au gouverneur de s'en tenir strictement à la pratique constitutionnelle britannique.

La majorité du peuple du Canada désapprouvera l'action du gouvernement; celui-ci n'aurait aucune chance de réussir dans une élection faite sur cette question.

Les ministres intérimaires qui ont été nommés par arrêtés minis-

Suite à la 6ème col. 1

Men's and Women's Clothing on Liberal Credit

Séries complètes de

Vêtements et Articles pour Garçonnets et Fillettes, Prélarts, Linoléums, Articles et Chaussures pour Hommes, Chapeaux pour Dames, Bas, Gants, etc., etc.

Elégantes Robes d'Eté



Attrayantes robes en une vaste variété des plus nouveaux tissus et coloris, en ravissants modèles. Prix $2.95 et plus

Robes de Satin Envers Crêpé, en coloris et modèles pour tous les usages. Les plus élégantes robes de la saison. $7.50 et plus

Chapeaux en Vogue

Tout notre assortiment d'élégants chapeaux, en tous les modèles et coloris en vogue. Pour écouler à $1.95

ECOULEMENT DE MANTEAUX

Elégants manteaux de croisé Poiret et Tweed, au prix très spécial le $14.05



Manteaux de Soie

Garnis de fourrure, pour l'été. Les plus chics mantes de la saison, au prix spécial de $25

Fascinantes Robes pour Enfants, en attrayants modèles et coloris, à d'exceptionnels bas prix.

Vêtements pour Hommes

Seulement 150 complets pour Hommes. Toutes les pointures, tissus de bonne qualité. Une extra bonne valeur à $19

Pardessus pour Hommes. En coloris et tissus en vogue, bien confectionnés. Au prix réduit de $14.95

10% d'escompte aux clients d'en dehors de la ville.

OUVERT TOUTE LA JOURNEE, SAMEDI

L. FINE

183, RUE RIDEAU — RIDEAU 2662

LES NOUVELLES DE HULL

UNE TRISTE SEMAINE

Jamais probablement on n'aura été témoin dans notre ville d'autant d'accidents aussi graves que ceux survenus depuis dimanche. Deux personnes, au retour d'une danse, ont été mortellement victimes de l'imprudence du chauffeur qui les conduisait à toute vitesse dans une courbe dangereuse du chemin suivi; une fillette de 5 ans a été frappée par un automobile, en traversant la rue, et expirait quelques heures après; un jeune homme de 16 ans a trouvé la mort en quelques minutes, dans la rivière Ottawa où il venait de se jeter, presque au sortir du souper, pour s'y baigner; un vieillard, mercredi, quitte un bureau d'affaires de la grande rue, met le pied sur la chaussée et est tué froid par un tramway.

C'est un triste bilan d'accidents dans une ville aussi peu considérable que la nôtre. Dans des centres contenant des millions ou des centaines de mille âmes, tel que New York, Chicago, Détroit, voire Montréal, c'est à peine si cela serait remarqué, mais ici une série de semblables événements ne manque pas de frapper l'attention et d'impressionner les gens.

Qu'on en tire au moins des leçons pratiques. Leçons de surveillance pour les parents: voir en autant que possible à ce que leurs enfants, même les plus grands, ne s'exposent pas inutilement; leçons de prudence pour les chauffeurs et occupants d'autos: ne pas faire usage de boisson, ni de vitesse excessive, ne pas s'imaginer que parce que c'est soi, rien n'arrivera de fâcheux; leçon pour tous: redoubler de précaution aux intersections ou aux traverses de rues, s'arrêter, regarder, écouler, selon le motto affiché un peu partout. Pour tous aussi: se souvenir que la mort nous guette à chaque instant, qu'elle peut nous surprendre au moment où l'on s'y attend le moins.

Constamment le danger suspendu sur nos têtes: la foudre, l'électricité, l'automobile, le tramway, la baignade, le canotage, etc., etc... A chacun d'y penser, de se prémunir, de se parer le mieux qu'il peut contre les accidents. Certains semblent inévitables et ne s'expliquent pour ainsi dire pas; d'autres auraient pu être écartés, si l'on eût eu la prudence voulue. Comment concevoir par exemple qu'un conducteur d'auto fasse usage de boisson, aille à une vitesse exagérée, même dans les endroits les plus redoutables? Comment concevoir que des gens se risquent sciemment avec un tel conducteur? Comment peut-on comprendre qu'on aille se baigner dans une rivière profonde immédiatement après un repas?

En ce qui concerne les automobilistes, leurs responsabilités sont grandes. S'ils n'exposaient que leur vie encore, on en serait quitte pour les plaindre, déplorer le triste sort qui leur arriverait, mais ils exposent aussi gravement celle des autres. Sans doute les accidents d'autos ne leur sont pas tous imputables, mais une grande partie cependant.

Les officiers chargés de la circulation, de l'observance des lois et du bon ordre public doivent donc redoubler de zèle, si nécessaire, pour protéger les citoyens innocents. Il ne suffit pas de faire des déclarations aux journaux, de donner des avertissements de prudence, de dispositions à la sévérité, d'annoncer que l'on va mettre en vigueur telle ou telle mesure déjà prévue. Le nombre des accidents, et des accidents graves se multipliant sans cesse, ils doivent être excessivement rigoureux. De même personne ne sera mécontent si les tribunaux infligent aux coupables des punitions méritées qui fassent exemple. Il est totalement insuffisant d'avertir et pour se permettre de le faire, il s'agit de sévir, et fermement.

Il semble aussi que sur des routes aussi fréquentées en été que celles de la Pointe-Gatineau, des chemins d'Aylmer et de Chelsea, ce ne serait pas trop d'au moins un officier sur chacune pour y faire la patrouille.

Et l'on verra qu'une fois toutes les précautions humaines prises, il restera encore de la marge pour des fatalités de hasard, peut-être même d'imprudence évidente. Il faut au moins tout tenter pour en diminuer le nombre.

Henri LESSARD.

NOUVEAU SYSTEME DE NUMEROTAGE ET DE CLASSIFICATION DES DOSSIERS

Inauguré au Palais de Justice de cette ville par le gouvernement de Québec. Les documents seront dans des casiers à l'épreuve du feu, d'après un système de fiches qui rendra leur consultation plus facile et leur préservation plus certaine.

DEUX POURSUITES

Le Gouvernement de Québec vient d'inaugurer, au Palais de Justice de Hull, un nouveau système de numérotage et de classification de dossiers. Le Département du Procureur Général de Québec, désireux d'introduire des méthodes modernes dans la classification et dans la préservation des pièces, qui sont produites au greffe de la Cour Supérieure, a décidé qu'à l'avenir les dossiers seront déposés dans des cases d'acier à l'épreuve de l'incendie et munies d'un système de fiches. De plus, les dossiers seront pliés de façon à ce qu'ils reposent à plat (flat files), de sorte qu'ils pourront se porter plus commodément, être déposés plus facilement dans les cases et y prendre moins de place. Avec ce nouveau système, un avocat désirant consulter un dossier, pourra l'obtenir plus rapidement.

A partir d'aujourd'hui, l'on a inauguré un nouveau système de numérotage de dossiers, au greffe de la Cour Supérieure. L'on a commencé une nouvelle série commençant par le numéro 1.

DEUX POURSUITES

La première poursuite qui a été prise ce matin et qui porte le numéro 1. en est une de Charles Laberge, contre J. A. Rocheleau et Cie, pharmaciens de Hull, pour $20,000 de dommages, pour la mort de son fils. Le demandeur allègue, dans son action, que cette mort aurait été causée par une erreur d'un des employés de cette pharmacie dans la préparation d'une prescription de médecin.

La seconde poursuite qui a été prise ce matin et qui porte le numéro 2, en est une de Lionel Daoust contre l'Union St-Joseph du Canada, en recouvrement de la somme de $2,000 pour laquelle son oncle, Adélard Leblanc, maintenant décédé, était assuré dans cette société. M. Lionel Daoust était le bénéficiaire nommé dans la police d'assurance en question. Mtre Auguste Lemieux, C. R., est l'avocat des demandeurs dans ces causes, qui seront entendues l'automne prochain.

PIQUE-NIQUE A LA FERME EXPERIMENTALE

Sous les auspices de la société d'agriculture du comté de Wright, plus de 800 personnes se sont rendues en pique-nique à la ferme expérimentale d'Ottawa, mercredi. Les organisateurs étaient les agronomes des comtés de Hull et Papineau, MM. J. W. Delaney et Ths Rollin.

Une abondante réfection a été servie par les employés de la ferme. Des allocutions ont été prononcées par MM. A. Archibald, directeur des fermes expérimentales, R. K. Edey, maire d'Aylmer et secrétaitre de la société d'agriculture de Wright, le député provincial de Hull J. R. Lafond, l'agronome Delaney. Tous ont été très satisfaits de la façon dont la journée s'est passée.

DEUX ENQUETES DU CORONER

DES VERDICTS DE MORTS ACCIDENTELLES RENDUS PAR LES JURES DANS LES CAS DES DECES DE LA FILLETTE BEAUDIN ET DE P. FLYNN.

Deux verdicts de morts accidentelles ont été rendus par les jurés mercredi soir, après deux enquêtes tenues par le coroner J.-E. Isabelle à la morgue Gauthier, à la suite du décès de Délicia Beaudin, âgée de 5 ans, tuée mardi par un automboile, et de Patrick Flynn, tué mercredi par un tramway.

D'après St-Germain, conducteur de l'auto, et d'autres témoins oculaires, le conducteur n'allait pas à une vitesse de plus de 18 milles à l'heure. Tous sont d'avis que l'enfant, ne voyant pas venir l'auto alla se jeter droit en avant, en traversant la rue Champlain.

St-Germain arrêta de suite et la recueillit, puis les pompiers la conduisirent à l'hôpital où elle mourut après avoir reçu les plus grands soins.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

Patrick Flynn, qui fut tué par un tramway, mercredi après-midi vers deux heures, en traversant la rue Principale.

L'accident arriva juste en face du bureau de poste, lorsque l'infortuné laissa tout-à-coup le trottoir pour traverser la rue et ne vit pas le tramway.

Le garde-moteur Eusèbe Legros déclara qu'il allait à peu près à 9 milles à l'heure.

M. Antonio ePterson confirma ces déclarations.

M. l'avocat J.-A. Parent agissait comme avocat de la couronne et questionnait les témoins, tandis que M. St-Germain étant représenté par M. Alphonse Fournier et la compagnie Hull Electric par M. J. Noël Beauchamp.

COUR DU RECORDER

John Papineau a été condamné à $20 d'amende et aux frais ou à 15 jours pour avoir conduit son cheval alors qu'il était sous l'influence de la boisson. Il a reçu une sévère remontrance. Le recorder Parent a rappelé que depuis deux semaines les accidents de rue avaient causé 6 mortalités dans Hull et que l'on n'était pas encore assez regoureux contre ceux qui exposent la vie du public.

Arthur Olivier, accusé d'avoir pénétré ivre dans l'église de la Pte-Gatineau, où il aurait frappé de sa canne le tabernacle et causé des dommages à l'orgue pour la somme d'environ $25, a nié sa culpabilité. Procès le 7, cautionnement de $100.

DES JUGEMENTS IMPORTANTS ONT ETE PRONONCES

PAR LES HONORABLES JUGES DEMERS ET WALSH, SIEGEANT EN COUR SUPERIEURE A HULL ET A BRYSON. — CAUSES RELATIVES A DES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Plusieurs jugements importants ont été rendus dernièrement en cour Supérieure de Hull et à Bryson, par les honorables juges Demers et Walsh, dans des causes d'accidents du travail. Nous avons noté déjà ceux accordant des compensations de $1,633, $425 et $802, respectivement à Louis Courville, Jos Brazeau, Wilfrid Fréchette.

Jugement a aussi été rendu par le juge Walsh en faveur du demandeur dans une cause de Daniel Desforges contre la Hawkesbury Lumber Co. Desforges en travaillant pour cette compagnie, à son chantier de la Rivière Du Moine, a perdu l'oeil droit. La Compagnie Hawkesbury, poursuivie en dommages, a confessé jugement pour $500.00 qu'elle avait déjà payé au demandeur Desforges. Le tribunal a rejeté la confession de jugement de la Compagnie Hawkesbury et condamné celle-ci à payer $1933.-62, lequel montant aAouté à celui de $500.00 déjà payé au demandeur forme un total de $2343.62.

Le juge Joseph Demers a aussi rendu jugement dans deux causes de Lucien Desforges contre Hawkesbury Lumber Company et de Eugène Rhéaume contre la même Compagnie, à raison d'accidents qui sont arrivés au chantier de la Rivière Du Moine. Lucien Desforges, qui était un mineur représenté au procès par son père et tuteur Daniel Desforges, de Hawkesbury, avait subi la fracture de la jambe. De là, une poursuite pour indemnité, devant la Cour Supérieure du District de Pontiac. La Compagnie Hawkesbury avait confessé jugement pour $100.00. Mais, le tribunal a considéré que ce montant offert par la Compagnie défenderesse était absolument insuffisant et l'a rejeté, et a condamné cette Compagnie à payer à Lucien Desforges $430.97.

Dans la cause de Eugène Rhéaume, de Cyrville, contre la Hawkesbury Lumber Co., le demandeur avait subi la fracture du pied droit, au chantier de cette Compagnie, à la Rivière Du Moine et avait poursuivi en vertu de la "Loi des Accidents du Travail". La Compagnie défenderesse niait toute responsabilité et avait refusé de payer quoique que ce soit au demandeur. L'hon. juge Joseph Demers a décidé que le demandeur Eugène Rhéaume avait subi un grave accident lui avait causé une incipacité de 15 pour 100, et a condamné la Hawkesbury Lumber Company à lui payer $811.89.

Mtre Auguste Lemieux, C. R., avocat à Ottawa, était l'avocat des demandeurs dans les six causes mentionnées.

LES TRAVAILLISTES FONT LA LUTTE

(Presse Associée)

LONDRES, 2. — Les travaillistes ont continué hier leur lutte, déterminés à avoir recours à tous les moyens possibles pour retarder l'adoption en Chambre des deux projets de loi du gouvernement au sujet de l'industrie du charbon.

W. C. Bridgeman, premier lord de l'amirauté qu'ils considèrent avec Sir W. Joyson-Hicks et un ou deux ministres, comme ennemis intentionnés des intérêts travaillistes, fut le point de mire de leurs attaques.

M. Bridgeman devait proposer hier la troisième lecture du projet de la journée de huit heures pour les mineurs mais les travaillistes recommenceront aussitôt leurs tactiques turbulentes. Dans un discours M. Baldwin tenta de les calmer. Il dit qu'il n'y avait pas d'alternative et que le gouvernement était obligé de suivre ce parti. Personne n'aime à augmenter les heures de travail mais cette méthode de donner aux hommes le choix entre une réduction de salaires et une journée plus longue semblait être le seul moyen de sortir de cette difficulté. Il ajoute que le gouvernement s'occupera des autres recommandations de la commission royale aussitôt que les circonstances le demanderont.

Quand M. Bridgeman voulut parler il y eut du désordre et l'on dû expulser Jack Jones, député de West Ham qui qualifia les ministres d'une troupe de meurtriers. M. Bridgeman pu parler alors mais fut souvent interrompu.

M. Vernon Hartshorn, ancien maitre des postes déclara que le plus grand ennemi des classes ouvrières était le premier ministre actuel. Il fut longuement applaudi par les travaillistes.

Le projet fut adopté en troisième lecture par un vote de 352 à 147. Tout fut tranquille comparé aux troubles qui précédèrent. On dit que Ramsay MacDonald et J. R. Clunes et autres déplorent les désordres causés par le groupe extrémiste du parti et qu'ils tentent de les persuader à prendre des méthodes plus pacifiques.

SIX FEMMES ADMISES AU BARREAU.

Presse Associée

LONDRES, 2.—Six autres femmes ont été admises au barreau de Londres. Parmi ces dernières on note l'hon. Ruth Buckley, fille de Lord Wrenbury, et Mlle Beng Hong Lim, de Penang, la première femme orientale à être admise au barreau. Son frère, Kayi Zeng Lim, a aussi été admis à la pratique de la loi.

M. A.-J. DOUCET AURA-T-IL UN PORTEFEUILLE?

La rumeur circule qu'immédiatement après la prorogation, M. Doucet, député acadien, sera nommé ministre — Un point de justice qu'il importe de régler une fois pour toutes.

M. DOUCET

Persistante et sérieuse, la rumeur circule que le député Doucet deviendra ministre dans le cabinet Meighen, dès le lendemain de la prorogation.

Sans aucun doute, il serait grandement temps que l'on rende justice au double élément acadien et catholique que représente M. Doucet. Il ne faut pas oublier que les catholiques forment 45 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick et que les Acadiens composent un tiers de la population. Cependant depuis la Confédération, le Nouveau-Brunswick avec sa forte proportion de catholiques et d'Acadiens, n'a jamais eu de ministre catholique, ni de ministre acadien.

Voilà pour le principe de représentation, qui a certainement autant de force que celui qui accorde un ministre irlandais catholique. A cet argument général, s'ajoute le mérite personnel de M. Doucet. Jouissant d'une influence considérable dans le domaine agricole, il fut le grand organisateur de la victoire conservatrice dans sa province. En Chambre, il s'est révélé un lieutenant utile et solide. Il jouit auprès des chefs d'une réputation méritée. Parmi la députation du Nouveau-Brunswick il est celui qui, surpasse par le talent aussi bien que par les services.

L'occasion est unique pour M. Meighen de prouver sa largeur de vue et son indépendance, de montrer qu'il est au-dessus des questions de race et de religion. Il serait convenable de sa part de prendre un Acadien dans son ministère.

M. Meighen sera-t-il assez courageux pour choisir M. Doucet? Sera-t-il assez fort pour imposer à son groupe politique dans le pays son choix personnel? Est-il en mesure de résister à certaines pressions, voire certains préjugés de ses partisans? M. Meighen cherche à montrer aux Canadiens français que son patriotisme ne distingue pas entre les races, ni entre les religions. Il a exposé son programme dans Québec et a déclaré, l'autre jour encore, qu'il reconnaissait le rôle important de l'élément français dans la vie nationale du pays. Ce sont là des gestes virils et des paroles patriotiques. Maintenant qu'il a repris la direction du pays, est-ce que ses actes seront à la hauteur de ses discours? Une occasion unique se présente de rendre justice à l'élément acadien, qui fait partie de l'élément canadien-français, en faisant entrer M. Doucet dans son ministère. S'il veut que Québec ajoute foi à ses déclarations, que M. Meighen prouve sa sincérité par des actes comme celui-là.

CETTE CENSURE N'EXISTE PAS

Presse Associée

ROME, 2.—Les correspondants des journaux étrangers en Italie sont libres de communiquer les nouvelles à l'étranger, comme bon leur semble, déclare Signor Grandi, sous-secrétaire des affaires étrangères, qui a nié que le gouvernement fasciste exerce une stricte censure sur les nouvelles destinées aux pays étrangers.

Le sous-secrétaire n'a pas nié les déclarations faites par l'opposition, à l'effet qu'une stricte surveillance est exercée par les autorités locales sur les activités et les dépêches des départements étrangers. Il a soutenu cependant qu'on n'en empêche pas la transmission. La surveillance est nécessaire, parce qu'il est encore trop tôt pour se départir de toutes les mesures de protection et de contrôle, à la suite des activités des ennemis intérieurs du régime fasciste.

LA RÉGENCE DE LA ROUMANIE SERAIT ABOLIE

C'est le désir du général Avaresco — La régence, un instrument politique qu'exploitera Bratiano, explique-t-on — Une entreprise remplie de dangers — La santé de Ferdinand.

LA REINE MARIE

(Presse Associée)

BUCAREST, 2.—Une des mesures les plus importantes qu'a en vue le général Averesco, qui s'est emparé du pouvoir en Roumanie, sera d'annuler la régence créée par l'ancien premier ministre Bratiano.

Il a l'intention de placer la régence entre les mains de la reine Marie, dans l'évantuualité de la mort du roi. Tous les roumains patriotes croient que la création de Michel, fils du prince Carol, comme prince héritier de la couronne, avec une régence qui comprendrait le prince Nicholas, frère du prince Carol, le juge en chef de la cour suprême et le patriarche de la Roumanie, est une entreprise remplie de dangers.

La régence telle qu'elle existe, assure-t-on, ne sera jamais plus qu'un instrument de politique qu'exploitera à son profit Bratiaoo. Les Roumains n'entretiennent aucune crainte au sujet de l'état de santé du roi Ferdinand et le trône de ce dernier n'est encore nullement menacé. Mais le roi a aujourd'hui plus de soixante ans, et il se peut bien, dans l'ordre ordinaire des choses, que le roi disparaisse avant que le prince Michel, qui n'a que quatre ans, vienne en majorité.

La reine Marie ferait excellente figure à la tête de l'état, tout le monde en convient. Sa personne l'emporte même actuellement sur celle du roi par sa force tt sa noblesse. C'est à elle plus qu'à tout autre facteur que la Roumanie doit sa prospérité actuelle.

Si le projet d'Avaresco réussit, dans l'éventualité de la mort du roi Ferdinand, d'est la reine Marie qui deviendrait maitresse du royaume de la Roumanie. Ses magnifiques qualités personnelles et ses vastes connaissances en affaires nationales et internationales lui prêparent une place de choix sur le trône.

UN PROGRAMME AMBITIEUX DE M. MUSSOLINI

Le premier ministre d'Italie en inaugurant hier les quartiers de la Société des auteurs canadiens, a préconisé un nouveau genre de civilisation italienne, un impérialisme spirituel.

GRANDEUR PASSEE

(Presse Associée)

ROME, 2. — "Les auteurs de l'Italie doivent être des instruments de "l'impérialisme spirituel", a déclaré hier soir le premier ministre Mussolini en inaugurant les nouveaux quartiers généraux de la Société des auteurs italiens. "Les auteurs italiens, dit-il, les créateurs dans le pays et à l'étranger, doivent inaugurer le nouveau type de la civilisation italienne. Ils doivent infuser ce qu'on peut appeler un impérialisme spirituel au moyen des théâtres, des livres et des conférences. Nous devons faire connaître, non seulement la grandeur passée de l'Italie, mais encore nous ne devons pas nous arrêter aux galeries des peintures. Nous devons, en travaillant à l'intérieur de nous-mêmes, nous efforcer de produire quelque chose de nouveau qui portera la marque de notre temps. Nous devons faire connaître le nouvel Etat italien comme il fut façonné durant la guerre mondiale, comme le fait la révolution fasciste. Nous devons vivre dans cette atmosphère, parce que toute tentative de nous tenir à l'écart serait inutile, stérile et conduirait à la faillite. Les auteurs ont une importante mission patriotique à remplir. Le gouvernement est prêt à les aider, mais il s'attend à ce qu'ils répondent avec un esprit d'initiative. Il nous faut conquérir par la fascination de notre création spirituelle les nations qui sont encore dans un état élevé de civilisation et qui ne peuvent comme nous se vanter de dix siècles d'histoire incomparable de renaissance.

DEUX LIVRES DU DEPUTE BOUCHARD

Nous avons en main actuellement deux volumes cus à la plume patriotique de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à Ottawa. Ce sont VIEILLES CHOSES... VIEILLES GENS, livre préfacé par l'honorable R. Lemieux, président des Communes, et PREMIERES SEMAILLES, présenté au public par M. l'abbé Camille Roy. Ce dernier en est à sa 3e édition.

Dans ces livres, M. Bouchard parle du "vieux curé, vieux maître-chantre, du bedeau, du crieur, du vieux four, du maquignon, du violoneux, du rammancheux, des coupeurs à la faucille", etc., etc., ou des sujets suivants: "La terre ne meurt pas, aux chantiers, Terre plutôt qu'atelier, Le semeur", etc.

De ces livres s'exhalent "des parfums de bonne terre canadienne".

VIEILLES CHOSES... VIEILLES GENS se vend 90 sous; PREMIERES SEMAILLES, 65 sous. Ajouter 5 sous pour réception par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DROIT"
4, rue Langevin, Hull.

FUNERAILLES DE MLLE E. LEVESQUE

A 8 heures hier matin en l'église Notre-Dame ont eu lieu les funérailles de Mlle Elodia Levesque, fille de M. et Mme Sylvestre Levesque, 127 rue t-Rédempteur, décédée lundi à l'âge de 19 ans. Le service a été chanté par le R. P. Morisseau, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Bonhomme et Boisonneault.

Assistaient aux funérailles, le père de la défunte, M. S. Levesque, ses frères, George Levesque, Joseph Levesque, Charles Levesque, Royal Levesque; ses beaux-frères et soeurs, MM. et Mmes, Toussaient Valade, Oscar Marinier, Eugène Grenier, Lionel Tessier, Albert Paquin; ses oncles, MM. Alex. Levesque, Xavier Levesque, Louis Plantes; Xavier St-Arnaud, Jean-Louis Poirier, Achille Auger, Joseph Auger; ses cousins, MM. Victor Levesque, François Levesque, Elzéar Levesque, Albini Levesque, Omer Levesque, Lucien Auger, Maurice Auger, Trefflé Auger, Emile Paquette, Raoul Emond, Adélard Savard, Emile Savard, Aristide Ouellette, et autres; ses cousines, Miles Jeanne Levesque, Hélène Levesque, Ida Levesque, Yvonne Levesque, Germaine Ouellette, Marie-Ange Ouellette, Juliette Lafrance, Georgette Lafrance, Annette Lafrance, Docile Lafrance, Rose Emond.

Dans le cortège il y avait aussi MM. les échevins Elzéar Duquay, Roy, MM. A.Champagne, Jos. Sarazin, Paul Poirier, H. Longpré, J. Lafleur, E. Bourgeois, B. Bourgeois, H. Bélanger I. Bélanger, O. Barre, E. Roussel, E. Mathé, J. Gravelle, D. Murphy, A. Grenon, H. Plante G. Charbonneau, E. Cayer, L. Lafrance, A. Blais, D. Lauzon, Jos. Sauvé, E. Barbeau, J. Pilon A. Pelletier, V. Fréchette, E. Grenon, St-Pierre, Fleury, R. Piché; Miles Colombe Charbonneau, Germaine Lapensée, Thérèse Jenvenc, Edna Paquin, et un grand nombre d'autres.

Des remerciements sont adressés au R. P. Bonhomme et aux congréganistes pour la récitation de l'office des morts auprès de la dépouille mortelle.

FEU M. N. ST-LAURENT

Jeudi matin est décédé après deux jours de maladie M. Napoléon Léon St-Laurent, époux de Elise Pariseau, 24 rue Ferland, à l'âge de 56 ans. Il laisse son épouse, un fils, Napoléon, une fille, Mme W. Lapensée, tous une fille, Mme W. Lapensée, une fille adoptive, Marie May St-Laurent, tous deux de ull; deux frères, MM. Arthur et Joseph St-Laurent, à Duluth Minn.; deux soeurs, Mmes Joseph Wood, à Springfield, Mass., Ferdinand Proulx, à St-Anaclet de Rimouski. Les funérailles ont lieu demain matin à 8 heures en l'église Notre-Dame.

Nos sympathies à la famille en deuil.

EN VOYAGE DE NOCES

M. Euclide Giroux, de Montréal, et Mme Giroux (Claudia Sauvé), mariés mercredi dernier à St-Hermas, sont de passage à Hull chez MM. Ubald Sauvé, frère de Mme Giroux, Raoul Robitaille et Joseph Martel, ses oncles. Ils retournent demain à Montréal, où ils demeureront.

REFUS DE POURVOIR.

Presse canadienne

HALIFAX, 2.—Frank Beazley, qui a comparu en cour de police et a été convaincu de voies de fait sur la personne de sa femme ainsi que de refus de pourvoir, a déclaré qu'il n'était pas juste d'attendre de lui qu'il donne la moitié de son revenu pour sustenter sa femme et ses enfants. Le magistrat Cluney a déclaré au contraire que c'est le devoir de tout homme de donner au moins la moitié de son revenu pour pourvoir aux besoins de sa femme et de ses enfants.

MAGASINEZ dans la VILLE des BAS PRIX

Les tramways quittent le Château Laurier, Ottawa, à toutes les quelques minutes, directement pour le centre de l'Arrondissement Commercial de Hull.

Tramways — Energie — Lumière

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE HULL

117, rue Principale, Hull — Téléphone: Sher. 1660

Extra Spécial

Pour Samedi

Tous nos

CHAPEAUX D'ÉTÉ

sans exception seront vendus à de très grandes réductions, y compris modèles et importations.



Mlle L. CASAULT

187, rue Principale — Hull

Tél: Sher. 1917

Messieurs! Voici votre occasion d'épargner sur les Vêtements.

Faites votre approvisionnement durant

L'Ecoulement de Mi-Eté de Blanchet

Cet écoulement de séries déclassées constitue une occasion par excellence pour vous d'acheter de la marchandise recommandable à beaucoup moins des prix courants. C'est une chance incomparable pour acheter à grand profit ce dont vous avez besoin pour l'été.

La vente commence samedi, 3 juillet



3 Aubaines en Complets

Complets de Flanelle et Homespun de 2 et 3 morceaux pour hommes et jeunes gens, en épaisseurs, teintes et modèles pour le confort d'été. Valant jusqu'à $35.00 dans le lots. Ecoulement à $14.75

Complets de Worsted de fantaisie pour hommes et jeunes gens, en élégants modèles tailleurs à vestons simples et croisés. Une occasion très spéciale au prix d'Ecoulement de Blanchet, de $23.75

Complets de Herringbone bleu de fantaisie et de Serge Quadrillé pour jeunes gens, en modèles à vestons simples et croisés. Deux pantalons assurant un double user. Notre prix courant est de $38.00. Pour écouler à $29.50

$1.25 --- 2 Aubaines en Chemises --- $1.95

Chemises grandeurs régulières, bien confectionnées et d'un bon user, en les plus nouvelles dispositions et teintes, confectionnées de madras, broadcloth, zéphir tissu, etc., de bonne qualité . . . $1.95

25 douzaines de Chemises de madras et tissu cordé, avec ou sans collets, en toutes les pointures. Il y en a quelques-unes blanches dans le lot. Cotées spécialement pour un prompt écoulement à $1.25

CHAPEAUX DE PAILLE

Deux groupes de Chapeaux de paille légers anglais importés, en nouvelles formes. Réduits pour un prompt écoulement à 95c et $1.45

BAS

Séries déclassées de bas de cachemire pour hommes, de notre assortiment régulier, offerts à un prix des plus avantageux. Toutes les teintes et pointures. . . 49c

PYJAMAS

Pyjamas de croisé et coton mercerisé pour hommes, teintes unies et rayures, pour écouler à . . . $1.95

Pantalons de Vacances, de serge anglaise, pour hommes, à rayures fines. Garantis tout laine. Régulier $6.00. Réduits pour en effectuer un prompt écoulement à $3.95

Camisoles et Caleçons de Balbriggan pour Hommes. Rég. $1. pour . 55c

J. E. BLANCHET

Articles pour Hommes

93, rue Rideau — Rid. 3646

Combinaisons Balbriggan pour Hommes. Manches longues ou courtes. $1.25

Dr J.-E. Champagne

Médecin-Chirurgien

Bureau: Tél: Sh. 2345

1 à 3 P.M.
7 à 8 P.M.

15, rue Victoria, Hull

SPECIALITE: Alimentation et maladies des enfants.

Bureau: Tél: Sher 5411

1-3 P.M.
7-8 P.M.

Dr J.-Léo. Lalonde

167, blvd St-Joseph, Hull

SPECIALITES: Chirurgie et maladies des femmes.

Docteur

Carroll Laurin, B.A.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Travaux Dentaires de Toutes Sortes

Traitement de la Pyorrhée

177, rue Principale - Hull

Tél: Sher. 186.

GRANDE VENTE de Juillet

Commençant Samedi, le 3

Des réductions extraordinaires vous sont offertes..

Profitez-en !

A. AHMED

Marchandises Sèches

Toujours en main un assortiment considérable de Merceries pour Dames, Hommes et enfants, etc., etc.

69, rue Du Pont - Hull

Tél: Sher. 1912-J.

On demande des filles d'expérience comme commis.

CORO L'EXTRACTEUR DE CORS

SUR, EFFICACE, SANS DOULEUR

EN VENTE PARTOUT 25c

FRANCO PAR LA POSTE

A.R. FARLEY, HULL, QUE.

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre de la semaine: "Pour avoir la vertu de patriotisme il faut en faire des actes".

LE CINEMA DE NOS JOURS

CONFERENCE DE M. PLACIDE LAFLAMME.

Une des dernières conférences données au Cercle Châtelain de l'A. C. J. C., avant le terme de l'année acéjiste, fut celle de M. Placide Laflamme. Celui-ci traita d'une question très actuelle, surtout depuis les récentes menaces des magnats du cinéma américain et juif de ne plus laisser entrer leurs pellicules dans la province canadienne-française et catholique de Québec. L'avènement de ce fait peu probable serait une bénédiction pour nous, comme le conférancier le fit bien voir dans ses paroles sur "Le cinéma de nos jours".

Actuellement, dit l'orateur, le cinéma est une des plus grandes ruines morales de toutes les nations civilisées. Pourquoi donc? D'abord, parce que 75 à 80 pour cent des scènes reproduites sur l'écran sont des drames démoralisants, des comédies de mauvais goût et malsaines, des représentations diverses et souvent grotesques où l'on se moque de la décense, du mariage et de sa sainteté, de la religion et de l'honneur, de l'autorité établie comme de la police. Ces vues très communes et quelconques, présentées à grand spectacle sous prétexte d'art, montre le vol dans tous ses détails et y font découvrir des voluptés dégradantes et honteuses.

MEFAITS CHEZ LES JEUNES

Et tout cela est alors une leçon de vices, leçon vivante et saisissante s'il en est une, que nos jeunes vont prendre au cinéma corrupteur et démoralisateur. A cette école néfaste, ils apprennent de façon alarmante, puisque ce qui est vu est retenu beaucoup plus facilement par les bambins que ce qui est lu ou entendu. Combien de fois n'avons-nous pas eu connaissance de jeunes gens et de "jeunesses", à peine sortis de l'enfnace, comparaissant devant les tribunaux pour des vols et autres délits et faisant à la justice l'aveu d'avoir pris au mauvais cinéma la source de leurs mauvaises actions.

UN EXEMPLE

Je vais vous rapporter un exemple, tel que je l'ai lu. "C'est à Albi, écrit le procureur général de Toulouse, que l'influence délétère du cinéma sur la criminalité s'est révélée dans des conditions de gravité préoccupante. Suggestionnés par les représentations cinématographiques dont ils étaient les spectateurs assidus et copiant exactement les procédés dont usaient les acteurs des drames policiers qu'ils voyaient chaque soir, 15 mineurs se sont réunis dans le chef-lieu de Tarn et ont commis un minimum de 70 crimes ou délits qui ont été déférés à la cour d'assises ou au tribunal correctionnel. Constitués en bande organisée, qu'ils avaient nommée "la cravate noire", plusieurs d'entre eux étaient porteurs de révolvers et de cagoules noires.... Ils commettaient généralement leurs méfaits à la sortie même des salles de spectacles. C'est par un simple hasard (l'impossibilité où ils se sont trouvés de crocheter une porte) que ces malheureux n'ont pas commis, sur deux vieillards aisés et vivant seuls, le double assasinat qu'ils avaient projeté. Voici un exemple frappant de l'influence malheureuse des représentations cinématographiques sur l'esprit de nos jeunes".

CHEZ LES GRANDS

Maintenant que nous avons vu comment les scènes de cinéma agissent sur l'imagination des enfants, voyons ce qu'elles produisent sur les grandes personnes. Que retire-t-on du cinéma quand on y assiste assez souvent? D'ordinaire les vues animées conduisent à des égarements. Elles affilent nécessairement les esprits sensitifs par la représentation tout à fait crue et immorales, qui, sous prétexte de montrer le drame tel qu'il s'est passé, font apparaitre sur la scène des acteurs et plus souvent des actrices presque nus s'ils ne font pas voir leur nudité complète. Quel met exquis pour l'âme, l'imagination et les sens! La pudeur la plus élémentaire s'y révolte.... Et il est cependant des gens naïfs pour croire que vraiment tous les drames du cinéma ont existé et seront scandalisés si vous soutenez le contraire... eux qui se scandalisent si peu des représentations scéniques presqu'innommables.

EN GARDE!

Aux grands maux les grands remèdes. Il convient donc de soigner avec beaucoup de soins l'énorme et grave mal du cinéma délétère. Il faut d'abord souhaiter et encourager la production de bonnes pièces cinématographiques où la foi est respectée, où la morale est honorée, où le bon sens prime. Nous aurions besoin dans notre catholique province québecoise de vues animées chrétiennes, rappelant nos moeurs et nos coutumes ancestrales, nous parlant notre langue, animant notre patriotisme canadien-français, nous incitant à aimer d'avantage notre pays. Pourquoi les nôtres ne formeraient-ils pas une société qui ne produirait que des pièces vraiment inoffensives, moralisatrices et bonnes, comme la chose se pratique chez les catholiques de France et d'Italie, pour combattre plus efficacement le mauvais cinéma.

Il est aussi du devoir de tout catholique de ne pas assister à un spectacle dès que la représentation parait mauvaise ou louche. Il faut de plus inciter les autorités provinciales et civiles à légiférer de façon attentive et plutôt scrupuleuse en ce qui concerne la censure des pièces cinématographiques et de ne jamais hésiter à retrancher les pièces franchement mauvaises de la circulation. Malgré le chemin fait, il se trouve encore beaucoup de progrès a opérer de ce côté. Quand à nous, faisons notre plein devoir sous tous ces rapports.

AUTOUR DE NOTRE CLOCHER

A M. Honoré Laprade et à son épouse, née Philomène Bruebois, un fils est né, baptisé le 20 juin sous les noms de Rolland-Joesph. Parrain et marraine M. et Mme Aldéas Matte.

A M. Josaphat Desjardins et à son épouse, née Florida Maisonneuve, une fille est née, baptisée le 23 juin sous les noms de Marie-Jacqueline-Bérangère. Parrain, M. Ernest Leblanc, marraine, Bérangère Thibault.

A M. Elphège Plouffe et à son épouse, née Jeanne Lacombe, une fille est née, baptisée le 26 juin, sous les noms de Marie-Marguerite-Liliane. Parrain M. Désiré Lacombe, marraine, Marguerite Chartrand.

A M. Hector St-Jacques et à son épouse, née Rhéa Carrière, une fille est née, baptisée le 27 juin, sous les noms de Marie Jacqueline-Fleurette. Parrain, M. Isidore Carrière, marraine, Marie-Louise Laurin.

A M. Félix Laurin et à son épouse, née Marguerite Brisebois, un fils est né, baptisé le 27 juin, sous les noms de Joseph-Léon-Albert. Parrain, Lionel Lauria, marraine, Mlle Fleur-Ange Carrière.

A M. Dolphis Chénier et à son épouse, née Cordilia Patry un fils est né, baptisé le 27 juin, sous les noms de Joseph-Gaston-Jean-Guy. Parrain B. Martel, marraine, Marie Hamelin.

A M. Honorius Gauthier et à son épouse, née Eugénie Charest, un fils est né, baptisé le 27 juin, sous les noms de Joseph-Aldège-Fernand. Parrain, Aldège Charest, marraine, Louisa Marengère.

CARNET SOCIAL

M. et Mme Amédé Gratton, d'Iroquois Falls, visitent des parents et amis de Buckingham. Leur séjour durera deux mois et demi.

M. et Mme Télesphore Dumoulin et M. et Mme Alcide Dumoulin, de Tupper Lake, N. Y., visitent les familles Cléophas Gagnon et David Hamilton.

Mlle Yvette St-Jean, de Hull, Qué., passe une quinzaine de jours à Buckingham chez des parents et amis.

M. Philippe Mercier, linotypiste à l'imprimerie de Chicoutimi, est pour trois semaines l'hôte de ses parents M. et Mme Joseph Mercier.

Mlle Angélina Smith, institutrice à N.-D. de la Salette, est revenue dans sa famille pour le temps des vacances.

M. l'abbé Desjardins, cure de Vankleek Hill, Ont., bénissait mercredi matin à 9 heures, l emariage de son neveu, M. Joseph-Eugène Maisonneuve, fils de M. et Mme Alfred Maisonneuve, d'Angers, avec Mlle Rose-May Lacroix, fille de M. et de feu Mme Isaac Lacroix de Buckingham. Les deux pères servaient de témoins et Mlles Alice Portelance, Marie-Reine Mercier, Annette Boileau, et Annette Gauthier agissaient comme demoiselles d'honneur. Le mariage fut célébré avec les honneurs des Enfants de Marie, dont la mariée faisait partie.

"Le Droit" présente ses meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Eugène Maisonneuve.

AU COUVENT D'ANGERS

Dimanche soir, le 20 juin, les élèe de l'école du vilage d'Angers, sous la direction des Religieuses du Sacré-Coeur ont donné une magnifique séance en l'honneur de leur dévoué Pasteur, M. le curé Milard.

La salle paroissiale était comble car tous avaient voulu rendre un public hommage à notre vénéré Curé qui se dévoue à Angers depuis près de 12 ans.

Le programme très bien choisi et agréablement varié fut exécuté avec un entrain et un savoir-faire qui font honneur aux religieuses organisatrices ainsi qu'aux jeunes actrices et acteurs.

La soirée s'écoula comme un charme, pendant près de 4 heures, les différentes pièces qui se déroulèrent sur la scène intéressèrent un nombreux auditoire, heureux de constater qu'à Angers on savait faire les choses aussi bien que partout ailleurs.

Les benjamins de la fête présentèrent une magnifique gerbe de fleurs et une bourse.

M. le curé très ému remercia en termes délicats ses chers enfants, il les félicita de leur beau succès et rendi hommage au dévouement des Religieuses du Sacré-Coeur.

Dans l'auditoire on remarquait la Rév. Mère Provinciale des SS. du Sacré-Coeur qui était accompagnée de Sr St-Louis d'Ottawa. M. le curé adressa à la Rév. Mère un grand merci pour le bien fait à Angers par la congrégation qu'elle représente. Il remercia enfin toute la paroisse pour la reconnaissance qu'elle lui témoignait en assistant en si grand nombre à cette joyeuse fête. M. le curé fut aussi très sensible aux voeux et aux prières qu'on voulut bien faire pour son bonheur.

Très content de ses chers enfants, M. le curé leur accorda un congé bien mérité. Tous se retirèrent gardant de cette fête le meilleur souvenir.

PROGRAMME DE LA SEANCE

1—Saynète: Le Trône d'Or

Personnages

Notre-Seigneur . . M. Sylvio Larose
St-Pierre . . . . . H. Proulx
Un Dominicain . . . . . R. Richer
L'ange Gabriel . . . . A. Smith
La Ste-Vierge . . Mlle F. A. Proulx
Une marquise . . . Mlle G. Larose
3 Anges: .... G. Larose, M. Proulx
T. Proulx

2—Saynète: Les bévues de Perrette
Mlles A. Demers et A. Lacroix

3—Monologue: "Est-ce comique ma grammaire?"
M. R. Proulx

4—Saynète: "Les Médecins imaginaires".
Gringalet . . . .M. H. Proulx
3 garçons: M. Proulx, C. Mongeon et R. Proulx
Le médecin . . . . D. Seward

5—Choeur de fête: "L'Echo"

6—Saynète: "La Brodeuse"
La Brodeuse . . Mlle A. Leroux
Sa fille . . . . Mlle M. Proulx
La comtesse . . . Mlle A. Demers
sa fille, Blanche de Lauriston:
. . . . . Mlle F. A. Proulx
Mlle Julie . . . . . G. Larose

7—Chant: "Le Tailleur et le Paysan"
M. D. Simard

8—Monologue: "Le Cousin de Bonne Maman".
M. H. Maisonneuve

9—Saynète: "C'est trop! C'est pas trop!
La Mère . . . Mlle A. Demers
La Grand'Mère .. Mlle A. Leroux
Une amie de Coton
. . . . . Mlle F. A. Proulx
Coton . . . . . Mlle G. Larose
Pincée . . . . . M. Proulx
Mlle Gélique . . . Mlle A. Larose
Le mendiant .. M. A. Mongeon
Un marchand de légumes
. . . . . M. J. Maisonneuve
Un boulanger . . M. L. Proulx

10—Saynète: "La fée Bonbons
Drill des Pages
Les bébés
Bouquet offert par M. B. Boileau accompagnée de 2 Pages: M. R. Mongeon et L. Santland
O Canada

Au piano: Mlle B. Gingras.

Plusieurs duos furent très bien exécutés par Mlles B. Gingras, G. Smith et Mme J. Routhier.

Mlle Gertrude et M. Ernest Smith prêtèrent leur bienveillant concours aux Religieuses du Sacré-Coeur.

Mardi, 22 tous les élèves reprirent leur classe. M. le curé Milard, accompagé de MM. les Commissaires Treflé Mongeon et Jos. Proulx, en présence d'un grand nombre de parents, fit subir l'examen à tous les élèves. Tous passèrent un très bon examen. M. le Curé ainsi que MM. les Commissaires furent très contents des nombreux progrès des élèves. L'examen se termina par la distribution des prix.

Grâce à la générosité de MM. les Commissaires tous les élèves furent récompensés suivant leur mérite.

M. le curé distribua en outre plusieurs volumes, dont voici les noms des heureux gagnants:

1ère Classe:—Mlle Jeanne Mongeon; M. Sylvio Larose.

2ième Classe:—MM. Hector Potvin et Jules Larose.

3e classe:—M. Jules Proulx; Mlle Irène Burke.

Après la distribution des prix, Mlle Jeanne Mongeon au nom de tous les élèves, remercia M. le curé, MM. les Commissaires, ainsi que tous les parents. M. le Curé répondit à l'adresse, félicita les enfants de leur travail et leur donna de sages conseils pour les vacances, puis il fit descendre sur tous sa paternelle bénédiction.

Les élèves dirent au revoir à leurs dévouées religieuses. Tous partirent très contents des récompenses obtenues. Nous leur souhaitons de Bonnes et Saintes vacances.

LES CROISIERES DU PACIFIQUE CANADIEN

Les albums de grand luxe que le Pacifique Canadien publie depuis quelques années pour annoncer ses croisière d'hiver, provoquent toujours, parmi les connaisseurs, un concert d'élogieuses appréciations, tant est soignée et de bon goût la toilette artistique de ces admirables publications. Mais il semble cette année que la Compagnie se soit surpassée avec son album traitant des prochaines croisières autour du monde et dans la Méditerranée. Jamais encore, croyons-nous, une organisation de transport n'a distribué, dans un but de réclame, un travail d'une aussi grande valeur artistique et d'une telle recherche typographique. C'est un véritable chef-d'oeuvre, digne d'une place d'honneur dans la bibliothèque de tout homme de goût.

De même format que les précédents, cet album comporte, en outre de textes descriptifs sur les pays que visiteront ceux qui entreprendront l'une ou l'autre de ces croisières, des scènes ou des portraits en couleurs de types de chacun de ces pays. Les sujets ont été vigoureusement brossés à pleines pages, par l'excellent artiste américain Maurice Logan.

C'est ainsi qu'en feuilletant, l'on voit défiler un vigneron des Iles Madère, une danseuse algérienne, un fleuriste napolitain, un chanteur vénitien, un marchand de fruits de Constantinople, un groupe de paysans égyptiens, un hindou au turban multicolore, un éléphant tout caraparaçonné de brocart doré et portant des princes cingalais, une javanaise, une fille des Philippines, un vieux marchand mandchou, une "geisha" japonaise vêtue d'un kimono aux couleurs vives, une hawaïenne au teint bruni, une créole, etc. La couverture porte la pièce de résistance: c'est un groupe, où, dominés par un éléphant gigantesque, se mêlent, dans un coloris d'une richesse inouïe, tous les types des pays qui figurent dans les itinéraires des croisières qu'entreprendront l'hiver prochain, l'"Empress of France", pour la Méditerranée et l'"Empress of Scotland" pour le tour du monde.

Cet album, qui porte le titre: "Canadian Pacific Cruises 1926-1927", a évidemment été publié à grands frais; aussi n'est-il distribué par les agents du Pacifique Canadien qu'à ceux qui peuvent être intéressés à faire l'une ou l'autre de ces croisières. C'est une oeuvre d'art qui mérite, à ceux qui en ont dirigé la publication, les plus vives félicitations.

HAWKESBURY, ONT.

30 juin 1926.

M. Dan Ménard est allé à Ottawa, la semaine dernière par affaires.

Mme Amédée Séguin, de l'Orignal était en visite chez des parents jeudi dernier.

Mlle Charlotte Charbonneau est partie la semaine dernière pour passer une quinzaine de jours à Montréal, chez des parents et amies.

Mlle Ida Duchesneau, de l'Orignal était de passage à Hawkesbury jeudi dernier.

M. Jean Castonguay, fils de M. J. B. Castonguay, est revenu du collège Bourget, de Rigaud, pour passer les vacances dans sa famille.

M. et Mme H. Yelle et leur fils de Lefaivre, Ont., étaient de passage à Hawkesbury, par affaires, le 25 juin dernier

M. Lucien Berthiaume qui était à Jonquières, Qué., depuis quelque temps est revenu à Hawkesbury la semaine dernière, pour quelque temps.

M. Marcel Proulx, de l'Orignal, était ici à la fin de la semaine dernière.

MARIAGE

Mardi, le 29 juin, à 9 heures, a été célébré en l'église de Chute à Blondeau, Qué., le mariage de M. Henri Larocque, fils de M. André Larocque, boucher de cette ville, à Mlle Dorine Daoust, fille de M. Jean Daoust. Le mariage fut béni par M. le curé Leclair. Après la cérémonie, le déjeuner fut servi à la demeure de M. Daoust. De là, ils vinrent à Hawkesbury en auto, où le vin fut servi chez M. Larocque. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour voyage à Ottawa. A leur retour, ils demeureront à Hawkesbury.

NAISSANCES

Legault — Le 15 juin, à M. et Mme Albert Legault, un fils, Joseph Bernard-Oscar.

Paquette — Le 16 juin, à M. et Mme Joseph Paquette, une fille, Marie-Mathilde Pauline.

Lefebvre — Le 19 juin, l'épouse de M. Joseph Lefebvre, une fille, Marie, Odille, Jeanne.

SOUTH INDIAN, ONT.

30 juin 1926.

Le 28 courant, un grand nombre de nos cultivateurs firent la visite de la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

Trois de nos paroissiens sont à l'hôpital de la rue Water: Mme Henri Forget, entrée le 12 courant dans cette institution et qui doit revenir cette semaine en bonne voie de guérison; Mlles Rose et Alice Lachapelle, entrées la semaine dernière et que l'on dit mieux. A toutes, nous souhaitons un prompt rétablissement.

On se plaint de l'apparence du foin; on craint que la récolte en soit pauvre.

La semaine dernière, nous avons eu dans nos parages des visiteurs du Vermont: M. et Mme Victor Pominville en voyage de noces, ainsi que ses frères et leurs familles MM. Polydore et Ferdinand Pominville, MM. David et Moise Désabrais, tous sont venus en auto. Il y en avait trois.

M. et Mme Emile Pominville avec sa dame et ses enfants d'Ottawa, ont également passé quelques jours en promenade ici.

ST-EUGENE DE GRANTHAM, QUE.

30 juin 1926.

Mlle Aldéa Grégoire, accompagnée de M. Léon St-Jean, de Montréal et Mlle Anna Grégoire, accompagnée de M. Jean-Baptiste Niquette, de St-Hyacinthe, ces jours derniers.

Nazaire d'Acton, étaient les hôtes de M. et Mme Honoré St-Jean, de Roxton Falls, dimanche dernier.

Plusieurs des nôtres se sont rendus à Acton Vale pour entendre les discours des honorables L'Espérance, sénateur et André Fauteux ex-ministre dans le cabinet conservateur, mentionnons M. et Mme A. Grégoire, MM. Alexandre Fréchette Damase Ferland, Ernest Grégoire, M. et Mme Henri Boudreau, Mlles Anna et Aldéa Grégoire, Rose-Alma Cardin, Yvonne et Alice Vanasse ainsi que Mlle Gilberte Plante.

M. l'abbé Adélard Desmarais a assisté aux Quarante-Heures de Ste-Hélène de Bagot.

Les examens des écoles ont eu lieu les 29 et 30 juin. Les commissaires sont satisfaits des résultats.

Mme Damase Dufresne et Mlle H. Dufresne étaient de passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers.

Etablie en 1889 "TRENTE SEPT ANNEES DE SERVICE FIDELE" Queen 5400

Aubaines d'Ecoulement

comportant une profusion de véritables occasions chez

L. - N. POULIN Limitée

Pour les Acheteurs, Samedi Matin

LE MAGASIN FERME à 1 p. m., LE SAMEDI, durant Juillet et Aout

Voile Fleuri

Un lot de Voile Fleuri de qualité de choix. Valant jusqu'à $1.25 la verge. Pour écouler, samedi matin, à 39c

Souliers de Tennis
Fleetfoot

Souliers de Tennis Fleetfoot pour dames, oxfords ou à courroies. Toutes les pointures. La paire $1.35

Oxfords pour Enfants

Oxfords scuffer noirs et bruns pour garçonnets et fillettes. Souliers robustes, pointures 4 à 10 1-2. Spécial d'écoulement $1.69

Ceintures de Caoutchouc
pour Hommes

Un lot de Ceintures de Caoutchouc pour Hommes, boucle nickelée de sécurité. Spécial d'écoulement 19c

Sandales pour Fillettes

Un lot de Sandales brunes pour fillettes, pointures jusqu'à 2. Spécial d'écoulement $1.39

Bas pour Hommes

Un lot de Bas pour Hommes, pour écouler, samedi matin, au prix spécial d'écoulement de 44c

Camisoles pour Dames

Un lot de Camisoles épaisseur d'été pour dames, tailles jusqu'à 40. Spécial 25c

Bouffantes pour Dames

Un lot de Bouffantes Tricotées, un bel assortiment de teintes. Spécial d'écoulement 45c

Serviettes de Bain
de Fantaisie

Serviettes de Bain jacquard de fantaisie, grande dimension, valant jusqu'à 60c. Spécial d'écoulement, chacune 39c

Voile Bordé de 45 pcs

Un lot de Voile Bordé de 45 pcs. Valant jusqu'à $1.50 la verge. Spécial d'écoulement 95c

Broadcloth Anglais

Broadcloth anglais de $1.25. Rayé, à pois et de fantaisie. 36 pcs et 38 pcs de largeur. Spécial d'écoulement 69c

Coupons

Tous les coupons de tissus lavables, pour écouler, samedi, à . . . . . 1/2 PRIX

Petits Bas de Lisle
pour Enfants

Ecoulement de Petits Bas de Lisle de choix pour Enfants. Un vaste assortiment de teintes. Samedi . . . . . 3 paires pour $1

Un Mot d'Appreciation

Nous désirons exprimer notre cordiale appréciation et notre sincère gratitude à nos milliers de clients et amis d'Ottawa et de la banlieue pour la splendide réponse qu'ils ont donnée à nos efforts durant les douze jours de notre Grande Vente d'Ecoulement. Il va sans dire que la grande vente que nous venons de faire nous a laissé bien des séries déclassées. Cette marchandise est désirable à plus d'un titre et durant ces quelques jours-ci nous la solderons chez Poulin. Il nous est impossible d'annoncer les nombreuses attrayantes aubaines qui attendent votre choix, mais nous vous demanderons de bien vouloir magasiner de bonne heure, samedi matin, afin de ne pas être désappointé. Voyez les articles non annoncés. Il y a des centaines d'occasions qui vous enchanteront.

VEUILLEZ, S. V. P., MAGASINER DE BONNE HEURE,
SAMEDI MATIN

LE MAGASIN FERME A 1 P.M., SAMEDI.

Ampoules Electriques

Un lot d'ampoules électriques de 25-40 watts. Pour écouler, samedi, à . . . 8 pour $1.00

Fers à Friser

Un lot de fers à friser pour dames. Mettez-en un dans votre sac de voyage. Spécial d'écoulement 5c

Soie Shantung

Un lot de Soie Shantung, 33 pcs de largeur. Exempte d'apprêt. La verge 54c

Combinaisons Athlétiques
pour Hommes

Combinaisons Athlétiques de Naincheck pour Hommes. Tailles 36-44. Spécial d'écoulement 69c

Boîtes à Chapeaux
pour Dames

Fini cuir verni, bordure de cuir, garniture brune, rousse et noire. Samedi $4.19

Cravates pour Hommes

Soie coupée et tricotée de choix. Dispositions rayées et de fantaisie. Spécial 49c

Souliers de Bain

Un lot de souliers de bain de caoutchouc pour dames. Attrayants coloris. La paire 90c

Souliers Athlétiques
Fleetfoot

Un lot de souliers athlétiques Fleetfoot, noirs et bruns. Quelques-uns blancs. Spécial d'écoulement 99c

Flanelle Crème Tout Laine
de 54 pouces

Valant $2.25. Flanellette tout laine, pour manteaux et jupes. Spécial d'écoulement $1.78

Toile Madère

Tous les Napperons, Centres et Chemins de Toile Madère au prix spécial d'écoulement de la . 1/2 PRIX

Bas de Lisle pour Hommes

Bas de Lisle de qualité de choix pour hommes. Teintes unies et dispositions de fantaisie. 9 1-2 à 11. Spécial, samedi 33c

Pantalons Longs Kaki
pour Garçonnets

De coutil de qualité de choix, extra bien faits, pour les âges de 6 à 16 ans. Spécial, samedi . . . $1.29

25 Coussins Chesterfield de Mohair

Réversibles, pour sofa de vivoir ou de petit salon. Prix spécial $3.98

Chaises et Berceuses de Rotin

Avec sièges auto, couverture de bonne qualité. Valant $22.50. Pour écouler à $14.85

Lit Complet de Simmons

Sommier, matelas, toutes les dimensions. Le tout garanti $19.45

Un Lot de Gants

Comportant des gants de soie et Chamoisette à deux pressions, aussi de longs gants de chamois suède. Valant jusqu'à $1.50. Spécial 49c

Bas de Soie Tricot
Monarch

Texture uniforme, semelles et talons doubles. Splendides teintes. Spécial d'écoulement, la paire 39c

Bas-Bob

Bas Bob de soie pour dames et jeunes filles; en les teintes de pêche, chair, blanc et bleu pâle. Samedi, la paire $1.19

Bas Façonnés

Bas de fil pure soie, blancs seulement. Toutes les pointures. Sous-types. Spécial, samedi $1.79

Bas de Soie pour Dames

Jambe de soie 23 pcs. renforcés, en neuf attrayantes teintes. Spécial d'écoulement 89c

Bas Golf pour Enfants

Un lot de Bas Golf de Lisle et de Soie pour enfants, un bel assortiment de teintes. Toutes les pointures. Valant jusqu'à $1.25. Pour écouler, samedi 67c

Cravates Tricotés
pour Garçonnets

Un lot de Cravates Tricotées de Soie pour Garçonnets, dispositions barres croisées, coloris scolaires. Samedi matin, chacune 44c

Longs Gants de Soie

Gants de Soie Kayser de 16 boutons, bouts de doigts doubles. Un choix de teintes. Spécial d'écoulement $1.58

Chapeaux Non Garnis
pour Dames

Un écoulement de Chapeaux Non Garnis pour Dames. Des centaines dans le lot. Valant $2.95. Spécial d'écoulement, samedi 39c

Mallettes

Mallettes brunes et noires, deux courroies de cuir, poignée de cuir, serrures et fermoirs robustes. Spécial d'écoulement $1.89

Réveille-Matin

Un lot de Réveille-Matin Globe. Spécial d'écoulement . . . $1.19

Colliers

Modèles draperies et pendentifs, en teintes pour assortir toutes les robes d'été. Spécial d'écoulement 99c

Sacoches Blagues

Sacoches blagues nouveautés, de tapisserie et cuirs de couleur. Valant $4.95. Spécial d'écoulement $2.69

Le magasin de satisfaction d'Ottawa

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES A ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 2. — On nous communique, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, les derniers changements dans le personnel ecclésiastique, pour l'année scolaire 1926-27:

M. le chanoine Léon Pratte, supérieur; Mgr Philippe Choquette, P. D., vice-supérieur; professeur de biologie; M. le chanoine André Dubreuil, procureur; MM. les abbés Saul Genéron, chapelain des Soeurs Sainte-Marthe; Gustave Roy, professeur d'histoire et de géographie canadiennes; Arthur Vézina, professeur d'histoire et assistant-économie; Albert Lafond, en repos; Charles Lescault, professeur d'anglais; J.-B. Olivier Archambault, préfet des études et bibliothécaire; Joseph Laferrière, professeur de latin et d'histoire en belles-lettres; Elphège Gervais, professeur de grec, les Versifications, et bibliothécaire chez les élèves; Joseph Lemay, directeur des élèves; Hector Morin, professeur de Philosophie, 2e année; Louis Raymond, professeur de syntaxe spéciale; Rosario Martin, professeur de Mathématiques; Ulderic Decelles, professeur de Versification, 1ère division; Aldée Desmarais, professeur-adjoint de Rhétorique; Henri Mongeau, professeur d'Eléments latins, 1ère division; Philippe Auger, professeur de Belles-Lettres; Rosario Vadnais, professeur-conjoint de Rhétorique; Euclide Théberge, professeur de sciences; Auguste Lésesque, professeur d'anglais; Raoul Martin, professeur de Versification, IIème division; Hermann Hébert, professeur de Philosophie 1ère année; Elie Renaud, étudiant à l'Université Laval, Québec; Hervé Lavallée, professeur de Méthode, 1ère division; Lucien Martel, professeur de Syntaxe, 1ère division; Hector Bernard, assistant-professeur en Syntaxe spéciale, professeur de diction et maître de chapelle; Albéric Degrandpré, 1er agent chez les externes; Gérard Lupman, 1er maître de discipline; Emilien Ravenolle, professeur de Synaxe, IIème division; David Petit, professeur d'anglais; Paul St-Pierre, professeur d'Eléments-latins, IIème division; Roger Préfontaine, infirmier; Ovila Fournier, 2e maître de discipline; Joseph Martel, 3e maître de discipline; Armand Brouillard, professeur d'Eléments latins; IIIème division; François Leblanc, 5e maître de discipline; Arthur Proulx, régent chez les externes; Télesphore Dubuc, professeur de Méthode, IIe division; Armand Bail, professeur de Mathématiques; Joseph Bourgeault, professeur d'Eléments français; Alcide Roy, 8ème maître de discipline; François-Xavier Côté, surveillant à la petite étude.

CHRONIQUE...

Suite de la 3ème page

ériels devraient quitter les sièges qu'ils occupent.

Si le gouvernement précédent reprenait le pouvoir moins d'un mois après l'avoir perdu, ses ministres n'auraient pas à se soumettre à une élection.

Il est évident que c'est dans un cul de sac que le Board of Strategy vient de conduire le parti conservateur. Si le premier-ministre actuel demande une dissolution, il ne devrait pas l'obtenir. Car enfin voudrait-on admettre que le gouverneur général a sur le peuple et le Parlement du Canada un droit que le roi lui même n'a pas?

M. King a prononcé un tel discours, hier soir, que c'est à se demander s'il ne vaudrait pas mieux qu'il reste dans l'Opposition pendant quelques années. L'Opposition y gagnerait. Cependant, il faut pour le moment remettre le parti libéral au pouvoir et lui permettre de terminer le travail de la session.

Une motion de M. Robb

M. J. A. Robb (Châteauguay-Huntingdon), après un très bref discours présente la résolution suivante, avec l'appui de M. Motherwell:

"Que les actes accomplis dans cette Chambre par les honorables députés qui ont rempli les fonctions de ministres de la couronne depuis le 29 juin 1926, à savoir les honorables députés de York-Ouest, de Fort-William, Vancouver-Centre, Argenteuil et Wellington-Sud, et l'honorable député senior de Halifax, constituent une violation et une infraction des privilèges de cette Chambre, pour les raisons suivantes:

"1.—Que les dits honorables députés n'ont pas le droit de siéger dans cette Chambre, et auraient dû cesser d'y occuper leurs sièges, s'ils remplissent leurs fonctions en qualité d'administrateurs des différents ministères qui leur ont été distribués par arrêtés ministériels.

"2.—Que s'ils ne remplissent pas ces fonctions légalement, ils n'ont pas le droit de contrôler les affaires du gouvernement dans cette Chambre et de demander les subsides pour les ministères dont ils prétendent être les ministres suppléants."

Sir Henry Drayton ne s'y oppose pas

Le chef du gouvernement provisoire ne considère pas que cette motion soit dans l'ordre. Aucun avis n'en a été donné. Cependant il ne s'y oppose pas.

Quelques autres discours

M. A. U. B. Bury, député conservateur d'Edmonton-Est, ne croit pas que les hauts principes constitutionneles préoccupent tant que le chef de l'Opposition. Il a plutôt des préoccupations personnelles et politiques. Il trouve que des ministres provisoires tels que ceux qui dirigent actuellement la Chambre sont aussi responsables que des ministres ordinaires.

M. Jean-François Pouliot (Témiscouata) appuie fortement la résolution Robb. Il répète plusieurs bons arguments dont s'étaient servi les libéraux qui ont parlé avant lui.

Le colonel Geary (Toronto-Sud), le même qui a provoqué le premier vote défavorable au nouveau gouvernement Drayton en en appelant d'une décision du speaker, parle dans le sens de M. Bury. Il blâme l'Opposition de soulever une question de constitutionalité quand il n'y a qu'une question de pouvoir qui est en jeu. Puis dans une longue phrase entortillée, on croit comprendre que la dissolution du Parlement sera annoncée bientôt.

M. King bondit: M. Geary a-t-il voulu dire que la Chambre pouvait s'attendre à la nouvelle de la dissolution du Parlement d'ici à quelques minutes?

M. Geary répond qu'il n'a pas voulu dire cela.

Après les discours de MM. Cahan, Maclean et Stansell, la Chambre vote sur la motion qui est adoptée au vote de 96 à 95.

MEIGHEN OBTIENT...

suite de la 1ère

C'est cette motion qui, cette nuit, par un vote de 96 voix contre 95, a défait le gouvernement conservateur.

LA DEFAITE DE CE MATIN

Un peu après deux heures le gouvernement Meighen a été défait cette nuit aux Communes, et par une seule voix de majorité, encore a-t-elle été enregistrée par erreur. Le résultat a été de 96 voix en faveur de la motion de censure présentée par l'hon. Robb, ex-ministre des finances, et de 95 en faveur du gouvernement tel que constitué par M. Meighen, premier ministre.

Dès que le résultat eut été connu le député Bird, progressiste, de Nelson, s'est levé pour s'excuser, avec beaucoup de regret, d'avoir voté quand il avait pairé avec Kennedy, progressiste, de la Rivière à la Paix.

M. le président Lemieux a dit que le vote enregistré, n'était pas révocable, et que d'ailleurs la présidence de la chambre ne reconnaît pas officiellement la coutume du pair.

Le motion de censure, telle que présentée par l'hon. M. Robb et appuyée, par l'hon. M. Motherwell, déclarait que l'attitude prise par les ministres provisoires venait en contravention des privilèges des Communes. Les ministres ne siègent pas légalement dans cette chambre, parce qu'ils auraient dû démissionner quand ils ont accepté d'administrer les départements dont ils sont devenus les titulaires. S'ils ne siègent pas légalement, ils ne peuvent prendre le contrôle des affaires du pays ni demander de voter les crédits.

LE DESARROI

L'incident du vote de cette nuit a mis le désarroi dans la Chambre. Sir Henry Drayton, leader du gouvernement, en a profité pour demander l'ajournement. L'ex-premier ministre King s'est alors levé pour dire qu'à cause du vote qui venait d'être pris, on devait s'attendre à voir M. Meighen déclarer au gouverneur-général que le présent gouvernement "n'avait pas le droit d'exister". Sir Henry a ajouté que précédemment le présent gouvernement avait eu dix voix de majorité et qu'il avait eu alors la confiance de la chambre.

Le président essayait vainement de se faire comprendre dans le brouhaha, pour savoir si l'on était en faveur de la motion d'ajournement de l'hon. Drayton.

Finalement le calme prévalut, et l'hon. M. King a crié "accepté!" Le sergent d'armes s'est alors emparé de la masse d'or pour précéder le président vers la porte de sortie. Pendant les minutes qui suivirent les libéraux n'en pouvaient plus de joie et on s'est groupé ici et là pour commenter la situation.

On peut expliquer ainsi le petit nombre de votes qui se sont enregistrés cette nuit. Sur un total de 245 députés, il en manque deux: le premier ministre Meighen et le président de la chambre. Sur les 243 qui restent il y en avait 44 de pairés. A part cela il y avait nombre d'absences non pairées. De ces derniers il y avait cinq progressistes. M. Kennedy était pairé, mais M. Bird a rendu cette précaution nulle.

Voici la liste des conservateurs qui avaient pairé: White, (Mont Royal) Fleming, Dr Chabot, Church, Cotnam, Black, (Halifax), Johnstone, (Cap-Breton), Maybee, Edwards (Waterloo), Messervey, Edwards, (Frontenac-Addington), Duncan, Hanneson, Barber, Bell (Hamilton), Culligan, Langworthy, Charters, Perley, Newburn, Bennett et Bristol.

LES LIBERAUX

Libéraux qui ont pairé: Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Dubuc, Fontaine, Benoit, Dussault, Lacombe, Baldwin, Saint-Père, Euler, MacLean (Prince), Lacroix, Malcolm, Howden, Gershaw, Howard, Desaulniers, Provost, Goodison, Marcil, Power, Gross et Jacobs.

Les progressistes qui n'ont pas pairé sont: Campbell, Carmichael, Lovis, Speakman et Ward.

Le gouvernement de M. Meighen a été mis en minorité d'une voix, cette nuit, sur une motion de l'hon. J. A. Robb, ancien ministre des Finances dans le cabinet de M. King, déclarant que les cinq ministres intérimaires qui font partie du cabinet provisoire du gouvernement conservateur n'ont pas le droit de siéger en Chambre et de demander des subsides pour les départements dont ils prétendent être les ministres suppléants.

La motion de M. Robb, présentée à la suite d'un long débat sur une question de privilège soulevée par l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le gouvernement de M. King, a été adoptée, vers deux heures ce matin, au vote de 96 à 95.

Le résultat du vote a été accueilli par des tonnerres d'applaudissements de la part des députés libéraux, et l'Orateur dut attendre plusieurs minutes avant de pouvoir rétablir l'ordre et déclaré que la motion de M. Robb avait été adoptée. Des banquettes de l'opposition les cris de: "démissionnez, démissionnez" retentirent pendant plusieurs instants.

La motion de M. Robb reçut l'appui des deux députés indépendants, MM. Henri Bourassa et Neill; des deux députés travaillistes, MM. Woodsworth et Heaps; et des députés progressistes suivants: Mlle MacPhail et MM. Robert Forke, Côté, Brown, Garland, King (Huron), Jelliff, Evans, Bird, Spencer, Beaubien, Steedsman et Millar.

Aussitôt après le vote, le Solliciteur-Général de l'ancien gouvernement King, l'hon. Lucien Cannon, a déclaré qu'il attirait l'attention de l'Orateur sur le fait que cinq députés avaient voté dont le vote pouvait être contesté, et qu'il se réservait le droit d'y revenir plus tard.

Sir Henry Drayton, leader du gouvernement en proposant l'ajournement de la Chambre, a déclaré qu'il fallait laisser au gouvernement le temps de considérer la situation créée par le vote.

L'AMENDEMENT...

suite de la 1ère

que ce changement dans la loi serait injuste pour elles car elles courent bien des risques en transportant le grain des cultivateurs. Le sénateur Willoughby fait observer que ce qu'elle perdent en qualité est gagné en poids. La prétention qu'elles perdent à causedu coulage ne tient pas debout, puisqu'elles ont recours en dommages des compagnies de chemins de fer. Il ajoute aussi que le tarif de 1 cent 3-4 par boisseau payé aux compagnies d'élévateurs suffit pour les protéger des pertes. Les compagnies disent aussi que cette loi est confiscatoire, ce que nie le sénateur, qui ajoute que la loi est nécessaire pour le succès des systèmes de vente du grain par les syndicats et, en la refusant, on atteindrait toute la classe agricole de l'ouest.

QUESTIONS DEBATTUES

Le sénateur Calder dit que les questions débattues sont: (1) Les cultivateur organisés du Canada ont déclaré toujours avoir le droit de choisir l'élévateur de terminus auquel ils envoient le grain par wagons; (2) Ils prétendent aussi que la loi de l'an dernier leur enlève ce droit.

Les compagnies prétendent: (1) Que la loi n'a jamais donné aux cultivateurs le droit de choisir; (2) Que l'attitude aujourd'hui adoptée par les cultivateurs n'est pas justifiée à cause du nombre d'élévateurs qui ont été construits pendant l'ancien état de choses.

$85,000,000

M. Calder dit que 85 millions sont engagés dans ces anciens élévateurs et que la loi mettrait ces capitaux en danger. Il prétend aussi que le juge Turgeon n'a pas préparé de projet de loi donnant ce droit aux cultivateurs. Un bill de cette nature n'a jamais été soumis à la commission des grains. Ce qui a été fait c'est que la commission du grain a recommandé au juge Turgeon de donner aux cultivateurs le droit de diriger leur blé sur Vancouver ou Fort William, mais non de choisir l'élévateur. M. Calder dit que les exigences politiques ont leur part dans la demande de cet amendement. Il s'y oppose, croyant qu'elle est injuste. Non seulement cela portait tort aux quatre mille élévateurs régionaux, mais aussi à un grand nombre d'élévateurs de tête de ligne. Les membres du syndicat de vente du blé ayant déclaré que, dans deux ans ils n'auraient pas besoin de cette loi, pourquoi exigent-ils qu'on l'adopte aujourd'hui.

RAISON D'EXPANSION

L'hon. Rufus Pope a expliqué la raison de l'expansion du syndicat de ventes du blé, qui est due à ce que les cultivateurs sont obligés de se protéger contre les compagnies d'élévateurs sont obligés de se protéger contre les compagnies d'élévateurs. Il a suggéré de rechercher le moyen de modifier la loi de telle sorte qu'on puisse rendre justice en même temps aux syndicats et aux compagnies d'élévateurs.

SEANCE LEVEE

L'hon. W. Laird a proposé que le comité lève sa séance et fasse rapport sur l'état du projet de loi.

Le sénateur Dandurand s'y oppose et est d'avis que le comité devrait continuer jpsqu'à après huit heures pour étudier ce projet.

Le sénateur W. D. Ross, leader du gouvernement déclare que la Chambre a l'intention de s'ajourner à partir de 6 heures jusqu'à 3 heures demain après-midi. Le sénateur Dandurand s'y oppose parce qu'il prétend que c'est une perte de temps. Il est finalement proposé que, pendant l'ajournement il sera peut-être possible d'arriver à une entente ou un compromis.

Le sénateur Dandurand exige le vote et par 27 voix contre 24, le comité lève la séance et le Sénat est ajourné jusqu'à 3 heures, demain après-midi.

UNE BELLE ANNONCE POUR LE CANADA

(Presse Canadienne)

WASHINGTON, 1. — Si les producteurs canadiens se conforment aux demandes du projet Taber au sujet de la crème et du lait, sans que le tarif soit augmenté, ce sera la plus grande annonce pour le lait canadien aux Etats-Unis de l'avis de M. White, député de Kansas.

Le but du projet Taber est de prohiber l'importation du lait et de la crème à tous ceux qui n'auront pas un permis du secrétaire de l'agriculture. Ces permis ne seraient accordés qu'aux personnes qui se conformeraient aux règlements d'hygiène prescrits par le département.

Le député Taber, de New York, proposeur du projet, dit que le nombre de fermes canadiennes qui envoient actuellement du lait aux Etats-Unis est de 2,500 à 3,000, ce qui représente environ 25,000 vaches.

GRANGE DE $100,000 DETRUITE PAR LE FEU

(Presse Canadienne)

WINDSOR, N. E., 2.—Une vaste grange appartenant à R. B. et Thomas Mounce, de Avondale, près d'ici, a été complètement détruite hier soir par un incendie. Le pertes sont estimées à $100, 000.

INCENDIE DE $20,000

(Presse Canadienne)

BRIDGEWATER, N. E., 2.—Un incendie qui s'est déclaré hier soir à l'usine de la Davidson Lumber Co., appartenant à Hollingsworth & Whitney, a causé des dommages pour $20,000. Une bouteille contenant de la gozoline fut trouvée endessous d'un des bâtiments.

L'HON ARTHUR MEIGHEN PREND LA DEFENSE DU GOUVERNEUR GENERAL

Le premier ministre conteste à M. King le droit de demander une deuxième dissolution, quand il n'a pas réussi à obtenir une majorité parlementaire à la suite de la première.

MOTION DE CENSURE

Dans le cours de la soirée, hier, M. Arthur Meighen a publié la déclaration suivante:

Bien qu'il ne soit pas désirable de soulever une controverse sur l'attitude du Gouverneur dans une question où son devoir l'a obligé de rendre une décision au meilleur de sa connaissance, il faut cependant ne pas laisser passer inaperçus les attaques faites par l'ex-premier-ministre lui-même, où sous sa direction. A considérer, à tête reposée, le fait que Son Excellence ne peut se défendre lui-même, on en vient vite à la conclusion que la nécessité s'impose de dire un mot en sa faveur.

Il y a plusieurs causes pour lesquel, les le Gouverneur doit se servir de sa discrétion pour refuser ou accorder un appel au peuple à un premier-ministre. La seule raison dont il faut parler à l'heure actuelle est celle qui se présente lorsqu'un premier-ministre a déjà demandé et obtenu une dissolution, et n'a pu se constituer une majorité parlementaire. Et c'est un fait incontestable que dans un tel cas, ce premier-ministre, s'il reste au pouvoir, n'a pas droit, durant la vie de ce parlement, de demander une seconde dissolution pour la simple raison qu'il ne peut obtenir une majorité dans la Chambre des Communes. Ce principe possède une force spéciale tant que le nouveau parlement est jeune et qu'il n'a pas passé à travers plusieurs sessions.

MOTION DE CENSURE

Un gouvernement, de plus, n'a pas droit à une dissolution durant le temps où une motion de censure dirigée contre le gouvernement est discutée dans la Chambre des Communes. C'est une des plus fortes raisons qui imposent un refus. Une dissolution, évidemment, ne peut être accordée lorsque son effet serait d'éviter un vote de censure. Et c'est précisément le cas dans la cause qui nous occupe.

De bonne heure, l'automne dernier et plus d'un an avant l'expiration de la vie de l'ancien parlement, M. King a avisé son Excellence qu'il devrait réunir un nouveau parlement. Il a déclaré publiquement que, d'après les conditions existantes, il ne pouvait administrer les affaires du pays d'une manière efficace, et que son appel au peuple était basé sur la nécessité de se former une majorité parlementaire raisonnable. Le Gouverneur a alors accordé la dissolution, une élection nouvelle a eu lieu, et M. King a trouvé après que son parti était encore plus en minorité.

Ayant alors avisé le Gouverneur qu'avec l'appui des progressistes, il pouvait gouverner malgré sa défaite, M. King s'est vu accorder la permission de rester au pouvoir bien qu'il ait déclaré que ce fut impossible lorsque les conditions étaient plus favorables. Pendant plusieurs semaines il a paru réussir, mais à la fin il s'est trouvé en face d'une motion de censure basée sur des accusations sérieuses de mal administration, accusations qui comme le résultat l'a prouvé, auraient entraîné sa démission immédiate.

Pour éviter cette motion de censure qui était imminente, M. King a conseillé encore une fois une dissolution dans le milieu de la session, et avant que les crédits aient été votés. Son Excellence a refusé constitutionnellement et convenablement d'accepter ces conseils. Si M. King avait obtenu la dissolution, s'il avait fait appel au peuple de nouveau, il aurait pu se trouver de nouveau en minorité, et aurait pu demander pour les mêmes raisons une troisième dissolution durant la prochaine session et ainsi de suite.

Il est clair que Son Excellence ne peut adopter un principe qui aurait des résultats si extraordinaires et si inconstitutionnels. Et son devoir évident était de ne pas accepter les conseils de M. King sur ce sujet et d'accepter sa résignation.

ATTITUDE GENEREUSE

Au mois de novembre dernier, l'attitude du Gouverneur-général envers M. King a été très généreuse, étant donnés les résultats de la dernière élection. Sa décision de refuser une seconde dissolution est justifiée par le bon sens et par une longue liste de précédents et d'autorités que l'on ne peut passer sous silence.

Plusieurs auteurs constitutionnels reconnaissent le droit de la Couronne à accepter et à refuser une dissolution. Et parmi ces auteurs, il faut citer Lord Oxford qui dit ce qui suit: "La dissolution du parlement en ce pays est une prérogative de la Couronne. C'est une survivance du Moyen-Age, mais c'est une partie, et, je crois, une partie utile de notre système constitutionnel. Ceci ne veut pas dire que la Couronne peut agir arbitrairement et sans l'avis de ses ministres responsables, mais que la Couronne n'est pas tenue d'accepter les avis d'un ministère particulier lorsqu'il s'agit de lancer ses sujets dans le tumulte et le tourbillon d'une série d'élections générales, aussi longtemps qu'il peut trouver d'autres ministres qui sont prêts à tenter de gouverner à leur tour. L'idée qu'un ministre qui ne peut commander une majorité dans la Chambre des Communes a un droit absolu à demander une dissolution est subversive, contraire à la pratique constitutionnelle, et, à mon avis, serait pernicieuse aux intérêts généraux et supérieurs de la nation en général."

On mettra difficilement en doute l'opinion d'un grand homme d'état et d'un grand chef libéral. Ainsi il est clair que Lord Byng possédait le droit de refuser ou accorder et qu'il l'a exercé au meilleur de sa connaissance. Son impartialité complète, son sens parfait de son devoir, et sa sincérité incontestable, ne peuvent être mis en doute au sujet de la décision qu'il a prise."

FEU THOMAS LAFRANCE DE NORTH BAY, ONT.

NORTH BAY, 2. — Thomas Lafrance, citoyen éminent et commerçant de bois bien connu de la vallée de l'Ottawa, est décédé ici à sa résidence, 230 rue Wylde, après une courte maladie. Le défunt était âgé de 68 ans.

Le défunt demeurait à North Bay depuis 1917. Né à Fort Coulonge, P.Q., en 1858, de M. et Mme Joseph Lafrance, il épousa en 1883 Mlle Fannie Germaine. Il fut lancé toute sa vie dans l'industrie du bois et à sa mort il avait une réputation enviable comme commerçant.

Après avoir été successivement à l'emploi des compagnies McFadden et Malloy, de Blind River; Barnet et Mackie, il s'associa avec la raison commerciale A. T. Mackie et venait justement de former la compagnie Night Hawk Lumber quand la mort vint le chercher.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, cinq filles: Mmes M. J. Poupore, North Bay; W. J. Robinson, North Bay; John Bourke, Espanola; J. O. MaCarthy, London, Ont., soeur Béatrice, du couvent des religieuses de Sainte-Anne, Lachine; un fils: Thomas-E. Lafrance, North Bay; une soeur, Mme Thomas Hanrahan, Campbell's Bay, P.Q., un frère, Jacques Lafrance, de Fort Coulonge.

Les funérailles auront lieu demain matin à l'église catholique Saint-Vincent de Paul. M. l'abbé Chapleau sera le prêtre officiant. L'inhumation se fera au cimetière de l'endroit.

LA CONFEDERATION FETEE A NEW-YORK

(Presse Canadienne)

NEW YORK, 2. — Le jour de la Confédération a été célébré d'une manière magnifique à New York pour la première fois depuis la Confédération. Le Canadian Club de New York et le Rotary ont pris une part active aux fêtes.

Parmi les orateurs éminents on remarquait M. F. Hudd, commissaire du commerce du gouvernement canadien, qui donna un discours par radio sur le Canada et l'hon. sénateur C. P. Beaubien, C.-R., de Montréal, qui parla au luncheon du Rotary.

Le consul général anglais, Sir Harry Armstrong; Sir James Elder et Eric Louw commissaires pour l'Australie et l'Afrique sud, rendirent visite au Canadian Club qui envoya un message au Très Hon. Arthur Meighen pour lui exprimer leur sentiment de loyauté envers leur terre natale.

M. Hudd, dans son discours parla de la nécessité pour le Canada et les Etats-Unis de s' mieux connaître et de se mieux comprendre. L'un et l'autre ont des intérêts chez le voisin. Les placements canadiens aux Etats-Unis et le commerce canadien avec les Etats-Unis en sont un exemple évident.

LES CARDINAUX FRANÇAIS A QUEBEC

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 2.—La délégation des cardinaux des églises de France et de Belgique est arrivée ici hier soir et a été chaleureusement accueillie. Leurs Eminences les cardinaux Dubois, archevêque de Paris et Charost, archevêque de Rennes, sont en tête de la délégation.

NOCES EE DIAMANTS DE M. ET MME JOSUE DECARIE

(Du correspondant du "Droit")

HAWKESBURY, 2.—Samedi, le 26 juin dans la ville de Hawkesbury, a été célébré la soixantième anniversaire de mariage de M. et Mme Josué Décarie.

La fête commença par une messe d'action de grâce et un très éloquent sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Chanoine Gascon.

L'intérieur de l'église était décoré spécialement pour cette grande fête.

Après la cérémonie les jubilaires retournèrent à leur demeure et là, des adresses furent lues par leurs petits-enfants.

Le dîner fut ensuite servi en plein air où une table avait été dressée, couverte et magnifiquement décorée.

Au-dessus l'on lisait l'inscription suivante:

NOCES DE DIAMANT

1866——1926

60ème anniversaire

Cette inscription était tricolore, et de chaque côté flottait des drapeaux et des guirlandes; au centre, on remarquait un grand drapeau du Sacré-Coeur et au-dessous des drapeaux papals.

Dans l'après-midi un voyage en auto fut fait à Rigaud, place native de Mme Decarie.

En arrivant, tous débarquèrent et firent une visite à l'église et ensuite une grande réunion eut lieu chez des amis et une agréable après-midi fut passé. Des discours furent prononcés. Il y eut ensuite chant préparé spécialement pour l'occasion.

M. Josué Decarie est né à St-Benoit en 1841 Mme Décarie (née Obérine Thauvette) est née à Rigaud en 1847. Mariés à L'Origal, Ontario, en 1866.

De ce mariage naquirent 10 enfants dont 5 seulement survivent à l'heure actuelle.

Ce sont MM. Josué, de Hawkesbury, Zotique, de Montréal, Joseph dete. Timmins, Adélard, de Philadelphie, et Edmond, de Détroit.

M. Décarie fit partie de la commission scolaire de cette ville pendant 16 ans et fut président pour quelques termes.

A son début dans l'administration scolaire il y avait alors seulement 4 classes et à la fin de son terme il existait 16 classes, en plus le logement des religieuses.

M.Decarie prit toujours une part active dans la construction des édifices religieux.

Il fut pendant 5 années échevin de la ville, faisant aussi partie du bureau d'hygiène pendant 12 ans.

Malgré leur âge avancé, M. et Mme Decarie sont encore très alertes et jouissent d'une très bonne santé.

Parmi les invités l'on remarquait, outre les noms ci-haut mentionnés: Mme Mathilda Rose, d'Ottawa, soeur du jubilaire, Mme Napoléon Brunet, de Hawkesbury, soeur de la jubilaire, MM. Alphonda Decarie, Alphonse Taillon, de Montréal, M. et Mme Ovila Rose, d'Ottawa, M. Victor Decarie, de Détroit, MM. Bernard Decarie, Benoit Decarie, Mlles Clara Decarie et Flore Brunet, de Hawesbury.

Il faut mentionner que cette fête a eu lieu à la résidence des vénérables jubilaires où ils ont toujours demeuré depuis qu'ils sont établis dans Hawkesbury.

Il y a 10 ans passés, ces même jubiliaires d'aujourd'hui fêtaient leurs noces d'or.

C'est la première fois qu'une fête de ce genre a lieu dans la ville de Hawkesbury.

De riches cadeaux venus de toutes parts furent présentés au joyeux jubilaires.

Plusieurs amis de M. et Mme Decarie ont contribué d'une manière toute particulière au succès de la fête.

Aubaines d'Ecoulement de Mi-Eté



Bas de Soie

Toutes les teintes, en les marques de Mercury, Holeproof, Wearwell et Monarch. Spécial, la paire **98c**

Vente de Bas

75 douzaines de Bas de Soie pour Dames, prix courant $1.00. Légères imperfections. Pour écouler à **50c**

Camisoles Tricotées. Un vaste assortiment, toutes de première qualité. Au prix spécial de .. 25c, 35c et 50c

Bouffantes Tricotées. De couleurs et blanc. Spécial 50c

50 douzaines de Petits Bas Golf pour Enfants, de lisle, et soie et lisle. Pointures 5½ à 9½. Rég. 95c la paire. Pour écouler à 75c

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

100 douzaines de Bas de Campement pour Enfants. Bas noirs côtes 1-1 résistants, pointures 6 à 10. Prix courant 75c. Pour écouler à 50c

Suivant notre habitude ce magasin fermera le samedi après-midi durant juillet et août.

L. E. STANLEY & CO.

109-111, RUE RIDEAU — RIDEAU 3342

CARNET MONDAIN

L'hon. Dr H. S. Béland est de retour de Québec et loge au Château Laurier.

Madame H. E. Lavigueur, de Québec, passe quelques jours à Ottawa.

M. Charles Gautier, du "Droit" et M. L. P. Desrosiers, du "Devoir", partiront demain soir pour Vancouver. Ils se joindront aux excursionnistes de l'Université de Montréal qui visiteront à bord du Pacifique Canadien, les principales villes de l'Ouest et les Montagnes Rocheuses.

Madame Henry M. Ami est de retour de Toronto, où elle a visité sa fille, Madame Kenneth Slater.

M. et Madame J. Wilfrid Delaney de Hull, sont partis hier pour une villégiature à Gracefield.

M. Ovide Fournier, de Montréal et M. Emile Fournier, de Rigaud, ont passé la journée d'hier en ville les hôtes de leur mère, Madame O. C. Fournier.

Mademoiselle Athala Hurtubise est retournée à Montréal, pour continuer ses études d'infirmières à l'Hôpital Notr-Dame.

M. et Madame David Ranger sont partis pour Blue Sea Lake, où ils passeront la belle saison.

Madame L. P. Beaulieu est retournée à Notre-Dame du Lac, accompagnée de son père, M. Georges Trudel, qui passera quelque temps chez elle.

Madame D. Poirier, de Hull et Mademoiselle Délisca Pitre, d'Ottawa, sont de retour de Chicago, où elles ont assisté au congrès eucharistique.

M. et Madame J. C. F. Blais sont revenus d'un voyage autour du monde.

Madame David Ranger a reçu au bridge et au thé ces jours derniers en l'honneur de Mademoiselle Irène Castonguay, dont le mariage aura lieu prcohainement. La table de thé était décorée de pivoines et d'oeillets. Madame T. Purcell et Mademoiselle Florence Castonguay ont servi le thé et les glaces, aidées de Mesdemoiselles Irène Drouin, Aileen Lemieux, Régina Cayer, Lillian Castonguay.

Mademoiselle Lucienne Robillard partira aujourd'hui pour Vaudreuil où elle fera un court séjour avant de se rendre à Shelburne, N.-E., pour y passer les mois d'été.

Madame C. G. Power, de Québec a passé quelques jours dans la Capitale.

M. Henri Emond est allé passer quelque temps à New-York.

M. et Madame F. A. Parent sont de retour de Chicago où ils ont assisté au congrès eucharistique.

M. et Madame Alexandre Pombert de Bowmanville River, sont les hôtes de M. et Madame Alexandre Tardif.

M. et Madame J. H. Dubé sont de retour de Montréal, où ils ont assisté au mariage Desrivières-Dumontier.

M. Raoul Cloutier, chargé de la publicité française au Pacifique Canadien, accompagnera les excursionnistes de l'Université de Montréal, dans leur randonnée à travers les provinces de l'Ouest.

Madame A. B. Lacerte a reçu mercredi les membres de l'Exécutif de la F .F. C.-F., section du Sacré-Coeur et quelques autres invitées. Un joli programme musical fut exécuté au cours de la soirée par Madame E. Bell, Mademoiselle B. Bélanger et les jeunes filles du Cercle des Débutantes. Il y eut déclamation par Madame Lacerte et Mlle S. Parisien. La table était ornée de pivoines et d'oeillets. Madame P. E. Marchand et Madame A. A. Bélanger ont servi le thé et les glaces, aidées de Madame A. Delorme et de Mesdemoiselles S. Parisien, C. Bélanger, T. et L. Caron et Y. Grant. Les invitées étaient Mesdames P. E. Marchand, A. A. Bélanger, E. J. La Rochelle, G. Lemieux, E. Guimont, Z. Caron, E. Bell, A. A. St-Laurent, C. Roche, J. Dufour, O. Dufour, A. A. Delorme Mlles M. L. Dumont et B. et A. Bélanger.

M. Marcel Goosse, vice-consul de Belgique, gérant le consulat de Belgique à Montréal, a reçu mercredi à déjeuner au cercle universitaire, en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Heylen, évêque de Namur, président permanent des congrès eucharistiques. Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, l'abbé mitré de Tougerloo, M. le chanoine Tharcisius, M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, le lieutenant-colonel J. H. Chaballe, MM. Leclerck, Beets, Hone, Nagant, Van Aken étaient au nombre des invités à ce déjeuner.

Une fête champêtre sera donnée le 3 juillet à la résidence de M. J. U. Vincent, à Woodroffe, au profit de l'église de Ste-Jeanne d'Arc, de Westboro. S'il pleuvait, la fête sera remise au lundi, 5 juillet.

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain pourront se communiquer le soir, par téléphone de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale 554, le "Droit" Ottawa, Ont.

40,000 OUVRIERS EN GREVE.

Presse Associée

NEW YORK, 2.—Quarante mille ouvriers d'habits qui font 75 pour cent des habits vendus aux Etats-Unis ont déclaré la grève hier. Seize mille ateliers sont affectés. Les grévistes demandent une augmentation de salaires et un minimum de 36 semaines de travail durant l'année.

CALENDRIER

SAMEDI 3 JUILLET 1926
184e jour de l'année

Lever du soleil	4.10
Coucher du soleil	7.47
Lever de la lune	0.15
Coucher de la lune	1.04

QUARANTE-HEURES

Soeurs de la Ste-Famille, Université, 1, 2, 3 juillet.

South March, 3, 4, 5 juillet.

FETE DU JOUR

S. Léon II, pape et confesseur.

LE MARCHE

VENDREDI, 2 JUILLET, 1921.

MARCHES LAITIERS

Rapport du commerce des produits laitiers.—Semaine finissant le 19 juin 1926. A moins d'indications contraires les prix de Montréal et Toronto couvrent les beurres et fromages livrés à ces endroits.

BEURRE

MONTREAL:— La demande était limitée et le ton moins ferme, lundi; cependant il n'y a pas eu de changements dans les prix. Plus tard dans la semaine les prix ont baissé par suite de la demande limitée et de l'abondance des arrivages. Sur le marché local, vendredi, il y a eu baisse de 1c à 1 1-4c sur les prix du vendredi précédent. Les prix de gros ont baissé de 1c, mercredi, à 36c pour le "Beurrerie" non moulé et à 37c pour le "Beurrerie" moulé.

Arrivages cette semaine, 30,948 paquets, contre 21,764 paq. semaine précédente et 26,730 paq. semaine correspondante l'année dernière; augmentation, 4,218 paq. Sur le marché local, mardi, 1,500 vendus à 34 3-8 et 33 3-8 pour le no 1 past. et le No 1 non past. respectivement. Sur le marché local, vendredi, 1,000 vendus à 33 3-4 à 34 pour le No 1 past. et 32 3-4 à 33 pour le No 1 non past.

Chambres de campagne: Lundi, Isle Verte, 800 offerts, tous vendus 33 3-4; vendredi, Mont-Joli, 150 offerts, tous vendus 33; samedi, St-Hyacinthe, 160 no 1 past. offerts, 34 1-8, livrés à Montréal, aucun vendu.

TORONTO—Marché plus faible à l'ouverture, demande presque nulle. Les acheteurs étaient d'avis que les prix baisseraient encore et ils ont attendu pour faire leurs achats. Une quantité considérable de beurre de la semaine précédente est allée à l'entrepôt. Le marché était languissant toute la semaine, cependant il s'est fait beaucoup de commerce à prix plus bas vers la fin de la semaine. Le cours du gros du meilleur "Beurrerie" moulé était en moyenne de 38.-55c à la fin de la semaine contre 39.-11 à la fin de la semaine précédente. Cours du "Beurrerie" non: moulé Lundi, No 1 past. 35 1-2 à 36; No 2 past. et No 1 non past. 34 1-2; No 2 non past. 34; vendredi, No 1 past. 34; No 2 past. et No 1 non past 33; No 2 non past. 32 1-2.

NEW YORK—Il est ar

QUE VOTRE REGNE ARRIVE!

Ce qu'un chrétien doit savoir:

DU SERMON SUR LA MONTAGNE

"Bienheureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu." Le Christ devait être le "prince de la paix" selon le prophète, (Is. 9, 6-7). Dès son berceau les anges avaient proclamé la paix, comme le grand don de Dieu aux hommes, (Luc 2, 13-14). Toute sa vie il répand la paix autour de lui, offrant le repos à ceux qui sont fatigués et accablés (Matt. 11, 29), et au dernier jour, laissant à ses apôtres sa paix (Joan. 14, 27). En envoyant les douze en mission, il leur avait prescrit de donner la paix à leurs hôtes. (Mat. 10, 5-6); lui-même revenant parmi eux après sa résurrection, leur donne sa paix, (Joan. 20,19,21,26); c'est la paix aussi que les apôtres donnent à leurs fidèles, (Rom. 15,1,1,1 Cor. 1, 3.) Le royaume du Christ serait donc le royaume de la paix de Dieu. Les pacifiques seuls y auraient droit de cité. Ces pacifiques sont ceux qui s'efforcent de garder d'abord la paix en eux-mêmes, en étouffant dès qu'ils se produisent les mouvements désordonnés de la colère, de l'irritation, de la rancune. Vrais pacificateurs aussi autour d'eux, ils cherchent à éteindre les discordes chez les autres, à faire cesser les désunions, à rétablir l'entente dans les familles en proie aux divisions et aux haines. Ils n'ont à la bouche que des paroles de réconciliation et de paix. Combien sont éloignés de l'esprit de ces messagers de paix "ceux qui se plaisent à brouiller les uns avec les autres"; qui par de mauvais rapports, souvent faux dans le tout, souvent augmentés dans les circonstances, en disant ce qu'il fallait taire, en réveillant le souvenir de ce qu'il fallait laisser oublier; ou par des paroles piquantes et dédaigneuses aigrissent leurs frères et leurs soeurs déjà émus et infirmes par leur colère". (Bossuet).

Les pacifiques sont donc animés du véritable esprit de Dieu, et voilà pourquoi ils seront appelés ses enfants, ils seront vraiment de sa famille, parce qu'ils établissent autour d'eux cette unité dont l'idéal est Dieu lui-même. "Qu'ils soient un de même que nous sommes un, moi en eux et toi en moi... pour qu'ils soient consommés dans l'unité." Joan. 17, 22-23ff. Dieu les reconnaîtra pour ses enfants de prédilection, les sachant si attachés à une cause qui lui tient tant à coeur.

Au contraire la discorde avec Dieu et avec les hommes, le trouble et la guerre sont le caractère de Satan, et du paganisme, son royaume en ce monde; et le judaïsme lui-même n'en était pas exempt, par les désirs de vengeance que dans la fausse idée qu'il se faisait du Libérateur, il attribuait au Messie.

Etablir la paix est une oeuvre de charité pour le prochain. La paix est ici-bas le bien le plus grand; c'est la plénitude de tout bien et de toute bénédiction le gage du bonheur dans le temps et dans l'éternité, l'avant-goût du ciel. Que les hommes seraient heureux s'ils possédaient cette paix! Ceux qui l'apportent aux hommes ou qui travaillent à la leur donner sont les plus grands bienfaiteurs de l'humanité: ils n'ont pas besoin de la guerre pour faire régner la paix. Quel malheur par contre, lorsqu'une inimitié de caste, de nation, paralyse les efforts des ouvriers apostoliques et arrête le progrès du christianisme, du règne de Dieu ici-bas. Ils ont les enfants du démon ces esprits brouillons qui mettent obstacle aux pacifiques conquêtes de l'Eglise et prêchent la guerre quand on les invite à la véritable fraternité.

Soyons toujours animés de l'esprit de paix pour mériter les grâces de Dieu et aussi faire le bien autour de nous, en réconciliant et les hommes entre eux et avec Dieu.

F. Bourret, C.SS.R.

PRECIS DE LITURGIE

Origine et utilité des fêtes religieuses. — Les fêtes religieuses ont pour origine l'institution même du culte public.

L'Eglise a le droit d'établir des fêtes, puisqu'elle a été chargée par Jésus-Christ, son fondateur, de régler tout ce qui intéresse le culte public.

L'utilité de ces fêtes découle du but même poursuivi par l'Eglise en les instituant. Elle a voulu, avant tout, l'instruction, l'édification et la sanctification des fidèles.

Les fêtes établies en l'honneur de Notre-Seigneur nous rappellent les grands mystères de notre Rédemption, et nous les font honorer. Les fêtes de la très sainte Vierge excitent en nous la dévotion envers cette Reine du Ciel, notre Mère et notre protectrice. Les fêtes des Saints nous les font vénérer et nous excitent à les imiter.

Fêtes fixes et fêtes mobiles. — Les fêtes de l'Eglise sont fixes ou mobiles, selon qu'elles se célèbrent ou non, chaque année, à la même date.

La date des fêtes mobiles dépend de celle du jour de Pâques, qui varie elle-même, chaque année, avec les lunaisons. Les fêtes mobiles sont: avant Pâques, les dimanches de la Septuagésime, les Cendres, les dimanches du Carême, de la Passion et des Rameaux; après Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité et la Fête-Dieu.

Les fêtes fixes, c'est-à-dire qui se célèbrent toujours à la même date, sont la Circoncision (1er janvier); l'Assomption (15 août); la Toussaint (1er novembre) et Noël (25 décembre).

Fêtes d'obligation. — On entend par fêtes d'obligation celles que les fidèles doivent célébrer comme le dimanche, bien qu'elles tombent souvent en semaine. En France, aujourd'hui, ce sont les fêtes de Noël, de l'Ascension, de l'Assomption et de la Toussaint. Ces jours-là, l'assistance à la sainte Messe et l'abstention de toute oeuvre servile sont de rigueur.

Fêtes de dévotion. — Quant aux fêtes de dévotion, la prescription n'est pas la même. Ainsi on peut, sans pécher, s'abstenir de la sainte Messe et se livrer aux oeuvres serviles. Cependant, il serait mieux et plus conforme à l'esprit et au désir de l'Eglise de les sanctifier.

Octave.—On appelle Octave d'une fête "les huit jours pendant lesquels on fait l'office ou mémoire de cette fête, en comptant le jour même de la solennité. L'octave est privilégiée quand elle n'admet aucun autre office que celui de la fête. Ainsi les octaves de l'Epiphanie, de Pâques et de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.

L'**Assomption.**— Dans la fête de l'Assomption, l'Eglise célèbre la mort, la résurrection glorieuse et l'enlèvement au ciel de la très sainte Vierge.

Selon les apparences, cette fête remonte au commencement du Ve siècle; ce ne fut pourtant qu'après le Concile oecuménique d'Ephèse (431) qu'elle fut célébrée dans toute l'Eglise.

En Orient, la date de cette fête n'a jamais varié: elle demeura toujours fixée au 15 août. En Occident, on la célébra pendant plusieurs siècles le 18 janvier. Ce fut l'empereur Charlemagne qui la reporta au 15 août, par suit ede l'abrogation, en France, de l'ancienne liturgie gallicane, remplacée par le rite romain.

L'Assomption de la très sainte Vierge n'est pas de foi catholique, mais "la tradition qui l'enseigne est tellement universelle, qu'elle suffirait, à elle seule, pour élever cette croyance au rang d'un dogme".

Elle est la plus grande des fêtes instituées en l'honneur de Marie. Seule, elle est obligatoire en France, quel que soit le jour de sa célébration.

La procession faite ce jour-là rappelle le voeu du roi Louis XIII (1638), consacrant à Marie son royaume et sa personne.

Le saint Rosaire.—La fête du saint Rosaire a pris, sous le pontificat de Léon XIII, et depuis, un éclat tout nouveau.

Elle a pour but de célébrer les mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie du Sauveur et de sa sainte Mère. Elle tire son nom des prières mêmes du Rosaire. Ces prières se composent de quinze dizaines d'Ave Maria précédées chacune d'un Pater et suivies d'un Gloria Patri.

Saint Dominique a été le propagateur de cette belle et puissante dévotion, à l'époque de la guerre des Albigeois et sur la demande de Marie elle-même.

La fameuse victoire de Lépante, remportée par les chrétiens contre les turcs (7 octobre 1571), nous apparaît, dans l'histoire, comme l'origine véritable du saint Rosaire. Le Pape saint Pie V ordonna qu'on en fît, chaque année, la mémoire sous le titre de "sainte Marie de la Victoire". Deux ans après (1573), le pape Grégoire XIII en établit la fête sous le nom de saint Rosaire. Le pape Léon XIII a ajouté aux litanies l'invocation: Reine du Très Saint Rosaire, priez pour nous.

CALENDRIER LITURGIQUE

Du Diocèse d'Ottawa

SEMAINE DU 4 AU 10 JUILLET 1926

4 DIM. Vr.R.	VI. Dimanche après la Pentecôte, Sd., 2e Or. des SS. Apôtres. Solennité des SS. Pierre et Paul. 2e Or. et dernier évan. du Dim. II Vêpres, mém. du suiv. et du dim.
5 Lun. B.	S. Antoine Marie Zaccharie, C., D., 2e Or. de l'Oct.
6 Mar. R.	Octave des SS. Peirre et Paul, Dm.
7 Mer. B.	SS. Cyrille et Méthode, Cc. Pp., D.
8 Jeu. B.†	Ste Elisabeth, Vve, Sd., 2e Or. A Cunctis, 3e au choix.
9 Ven. Vr.†	De la Férie, 2e Or. A cunctis, 3e pour les défunts, 4e au choix.
10 Sam. R.†	Les SS. 7 Frères Mm. et comp., Sd. ut 8.

Abréviations:—B. blanc, R. rouge, V. vert, † on peut dire une messe basse de requiem, D. double, Dm. double-majeur, Sd. semi-double, S. simple, Or. oraison, Oct. octave, Mém. mémoire, Or. com. oraison commandée, Sol. solennité, E. évêque, C. confesseur, D. docteur, P. pape, M. martyr, V. vierge, Vve veuve.

LE SUPRÊME MÉDIATEUR



Notre mort "dans le Christ"

"Par delà la vie des sens, par delà la vie naturelle de l'intelligence et de la volonté, les âmes en grâce ont une vie qui dépasse les capacités et les aspirations de la nature, c'est la vie qu'en union avec le Christ nous vivons mystérieusement en Dieu: vie de Dieu, par le Christ et son Esprit, en nous; vie de notre âme transformée par le Saint Esprit et unie au Christ, en Dieu. Vie cachée, sujet de foi tant que dure notre pèlerinage terrestre; mais vie destinée à s'épanouir, avec le Christ, dans l'éclat de la gloire, lors du dernier avènement du Christ Sauveur."

Pour parvenir au Ciel avec notre chef, il faut d'abord, avec lui, ressusciter.

Notre unique raison d'tre, sur terre: mourir avec le Chrsit afin de vivre en Lui.

Avant de posséder, ressusciter; avant de ressusciter, et pour pouvoir ressusciter, mourir spirituellement au monde. Pour celui qui aura ainsi, par avance, coupé les amarres au moment de partir d'ici-bas, la mort temporelle sera douce, la résurrection joyeuse, et le ciel assuré.

Suarez, aux dernières heures de sa vie, déclarait: "Je ne pensais pas qu'il était si doux de mourir".

Ce n'est pas là, dans l'histoire des âmes une exclamation sans écho. Combien, sur le point de quitter ce monde, ont exhalé pareil cri. Toute leur vie, ils se sont appliqués dans "une poignée d'humus terrestre, à faire germer la semence de l'éternel paradis". Le moment est venu pour cette semence de sortir enfin de terre, et d'apparaître au grand soleil de Dieu; pourquoi pleurer?

Certes il en a coûté pour "se faire de l'éternité avec une poignée de tempps pétrie dans sa main!" Pareil au sculpteur, il fait travailler sans relâche et multiplier les retouches. Toujours un trait manque pour atteindre à la perfection du modèle. Dubois mit sept ans à corriger la maquette de cire qui devait donner l'empreinte au moule de sa Jeanne d'Arc. Un jour enfin, le modèle achevé, le plâtre parvenu au degré de cuisson désiré, on fit fondre la cire et on coula le bronze. L'aimable statue du péristyle de Reims apparut rayonnante.

Plâtre et cire, matières impassibles. Quand Dieu brise pour chacun de nous l'obstacle qui nous interdit "la gloire"; Quand notre manteau de chair doit s'écrouler, notre être sensible, atteint au vif s'effraie. Depuis le péché originel la mort est un châtiment. Il est explicable que même bon, et n'ayant rien à redouter des vengeances divines, on en ait peur.

Mais on s'abandonne beaucoup trop à cette peur. Les bons chrétiens redoutent trop le moment où ils doivent échanger cette vie périssable, pour l'autre, celle qui ne doit point finir.

Que les hommes attachés au rien, redoutent le moment de briser avec le rien, quoi de plus naturel. Tout entiers vers ce qu'ils doivent laisser, la minute où il faut tout quitter les déchire. Mais le disciple vrai du Christ, qui est toujours orienté vers le divin, le moment venu d'atteindre enfin ce divin tant de fois souhaité ne peut que lui mettre au coeur des joies sans bornes.

Vble Marie de l'Incarnation.

Gloire à Dieu! Paix aux hommes! Ces deux grandes choses qui, par la grâce de Dieu, n'en font qu'une, l'Enfant Jésus qui dort sur la paille, dans l'étable obscure, les tient renfermées en ses petits poings clos. L'heure venue pour les répandre sur ce pauvre monde et sur nos âmes, il ouvrira les mains toutes grandes en la croix. Et voici que les clous qui les fixent au bois les tiennent ouvertes jusqu'à la fin des siècles.

Père Lemonnyer, O.P.

O Notre-Dame, vous êtes si grande et si puissante que, vouloir la grâce et ne pas recourir à vous, c'est prétendre voler sans ailes.

Dante.

Céleste pendule

A l'aube fraîche et reposée
Où le ciel verse la rosée
Résonne son timbre argentin,
Comme l'angélus du matin.

Il chante: "Le bonheur s'éveille",
Jésus sourit et tend la main,
Comme il ensoleilla la veille
L'Amour éclairera demain.

"L'Amour rend légères les tâches,
Il allège les lourds fardeaux.
Et les devoirs libres d'attaches
Volent au ciel, divins oiseaux".

Qu'à ton mouvement asservie,
Comme un flot calme et résigné,
S'écoule ma paisible vie!
Servir Dieu, n'est-ce pas régner?

Pendule va! Que Dieu te garde
Laisse couler les ans, les ans,
Mais ralentis le pas, retarde
A l'aube du dernier printemps.

Avant de t'arrêter, module
L'élan de l'âme allant à Dieu,
Alors sympathique pendule
Exhale ton soupir d'adieu.

Ayant rempli tes destinées,
Rythmé l'envol des heures d'or,
Et tendu l'incessant essor
Des coeurs vaillants et des années.

Armand CHOSSEGROS, S. J.

Si tous ceux qui viennent me faire visite, emportaient de ma cellule la dévotion à la Madone, cela suffirait pour les sauver.

Saint Alphonse.

* * *

SAINT FRANCOIS DE SALES

La mort devrait être attendu par le chrétien comme son jour de Noël, car c'est elle qui lui mettra Jésus entre les bras et le placera à jamais entre les bras de Jésus.

AU CONGRÈS

LES MERVEILLES DU GRAIN DE BLE

Cher petit grain de blé, qui par grâce divine
Broyé sous le pilon deviens blanche farine
Pour servir d'élément, au pain du saint autel
Que le prêtre bientôt portera jusqu'au ciel
Sois béni mille fois des élus sur la terre
Et des anges là-Haut pour ce profond mystère
Cher petit grain de blé, jusqu'à la Trinité
Tu portes de Jésus la sainte humanité.

M. l'abbé G. DUGAS, St-Lin.

Après la 1ère communion

Votre enfant a communié. Son éducation eucharistique est-elle achevée? Pas encore. Il vous faut poursuivre votre oeuvre en lui répétant, à l'encontre de l'opinion généralement accréditée, qu'il y aura un jour plus beau pour lui que celui de sa première communion: je veux dire le jour où il communiera pour la seconde fois. Faites-lui bien comprendre que la première communion n'est pas le but atteint, mais le premier pas vers une union avec Jésus que chaque jour devra rendre plus étroite. Le bienfait de la communion n'est pas désirable seulement quand on communie pour la première fois: il est toujours le même, toujours infiniment désirable. Quant à l'amour de Notre-Seigneur, il se révèle plus tendre encore pour nous dans la centième de nos communions que dans la première.

Voilà les principes qu'il faut graver dans l'âme de votre enfant. Mais pour faire oeuvre utile et conforme au désir de Notre-Seigneur, il est indispensable, mère chrétienne, que vous possédiez la vraie doctrine, celle de l'Eglise, concernant la fréquence des communions chez les enfants. Et ici, il vous faudra modifier vos idées personnelles et les élargir dans la mesure où le Souverain Pontife veut qu'elles soient modifiées et élargies. Ne tenez nul compte, par conséquent, de ce qui se faisait au temps où vous étiez jeune. Il est certain qu'on donnait alors aux âmes le pain eucharistique avec trop de parcimonie. Le Pape a parlé: il a étonnamment facilité à tous, aux enfants comme à vous, l'accès de la sainte Table. Au lieu de vous étonner, au lieu surtout de critiques comme certaines chrétiennes arriérées, entrez dans les idées de Pie X et faites-vous sa répétitrice auprès de votre enfant pour lui dire quelle reconnaissance il doit à Jésus qui désire descendre dans son petit coeur, souvent, très souvent, tous les jours si possible.

Votre enfant, soyez-en convaincue mère chrétienne, ne traversera la crise des passions sans y laisser rien de son innocence, que si vous faites de lui un assidu de la Table sainte. Et il est une prédication à laquelle il sera mille fois plus sensible qu'à celle de la parole. Voulez-vous déterminer cet enfant à communier souvent? Donnez-lui l'exemple en cette matière; communiez vous-mêmes fréquemment et l'éducation eucharistique de votre enfant ne laissera rien à désirer.

La gerbe de lys

Où l'Enfant-Jésus fêtant sa Mère
(En marge de l'Evangile)

C'était à Nazareth, humble bourgade de Galilée, dans la demeure de Joseph le charpentier.

Ce soir-là, Marie s'était mise à filer la quenouille sur le seuil, dans la lumière caressante et dorée du couchant. C'était pour Elle une bien douce habitude, après le travail de la journée, d'attendre, dans la sérénité du crépuscule, le retour de Joseph et de l'Enfant Jésus, quand ceux-ci avaient dû se rendre, pour une journée entière, dans une ville ou un village voisins, afin d'y affectuer les travaux de leur état. Cette fois, ils étaient allés plus loin que de coutume et leur retour ne se ferait pour sûr qu'après l'évanouissement du soleil derrière les collines.

La soirée estivale était d'un calme, d'une douceur inexprimable. Une légère poussière d'or flottait dans les rayons finissants du jour, et nuançait les murs blancs des maisons qui s'étageaient au flanc du mont; les palmiers étaient immobiles et une brume bleue, née au creux des vallons, s'élevait peu à peu vers les collines lointaines. Près des puits aux fraîches eaux, des chameliers abreuvaient leurs bêtes. Le silence était divin.

Gagnée par cette ambiance délicieuse. Marie, par degrés, s'abandonnait à une suave méditation. C'était, ce jour, son anniversaire, mais sa pensée s'y portait à peine. Car, avec une préférence toute maternelle, elle préférait songer à son fils, son cher enfant Jésus qui s'acheminait vers l'adolescence. Depuis la Salutation Angélique jusqu'au recouvrement dans le Temple, que d'événements divine et mystérieux qui semblaient être autant de voix annonçant que son fils était prédestiné à accomplir les grandes choses prédites par les prophètes, et que le monde des humbles, des purs, des opprimés, des malheureux attendaient depuis des siècles. Ses vertus l'y préparaient. Sa parfaite soumission, son obéissance aimable de tous les instants envers ses parents, son précoce amour des malheureux, l'avaient, malgré son désir de la vie cachée, fait connaître aux alentours. Bien des fois, quand la Vierge se rendait à la fontaine pour y remplir une amphore, des voisines lui avaient dit: "Marie, un enfant soumis et aimant est la plus grande récompense que le Seigneur accorde à ceux qui le craignent et le servent. Votre pieux et doux enfant Jésus sera grand et juste devant les hommes et il mériterait plus tard de gouverner Israël". Marie, heureuse, souriait, et, dans son humilité, elle "gardait toutes ces choses, les méditant en son coeur" ...

Une tendre voix d'enfant vint dissiper les réflexions de la Sainte Vierge. Devant elle se trouvaient Joseph, chargé de ses outils et Jésus, souriant, tenant dans ses bras, une belle et odoriférante gerbe de lys. L'Enfant disait: "Douce Mère, en revenant, je n'ai pas oublié que c'est aujourd'hui ta fête, et si nous sommes en retard, c'est que par les champs, j'ai cueilli ces fleurs pour toi. C'est le temps des lys. Bien qu'ils ne tissent ni ne filent, le Seigneur les a revêtus d'une splendeur inégalée. Il n'est pas, avec les roses, de fleurs plus belles!"

La Vierge, joyeusement émue, embrassa l'enfant Jésus. Tous trois rentrèrent au logis. La nuit était tombée. La lampe allumé, Marie mit les lys dans un vase rempli d'eau fraîche. Joseph rangea ses outils, Jésus mit les mets sur la table, et tandis que se répandait dans la salle le chaste parfum de la fleur, symbole des chastes, la sainte Famille éleva sa prière vers le Seigneur, s'assit et se mit à manger sous le regard attendri des anges qui, invisiblement, veillaient sur elle.

Maurice DEFLANDRE

Bénissons la table!

"Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu".

Depuis l'origine de l'Eglise, c'est une sainte coutume, parmi les chrétiens, de bénir la table.

Le père de famille, d'ordinaire, se charge de réciter le Benedicite et les Grâces; mais la mère, et, au besoin, le plus âgé des enfants, peuvent le faire. Si un prêtre est présent, on le prie de bien vouloir remplir ce noble office.

Voici les formules françaises à employer:

Avant: **Bénissez-nous, Seigneur, et la nourriture que nous allons prendre.**

Après: **Nous vous remercions, Seigneur, pour tous vos bienfaits, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.**

Dans plusieurs foyers, on fait encore un signe de croix sur le pain avant de l'entamer.

Hélas! dans un trop grand nombre de nos familles chrétiennes on a perdu la coutume du Benedicite et des Grâces, et cela pour des prétextes détestables: On ne veut pas gêner les étrangers qui pourraient se trouver invités; on dîne vite et le temps manque; on n'y pense pas; surtout on n'ose plus! Eh! oui, entre chrétiens même, on n'ose plus! O respect humain! nombreuses sont tes victimes!

Un jour, des hérétiques conviènent à dîner saint Antoine de Padoue et lui servirent des mets empoisonnés. Le Saint fit le signe de la croix sur ce qui lui était présenté et récita le Benedicite. Aussitôt, les aliments perdirent toute vertu malfaisante au grand étonnement des hérétiques qui se convertirent à l'instant même.

Pareil prodige éclata en faveur de saint Benoît. Le verre du Saint était rempli d'un vin empoisonné, mais à peine le Benedicite était-il prononcé, que le cristal se brisa en mille morceaux.

Ce sont là des miracles. Mais nul doute que Dieu n'accorde le pain et la santé à qui sait s'incliner devant lui.

Restaurons la famille chrétienne; reprenons les saints usages de nos pères.

L'esprit de la liturgie

Partout, pour la patrie comme pour la famille, il y a des dates ou joyeuses ou funèbres, oui, partout où il y a des coeurs.

Ainsi tous les temps comme tous les espaces sont embaumés du souvenir de Jésus-Christ, enrichis de ses bienfaits. Rien de plus glorieux pour lui; et pour nous-mêmes, rien de plus doux: tous ces anniversaires si bien nommés nos fêtes de la terre, ne sont-ils pas un acheminement vers les fêtes du ciel?

A l'exemple de l'Eglise, l'âme chrétienne considère et célèbre les mystères successifs, comme s'ils étaient actuels. Et n'importe ici la distance des lieux et des temps! Rien n'est éloigné, rien n'est passé pour la foi ni pour les coeurs. Hier et demain, c'est comme aujourd'hui, "hodie et heri et in sea-cula". L'âme aussi s'applique et s'approprie la vertue de ces mystères, puisque, en effet, elle en est elle-même l'objet. Elle en tire donc un fruit réel et un profit personnel. Ah! si nous avions été à Bethléem, nous eussions laissé là quelque chose; nous eussions laissé notre coeur et emporté l'Esprit de Jésus.

Père de Ponlevoy, S.J.

Dures vérités

La Bruyère disait: "Je voudrais voir un homme sobre, modéré, prononcer qu'il n'y a point de Dieu: il parlerait du moins sans intérêt; mais cet homme ne se trouve point."

Je dis après lui: Je voudrais bien voir l'humilité, la chasteté, la justice, persécuter l'Eglise, mais ce phénomène ne se trouve point.

Est-ce au nom de la vertu que Henri VIII détachait un royaume entier de l'unité chrétienne, pour se venger de l'Eglise qui refusait de sanctionner ses forfaits?

Est-ce au nom de la vertu que Luther brisait ses voeux de religieux pour lever contre l'Eglise l'étendard de la révolte?

Non, mille fois non! Il faut le dire sans détour et hautement: **c'est le vice qui hait l'Eglise, c'est l'ambition, la cupidité, les passions des sens...** Et si je voulais élever à l'Eglise un piédestal dont elle n'a pas besoin, je laisserais de côté ses héros, ses saints, ses hommes de génie; j'irais de Néron à Henri VIII et au-delà, et je produirais la liste de ses persécuteurs.

—Mgr FREPPEL.

Pour la gloire de Dieu et le salut des âmes

C'est par le Coeur de Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin Coeur, je vous adore pour ceux qui ne vous adorent pas, je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui par mépris ne vous reconnaissent pas; je veux par ce divin Coeur, satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour chercher toutes les âmes rachetées du sang très précieux de mon divin Epoux, afin de satisfaire pour toutes par ce divin Coeur. Je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui je vous demande leur conversion. Eh quoi! Père éternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne connaissent pas mon Jésus et qu'elles ne vivent pas pour lui, qui est mort pour tous! Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore. Ah! faites qu'elles vivent dans ce divin Coeur.

DECORATION D'EGLISES

T.-X. RENAUD

ARTISTE-PEINTRE
DECORATEUR

Spécialité: Décoration religieuse

Wilf. Regimbal, gérant,

Bureaux:
192, rue Friel, Clarence Creek,
Ottawa. Ontario.

Le Meilleur en

Lait et Beurre

Livrés quotidiennement

Producers Dairy

Tél: Q. 630-631

Ne dites pas "DU PAIN" mais du

HOLSUM

STANDARD BREAD CO.

Sh. 400 LIMITED Sh. 400

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE MONTREAL POUR LIVERPOOL

2 juillet-31 juillet . . Montcalm
9 juillet-6 août . . . Montclare
23 juil.-20 août . . . Montrose

Pour Belfast-Glasgow

15 juillet-12 août . . Métagama

Pour Cherbourg-Southampton-Anvers

14 juillet-11 août . . . Mélita
28 juillet . . . . . Minnedosa

DE QUEBEC POUR LIVERPOOL

16 juillet . . . . . Montroyal

Pour Belfast-Glasgow

1 juillet-29 juil. . . Montnairn

Pour Cherbourg-Southampton-Hamburg

7 juillet- 4 août . Emp. of France
21 juil.-18 août . Emp. of Scotland

(Notre personnel français est à votre service).

S'adresser aux agents locaux
Service des passagers

J. A. McGILL

Agent Général
83, rue Sparks
Ottawa

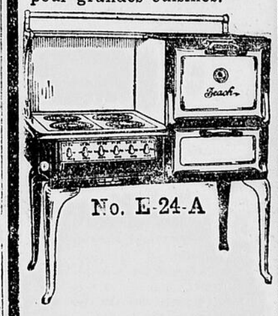
Il y a un Poêle Beach Electrique pour vous donner satisfaction

Voici la série des Poêles Electriques Beach, pour satisfaire tous les besoins des foyers, petits ou grands. Tous les modèles comportent les caractéristiques Beach qui assurent une PROMPTE CHALEUR A MOINS DE FRAIS, et qui allègent votre ouvrage, facilite la cuisson, agrémente votre cuisine.
Tous les modèles sont fournis soit en le fini régulier ou tout émaillé.



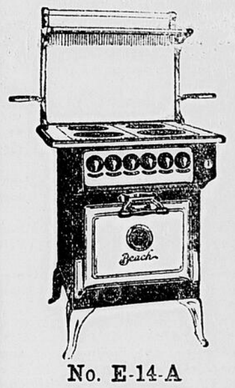
No. E-34-A

Le Cabinet Fourneau Double Beach, avec dessus baldaquin et quatre brûleurs, pour grandes cuisines.



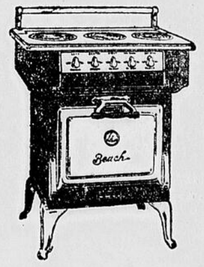
No. E-24-A

Ce modèle offre la même superficie de cuisson que le précédent, mais il a une tablette au lieu du réchaud supérieur.



No. E-14-A

Le Poêle Fourneau Simple Quatre Brûleurs Beach, tout ce qu'il faut pour les petites cuisines, pour maison ou appartements.



No. E-13-A

Le Beach Trois Brûleurs pour les cuisinettes. Il se vend avec ou sans tablettes.

POELES Electric BEACH

Les Poêles Beach sont vendus par

JNO. LIVINGSTON & SON
224, rue Bank
OTTAWA ELECTRIC CO.
A J. FREIMAN Ltd., rue Rideau
F. E. TREMBLAY, Hull.

LES RECOMPENSES AUX ELEVES DE L'EC. STE-ANNE

Tous les prix de classe (435) et les prix spéciaux dont les noms des donateurs ne sont pas mentionnés ont été gracieusement offerts par les Dames Gardiennes des Ecoles et les membres de la Société St-Jean-Baptiste, section Ste-Anne. Un cordial merci à tous ces insignes bienfaiteurs.

De l'intéressant programme qui s'est déroulé à nos yeux le 24 du courant, nous avons à féliciter Mlle L. Lévesque du morceau qu'elle a si bien rendu dans la pièce intitulée : "La Vengeance de Fée Odette"

Toutes les élèves de l'Ecole Ste-Anne d'ailleurs, méritent nos meilleurs félicitations pour le progrès marquant constaté durant l'année qui vient de s'écouler.

Les finissants ou graduées du Cs d'Immatriculation de l'Université d'Ottawa sont: Mlles M. Bélanger et A. Blanchet.

Honneur au mérite!

PROGRAMME

1—Attalia, Ruthenfeld.
2"Eternelle Voix". Larrieu.
3—Prix aux Elèves des 4es Cs A et B
4—Air Mélodieux. Ruthenfeld.
5—"La Vengeance de Fée Odette", Saynète.
6—Méditation. Arrison.
7—Prix aux Elèves du Cours d'Immatriculation A et B.
8—Médailles, Diplômes, Couronnes.
9—Prix aux Elèves du Cours d'Immatriculation 3e et 4e années.
10—"Les Adieux". Chant.
11—Adresse.
12—"Pleurez vos Blés d'Or", Chant.
13—Allocution.

Violoniste: Mlle G. Casson.
Pianiste: Mlle G. Carter.

3e et 4e années du Cours d'Immatriculation de l'Université d'Ottawa.

1ère excellence méritée également par Mlles A. Schryburt et Irène Latrémouille.

Médaille d'or gracieusement offerte par M. le chanoine Myrand, curé de la paroisse, méritée par Mlles A. Blanchet, M. Bélanger, I. Latrémouille, A. Schryburt et gagnée par Mlle A. Schryburt.

Médaille d'or, offerte par Mlle J. Rhéaume, méritée par Mlle I. Latrémouille, pour Hist. du Canada.

Prix d'algèbre, volume offert par Mme F. O. Schryburt, mérite par Mlle I. Latrémouille.

Prix de géométrie mérité par Mlle A. Schryburt.

Prix d'assiduité, spécialement offert par les Dames G. des Ecoles mérité par Mlle A. Schryburt.

Prix de littérature française, chapelet monté en or, offert par Mlle Alice Carrière, mérité par Mlle A. Schryburt.

Prix de composition ang., crayon en argent, offert par Mlle A. Carrière décerné à Mlle I. Latrémouille.

4e Année. 1ère excellence, volumes offerts par M. et Mme F. Lafortune, mérités également par Mlles M. Bélanger et A. Blanchet.

Médaille d'or, offerte par M. l'échevin Quéry, décernée à Mlle M. Bélanger pour littérature française.

Médaille d'or offerte par M. J. R. Bastien, décernée à Mlle A. Blanchet, pour Physique.

Médaille d'or, offerte par Mme J. Boyle, décernée à Mlle A. Blanchet pour littérature ang.

Médaille d'or offerte par Mme F. Lafortune, décernée à Mlle M. Bélanger pour latin.

Livre de prières offert par Mme A. Philion, décerné à Mlle A. Blanchet pour Hist. du Canada.

Livre de prières, offert par une amie de l'éducation, décerné à Mlle M. Bélanger pour composition ang.

Chapelet monté en or, offert par Mlle L. Beauséjour, mérité également par Mlles A. Blanchet, M. Bélanger et gagné par Mlle M Bélanger pour composition française.

Médailles de Graduation offertes à Mlle A. Blanchet et à Mlle M. Bélanger par les Dames G. des Ecoles et la Société St-J. Bte section Ste-Anne.

Diplômes d'Immatriculation de l'Université d'Ottawa obtenus par Mlles M. Bélanger et A. Blanchet.

Cours d'Immatriculation 1ère année

Prix de classe par ordre de mérite: Mlles M. T. Cardinal, J. Châtelain, I. Allard, M.-J. Dionne, R. Rosa, G. Aubin, M. R. Dubois.

2me année: Mlles A. Leblanc, L. Vermette, J. Guévremont, G. Boulais, G. Schryburt, A. Morrissette, G. Létourneau, A. Hudon, E. Pion, J. Danis, E. Beaulne, A. Touchette.

PRIX SPECIAUX

Prix d'Excellence, offert par M. J. A. Vermette, C.E. mérité par Mlle A. Leblanc.

1er prix de catéchisme offert par Mme A. Hudon, mérité par Mlle J. Danis.

2e prix de catéchisme offert par une amie de l'éducation mérité par Mlle L. Vermette.

1er prix de bonne conduite offert par Mme A. Carrière mérité par Mlle A. Touchette.

2e prix de bonne conduite mérité par Mlle M. R. Dubois.

Prix d'assiduité, don special des Dames G. des Ecoles mérité par Mlles G. Létourneau, J. Danis, A. Morrissette, M. R. Dubois, G. Boulais, A. Hudon, M. J. Dionne, G. Schryburt, J. Châtelain, I. Allard et gagné par Mlle J. Danis.

1er prix de français offert par Mme R. R. Danis mérité par Mlle L. Vermette.

2e prix de français mérité par Mlle E. Baulne.

2ème prix de français mérité par Mlle E. Baulne.

1er prix d'anglais offert par Mlle M. J. Rhéaume mérité par Mle M. T. Cardinal.

2e prix d'anglais mérité par Mlle J. Châtillon.

1er prix d'Hist. ancienne; médaille d'argent méritée par Mlle M.-J. Dionne.

2e prix d'Hist. ancienne mérité par Mlle J. Guévremont.

1er prix mathématiques, médaille d'or offerte par Mme O. Boulais, méritée par Mlle A. Leblanc.

2e prix mathématiques: plume-réservoir offerte par l'Union St-Joseph conseil Ste-Anne No 93, méritée par Mlle E. Pion.

1er prix Botanique: médaille d'or offerte par Lib. Marquis, méritée par Mlle G. Boulais.

2me prix botanique, mérité par Mlle A. Morrissette.

1er prix d'écriture: plume réservoir offerte par l'U. St-J. conseil Ste-Anne, no 93 méritée par Mlle G. Létourneau.

2me prix d'écriture, G. Aubin.

1er prix de latin, mérité par G. Schryburt.

1er prix de Géog. Physique. J. Danis.

2e prix de Géog. Physique. I. Allard.

Prix de chant mérité par toutes les élèves de la classe, décerné à Mlle J. Châtillon.

Prix d'application, médaille d'or, offerte par Mme O. Giroux, méritée par Mlle E. Pion.

4e cours 2me année. Prix Spéciaux

Prix d'excellence, plume-réservoir offerte par l'U. St-J. conseil Ste-Anne, No 93, méritée par Mlle A. Bélanger.

Prix de catéchisme offert par Mme W. Labelle, méritée par M. J. Dupuis.

Prix de français, offert par une amie de l'Education mérité par Mlle I. Breton.

Prix d'arith. offert par Mlle V. Bigras, mérité par Mlle J. Huneault.

Prix de Géog. mérité par Mlle E. Lefebvre, Prix d'Hist. du Canada, mérité par Jte Brisson.

Prix de dictée française et d'arith. mérités par Mlles M.-J. Labelle et M.-A. Morin, offerts par Révde Mère St-Guillaume.

Prix d'anglais offert par Mme Lefebvre, mérité par Mlle Jeannette Ethier.

Prix d'application offerts par Mme Boivin, une amie de l'éducation et Mme P. Brisson mérités par Mlles B. Monette, R. Dorion, A. Dagenais.

Prix de costume offert par Mme Lefebvre gagné par M. Boivin.

Prix d'assiduité, don spécial des Dames Gardiennes des E. mérités par Mlles A. Bélanger, I. Breton, J. Dupuis, J. Huneault, E. Lefebvre, J. Ethier, M. A. Morin, G. Lachance, M. Boivin, R. Dionne, A. Dagenais.

4e cours 1ère année. Prix spéciaux

Prix d'Excellence, offert par Mlle D. Godin, mérité par J. St-Denis.

Prix de catéchisme: chapelet par une amie, mérité par A. Carisse.

Prix de bonne conduite offerts par Mmes D. St-Georges, P. Séguin, M. B. Morin, P. Séguin, mérités par A. Emond, A. Raymond, Y. Renaud, L. St-Georges, M. Létourneau, A. Sauriol, G. Monette, A. Latrémouille, Y. Séguin,

Prix de leçons orales offerts par Mmes J. A. Vachon, A. Cardinal, A. Dubois, Mlle F. Vachon, Mme A. St-Denis, Mlles G. Létourneau, E. St-Denis, Mmes I. Aubin, A. St-Denis, J. Desbiens, E. Emond, R. Sauriol, mérités par J. St-Denis, M. B. Dubois, A. Carisse, F. Desbiens, Y. Renaud, L. St-Georges, F. Vachon, M. Létourneau, M. Morin, A. Raymond, G. Monette, A. Latrémouille, Y. Séguin, M. A. Carrière.

Prix d'anglais offert par Mme A. Cardinal mérité par J. St-Denis.

Prix de français offert par Mme A. St-Denis, mérité par F. Desbiens.

Prix d'assiduité, don spécial des D. Gardiennes des E., mérités par M. B. Dubois, A. Souriol, G. Monette, A. Latrémouille, M. A. Carrière, A. Emond et Yv. Séguin; ces deux derniers ont été offerts par Mme L. Leblanc et Mlle J.-C. Morin.

3ème Cours 2ème année

Prix d'Excellence: volume offert par Mme L. Spénard décerné à F. Masure.

1er prix de bonne conduite, chapelet monté en or, offert par Mme R. Brisson, mérité par R. Giroux.

2me prix de b. conduite, chapelet offert par Mme V. Landry, mérité par R. Aubry.

3me prix de b. conduite, chainette en argent offerte par Mme S. Séguin, mérité par Marg. Châtelain.

1er prix d'application, chapelet monté en or offert par Mme O. Bureau, mérité par G. Ménard.

2ème prix d'appl. chainette en argent offerte par G. Brisson, mérité par E. Touchette.

3ème prix d'appl. chapelet monté en argent offert par Mme J. Hurtubise, mérité par M.-Anne Goudreau.



Voici la manière agréable de prendre le Levain

Trempez une galette de Levain Royal, avec un peu de sucre, dans un quart d'un verre d'eau tiède, toute une nuit. Remuez bien, filtrez et buvez le liquide. Beaucoup de personnes la préferent dans du jus d'orange.

LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL

1er prix de catéchisme, volume offert par Mme W. St-Aubin, mérité par F. Masure.

2me prix de catéchisme, mérité par E. Touchette.

1er prix de gr. française, volume offert par Mme W. St-Aubin, mérité par G. Ménard.

2me prix de gr. française, livre de prières offert par Mlle Marquis, libraire, mérité par C. Séguin.

Prix de composition fr. livre de prières offert par M. A. Piché, mérité par C. St-Aubin.

Prix d'orthographe mérité par Marg. Châtelain et Alb. Champagne.

Prix d'Hist. du Canada mérité par R. Aubry, prix de géogr. livre de prières offert par Mlle V. Bigras, m. par G. Brisson.

1er prix d'arith. vol. offert par Mme F. X. Larose m. par M. Th. Paré.

2me p. d'arith. vol. offert par Mme N. Landry m. par C. St-Aubin.

3me p. d'arith. m. par J. Labrecque.

Prix d'anglais livre de prières offert par Mme J. Goudreau, m. par V. Lecomte.

Prix d'écriture mérités par L. Bureau et E. Lavigne.

Prix de ponctualité, livre de prières, off. par Mme L. J. Châtelain, m. par A. Landry.

Prix de ponctualité m. par D. Hurtubise. Prix de politesse, m. par F. Masure. Prix de fidélité au costume, livre de prières off. par une dame de la paroisse mérité par R. Spénard.

2mes prix de f. au costume décernés à G. Charbonneau, Y. Desjardins, Y. Desjardins et R. Chevrier.

Prix d'assiduité décernés à E. Touchette, R. Giroux, G. Brisson, V. Lecomte, C. Biron, C. Séguin, E. Lecomte, A. Huard, G. Larose, R. Larose, R. Larose.

3me cours 1re année. Prix spéciaux

Prix de catéchisme et d'argent scolaire; médaille d'argent, offerte par Mme T. Lalonde méritée par S. Goudreau.

Prix de bonne conduite, méd. scap. avec chainette, offerte par une amie de l'éducation méritée par J. Lafontaine.

2me p. de b. conduite, livre de prières mérité par F. Lalonde.

Prix de catéchisme et de b. conduite, crucifix mérité par L. Laurin.

Prix d'excellence mérité par L. Renaud.

Prix de grammaire et de dictée fr. offert par Mme A. Lamarche, gagné par M. Schryburt.

Prix de comp. fr. offert par Mme Cléroux mérité par M. J. Quirouette.

Prix d'arith. offert par Mlla Baulne mérité par A. Cléroux.

Prix de leçons orales mérité par S. Lamarche. Prix d'Hist. et de géog. mérité par G. Quirouette.

Prix de fidélité au costume mérités par F. St-Georges, D. Marier, A. Champagne.

2e p. d'argent scolaire mé par C. Amyot.

Prix d'écriture, chapelet mérité par D. Marier.

Prix d'anglais mérité par I. Cyr.

Prix d'assiduité mérités par F. St-Georges, M. J. et G. Quirouette, B. Proulx, A. Cléroux, S. Goudreau, C. Amyot, L. Boulais, C. Lécuyer, M. T. Deschambault.

Liste des donateurs de prix aux élèves des autres cours: Mmes E. Raymond, E. Charbonneau, 2 vol. J. R. Bastien, 2 chainettes en argent, Mme A. St-Amour, 1 livre de prières. Mme E. Labelle, 1 vol. Mme T. Lalonde, 1 vol. Mme C. Ladouceur, 1 vol. Mme L. Leblanc, 2 vol. Mlle L. Boulais, 1 vol. Mme T. Gauvreau, 1 vol. Mme J. Bte Jetté 6 livres de prières et 1 statue. Mme L. J. Châtelain, 2 livres de prières. M. A. Piché, 1 vol. Mme E. Robillard, 1 vol. Mme R. Brisson, 3 liv. de pr. Mlle S. Desrosiers, 1 vol. Mlle Y. Lacroix, 1 vol. Mme D. Décarie, 1 vol. Mme E. Ouellette, 6 vol. Mme H. Pion, 1 vol. Mme H. Laviolette, 1 vol. Mme E. Dagenais, 1 vol.

SAINT-ALBERT

30 juin 1926.

Mardi, le 22 juin, s'éteignait dans le Seigneur Mme Romuald Richer après une courte maladie. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, M. Romuald Richer, dix enfants, dont sept filles, Mme Ubald Bourdeau, d'Embrun, née Aurore; Mme Léo Laflèche, née Clara, de Casselman; Mlles Eulalie, Alice, Marie, Germaine et Florence; trois garçons, MM. Albert, Achille, Léo-Paul Richer; une soeur, Mme Clément Dumouchel, de Hanington; deux frères, M. Narcisse Demers, de St-Antone-Abbé et Isaïe Demers, de New-York. Assistaient aux funérailles: MM. et Mme Albert Richer Jos, Bourdeau, d'Embrun, Dollard Demers, Achille Legault, Narcisse Demers, de Casselman, Honoré Brunet, M. Renaud, A. Matte, P. Paquette, A. Clément, Joseph Laplante, de Casselman, Emile Laflèche, Maria Laflèche, de Casselman Henri et Armand Legault, Albert Génier, J. P. Meilleur, Jos. Forgues J. Ouimet, P. Richer, F. Benoît, H. Quesnel, Amable Quesnel, Art. Forget, Jos. Adam, Albéric Forgues Paul Richer, O. J. Ranger, E. Meloche, W. Séguin, G. Clément, G. Whissel, H. Bériault, Mme Omer Laplante, Mlle Florina Laplante, de Casselman. Les porteurs étaient MM. Calixte Matte, Théodore Demers, Albert Richer, Zéphirin Vinette Magloire Renaud et I. Lefebvre. Comme Mme Richer était Dame de Ste-Anne, elle reçut les honneurs de la Congrégation. Les porteuses de rubans étaient Mmes Calixte Matte, Jos. Pilon, Magloire Renaud I. Lefebvre. La bannière était portée par MM. Laurent Roy, Olivier Richer; porteuses, Mmes Laurent Roy, Olivier Richer, Zéphirin Vinette, Théodore Demers.

La famille Richer remercie par l'entremise du "Droit", toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

MARIAGES

Mardi, le 22 juin, M. Léo Gilbeault de Crysler, conduisait à l'autel Mlle Florence Gauthier.

Jeudi, le 24 juin, M. Hector Ouimet a épousé Mlle Odile Cloutier de Crysler. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

VA ET VIENT

M. Adélard Génier est allé à Ottawa.

MM. Rémi Laplante, Hermas Meilleur, Mme Aldas Meilleur, E. Lebrun, M. et Mme O. J. Ranger Jean Ouimet, Mme G. Clément, E. Clément assistaient au cirque à Ottawa, la semaine dernière.

MM. et Mme Arthur Clément et G. Clément, père, sont allés en auto à Lachute et à Hawkesbury.

M. et Mme I. Lefebvre sont allés à Sudbury.

Mme Emilien Laplante est de passage à Cornwall.

M. et Mme Constant Guérin étaient à Montréal et St-Rémi, récemment.

MM. et Mmes Philias Quesnel et Alpha Quesnel, du Vermont, passent quelques jours avec nous.

M. et Mme Henri Lamarche passent une quinzaine chez M. Jos. Ouimet.

M. et Mme Alexandre Beauchamp de Clarence Creek, visitent leurs parents d'ici.

M. et Mme Thomas Charbonneau Mlle Alice Charbonneau et M. Théophile Beauchamp, sont les hôtes de MM. E. Lebrun et Jos. Labelle.

M. et Mme Paul Cloutier, de Crysler, Mlle Florina Laplante, de Casselman et M. Aimé Richer ont été les hôtes de M. Chapdelaine dimanche dernier.

TREADWELL

29 juin 1926.

A notre euchre:

Prix

M. Isidore Larocque, de Plantagenet: Argenterie, gagnée par Mlle Françoise Morin, 41 Binet, Hull.

Mlle M.-A. Légaré, rue Crémazie, Hull: Serviettes, gagnées par M. Honoré Gauthier, maire de Papineauville.

M. et Mme Eugène St-Denis, marchand, Papineauville: Nappe, gagnée par Mlle Lucile Lorrain, rue N.-D., Hull.

Alexandre Drouin, Treadwell: Parapluie, gagné par M. Arthur Bédard, Treadwell.

Mlle Jeanne Schryer, rue de Beaujeu, Hull: Boîte de papier à lettre fantaisie, gagnée par Mlle Evangéline Richer, Plantagenet.

M J. Villeneuve, N.-D. de Hull: $1.00, gagnée par M. Ubald Cadieux, Treadwell.

M. C. Bissonnette: $1.00, prix d'entrée, gagnée par Mlle Alice Labelle, Plantagenet.

Mlle Yvonne Montminy, 1 rue Richelieu, Wrightville: Corbeille à bonbons, gagnée par Mme O. H. Gauthier, Papineauville.

Mme Francis Cloutier, 6 Dumas, Wrightville: Boîte de papier à lettre fantaisie, gagnée par M. Oscar Bourbonnais, Treadwell.

Mlle M. A. Charbonneau, Treadwell: Ouvrage à l'aiguille, gagné par M. A. Bédard, Treadwell.

M. et Mme Napoléon Blondin, Plantagenet: Boîte de papier à lettre fantaisie, gagnée par Mme O. Laforce, Alfred.

M. J. A. Chénier, marchand, Plantagenet; foulard, gagné par M. Adélard Séguin, Papineauville.

Remerciements de tout coeur à M. le Dr Ed. Larocque, de Plantagenet, qui a gracieusement donné le goûter qui fut servi durant la soirée. Mentionnons les délicieuse fèves au lard, faites par le cuisinier Brazeau, de Plantagenet.

Nous remercions les personnes qui nous ont donné des prix, et aussi tous ceux qui sont venus nous encourager par leur présence.

Un magnifique rasoir de sûreté "Auto-Strop", don de M. Em. Binet, marchand, 255 Blvd St-Joseph, Hull, fut raflé durant la soirée, et gagné par M. Coupal Legault, de Lefaivre. Nos remerciements à M. Binet.

THURSO

28 JUIN. 1926.

DECES

Ces jours derniers est décédée, le 19 juin à l'âge de 5 mois et 21 jours, Marie Eglantine Anne-Marie, enfant de M. et Mme Télesphore Prud'homme, née Anna Boivin, après 5 jours de maladie. Le libera a été chanté dans l'église paroissiale par M. l'abbé J. G. Desrosiers, curé de la paroisse à 2 heures et demie le dimanche après-midi. Les porteurs étaient MM. Jean-Louis Henri Dumouchel et J.-Louis Prud'homme et Réal Prud'homme, cousins de la défunte. Le corbillard était conduit par Mme Edmond Prud'homme, son oncle.

Dans la suite on remarquait M. et Mme T. Prud'homme et leurs enfants Alphonse et Girard; Mme Gédéon Boivin, de St-Sixte, sa grand'mère; M. et Mme Louis Dumouchel, M. et Mme Armand Prud'homme, M. et Mme J. B. Prud'homme, M. et Mme Paul Dumouchel, M. Jos. et Mlle Clara Prud'homme, oncles et tantes de l'enfant, ses cousins Mlles D. Morin, Gaëtan Paul-Emile Dumouchel, Mlle Simonne Prud'homme, M. J. N. Prud'homme, M. Lorenzo et Mlle Marie-Ange Boisvert, M. et Mme Lionel Giroux, M. et Mme Romuald Deschambault, M. et Mme Albert Leduc et Mme J. Leduc et plusieurs autres. Elle laisse pour la pleurer son père et sa mère, trois frères, Alphonse, Girard, Jean-Paul.

Supprimez les aliments lourds-Mangez du

SHREDDED WHEAT

avec des fruits-C'est si rafraîchissant et si rassasiant

"Les cuisines Clark vous aideront"

13 Délicieuses SOUPES CLARK

Y compris:

Tomate — Julienne
Queue de Boeuf — Consommé
Légumes — Poulet

Très concentrées; chaque boite fournit trois ou quatre assiettées d'une soupe bien faite et nourrissante.

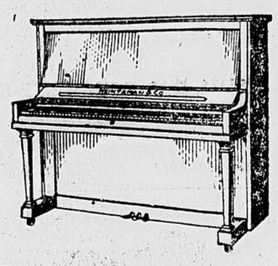
En Vente Partout

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL, P.Q.
ST. REMI, P.Q., ET HARROW, ONT.

Fabricants des célèbres Fèves au Lard Clark.

6-26

Un piano est une nécessité dans le foyer. La vie est monotone sans la musique, partant, ne manquez pas d'en jouir.



Le Petit Piano à Queue

HEINTZMAN & CO.

CONDITIONS FACILES — $570 — CONDITIONS FACILES

Un piano très attrayant en fait d'apparence, de qualité et de prix.

CHEZ LINDSAY

C.W. LINDSAY LIMITEE

189, rue Sparks

OTTAWA



Sains, Hygiéniques, Nutritifs

Lait --- Beurre

Crème Glacée

Ottawa Dairy LIMITEE

Tél: Q. 1188



Ne Soyez Pas Prisonnier Cet Été

Ne soyez pas prisonnier pendant les plus beaux jours de l'été. Un auto Ford vous donnera une joyeuse indépendance, mettra à votre portée des plaisirs sans nombre et assurera la santé et le bonheur à toute votre famille.

Votre distributeur autorisé Ford peut vous montrer dès maintenant la série complète de modèles améliorés Ford. Il y a parmi eux un modèle parfaitement adapté à vos exigences et à un prix si modéré que, lorsque vous aurez considéré les commodités qu'assure un auto, vous réaliserez que c'est le placement le plus avantageux que vous puissiez faire.

Pour vous assurer une prompte livraison, voyez votre distributeur dès maintenant.

Ford

AUTOS-CAMIONS-TRACTEURS

PRODUITS DE QUALITE TRADITIONNELLE

L'HEURE EXQUISE

PAGE LITTERAIRE

LOUIS VEUILLOT

Mises en ordre et annotées par M. François VEUILLOT
Quarante volumes grand in-8o carré de 500 à 600 pages
Prix: 22 fr. le volume. — Par souscription: 18 fr.
Il paraîtra six à sept volumes chaque année.
La souscription est ouverte pour la première série.

"Le monument de **LOUIS VEUILLOT**, c'est l'édition définitive de ses Oeuvres complètes."

Jugement formulé par la plupart de ses admirateurs, à l'époque de son centenaire.

Louis Veuillot, en effet, de l'avis des critiques les plus éminents, les Lemaître et les Bourget, est un classique.

C'est aussi, comme Sainte-Beuve, malgré son hostilité, le reconnaît déjà, un "témoin du temps"; "peintre rigoureux de la réalité", ses **Mélanges** sont pleins de "pages d'histoire".

Enfin, au témoignage concordant de l'autorité religieuse et de la génération nouvelle, c'est un maître. Pie X l'a proposé comme "modèle à ceux qui luttent pour l'Eglise" et, représentant des jeunes, Henri Bazire l'a salué comme un "précurseur".

A ces hautes raisons, pour justifier l'édition des **Oeuvres complètes**, d'autres motifs viennent s'ajouter encore, moins élevés peut-être, mais tout aussi pressants: plusieurs ouvrages de **LOUIS VEUILLOT**, épuisés, sont devenus introuvables; la plupart des autres sont édités en formats disparates; quelques-uns, contenant des allusions aux hommes et aux faits de son époque, ont besoin d'être éclaircis de notes explicatives.

ENSEMBLE DE LA PUBLICATION

La publication, désormais commencée, dont les 40 volumes vont se succéder rapidement, comporte trois séries.

PREMIERE SERIE

OEUVRES DIVERSES (ouvrages publiés sous des titres divers, y compris ceux que l'auteur inséra depuis dans ses **Mélanges**):

(14 volumes)

I. **Vie de Notre-Seigneur. La Bienheureuse Germaine Cousin. Le Saint Rosaire médité**, précédés d'une Introduction générale de M. François Veuillot. — II. **Les Pèlerinages de Suisse. Pierre Saintive.** — III. **Rome et Lorette. Agnès de Lauvens.** — IV. **Les Français en Algérie. L'Honnête femme.** — V. **Les Libres-Penseurs. Les dialogues socialistes.** — VI. **Le Droit du Seigneur. La Guerre et l'homme de guerre. Le parti catholique.** — VII. **Corbin d'Aubécourt. Historiettes et fantaisies. Vignettes (inédit). De quelques erreurs sur la papauté.** — VIII. **Çà et là.** — IX. **Les parfums de Rome.** — X. **Le fonds de Giboyer. Brochures politiques 1861-1866. Fragments inédits (Raphaël théologien). Vies de Saints. Les Choses de la Vie. Les Jeux du Pouliguen.** — XI. **Les Odeurs de Paris. Molière et Bourdaloue.** — XII. **Rome pendant le Concile.** — XIII. **Paris pendant les deux sièges.** — XIV. **Oeuvres poétiques.**

DEUXIEME SERIE

LA CORRESPONDANCE (9 volumes).

Une augmentation du nombre des pages et un texte plus serré — sans cesser d'être élégant et clair — permettra de ramener à cinq les neuf volumes actuellement parus de la **Correspondance de Louis Veuillot. Il y aura donc quatre volumes de lettres inédites.**

D'ailleurs, un remaniement complet de cette publication remettra l'ensemble des lettres dans leur ordre chronologique. Outre des notes fréquentes et détaillées, de courtes notices, résumant les événements publics et privés d'une période, s'intercaleront de loin en loin dans chaque volume. Enfin, le dernier se terminera par une table alphabétique des correspondants.

TROISIEME SERIE

LES MELANGES (17 volumes).

Allégée de quelques oeuvres éditées à part, — et qui figurent dans la première série, — les 22 volumes de cette publication (dont 12 sont à peu près introuvables) seront ramenés à 17.

Ici, les notes historiques et prolongées, les notices explicatives,— seront particulièrement nombreuses. Tout lecteur intelligent et cultivé pourra s'engager dans cette histoire et dans cet arsenal sans crainte d'être arrêté par l'évocation d'hommes ou de faits qui lui seraient inconnus. En outre, une large table analytique des sujets traités complètera le dernier volume.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

Les incertitudes et les soubresauts du change, ainsi que les fluctuations du coût de la vie, ne permettent pas d'établir, dès maintenant, un prix de souscription général pour l'ensemble des trois séries.

Pour les quatorze volumes de la première, le prix est fixé, par volume, à **22.00.**

Pour les souscripteurs, soit qu'ils versent immédiatement la somme afférente à la série toute entière (augmentée du prix du port, **1.05 pour la France** et ses colonies, **2.10** pour l'Etranger), soi qu'ils paient seulement chaque volume au moment de sa publication, ce prix est ramené à **18.00 (non compris les frais de port).**

La souscription sera ouverte pour les deuxième et troisième séries, dès que les circonstances le permettront.

Le Service de Librairie du DROIT recevra toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Victor BARRETTE.

Poèmes de France et d'Italie

S'il est une querelle qui semble vaine, n'est-ce pas celle qui met aux prises de temps à autre les tenants de la poésie savante et de la poésie populaire ou, pour mieux dire, la querelle que certains adeptes de la poésie populaire veulent faire à tout prix aux amis de la poésie savante? En effet, ces derniers, en général, goûtent toute espèce de poésie, ils sont mieux pourvus. Toute poésie leur paraît bonne, qui est poétique.

Telle est la première réflexion qui vient en lisant les poèmes de Pierre de Nolhac, ses poèmes anciens et nouveaux. (Ils sont recueillis dans l'édition définitive de la librairie Garnier). Belle gerbe, ces Poèmes de France et d'Italie. Pierre de Nolhac chante avec le même art et du même coeur sa terre natale, dans son éternelle virginité, et les pierres rassemblées, les sites, les autels de l'Humanité civilisée. Nous ne comprenons pas ces nouveaux lyriques qui refusent leur émotion aux ressouvenirs, aux regrets, à la connaissance des siècles, à la nostalgie des patries songées. Nolhac est Grec et Latin comme il est Français. Un miracle transmis et parfait d'âge en âge a uni les trois dons, les trois âmes. L'Europe et le monde n'ont rien à gagner à la rupture de cette profonde identité.

L'Aurore est debout sur les caps de Grèce,
Ses roses troupeaux nagent sur la mer.
Hélios accourt, semant l'allégresse,
Roi de toute plante et de toute chair.

Un quatrain comme celui-là nous satisfait, il nous charme par une double harmonie matérielle et spirituelle. Par l'efficacité du langage, à la fois trouvé et fondu, commun parler d'une race, toutefois marqué d'un signe individuel. Et les réminiscences du lettré ajoutent une seconde saveur: l'île qui nous est peinte et chantée est la Sicile, qui fut grecque.

Des alexandrins, à présent. Le poète se promenait aux bords du lac de Némi, miroir de Diane, évoquant les fondateurs, les rois, et Virgile. Ce ne sont pas des images qui rétrécissent un esprit, qui dessèchent une sensibilité. Elles dilatent et fertilisent:

Le jour mourait, les voix se taisant une à une;
L'ombre restait légère au flanc des monts latins;
Un mystère naissait sous les taillis lointains;
Le flot semblait attendre et désirer la lune.

Nous citons presque au hasard, par loyauté, et parce que tout Nolhac a ce même son authentique. Ses sonnets sont fameux. Il s'y est appliqué de la bonne manière, — enseignée par la pléiade et non par le Parnasse, — qui garde, dans la louable et secourable contrainte, l'air de la liberté. Par exemple, en nous excusant d'écrire bout à bout, faute de place: "Marguerite de France, duchesse de Savoie: Les poètes enamourés — Ont dit la grâce et les mérites — De la perle des Marguerites — Eclose dans les royaux prés — Tous servaient ses autels sacrés — Du Bellay célébrant ses rites — s'écriait: Venez, ô charites, — A l'ombre des grands lys dorés — La princesse tendre et fidèle — Les alma comme des amis; — Et si son nom garde une histoire — C'est que le bon Ronsard a mis — Un peu d'amour sur sa mémoire."

Ce n'est pas le point de perfection de la poésie de Nolhac. C'est seulement un passage des plus caractéristiques. Et ce n'est pas le troisième vers, avec son jeu de mots franco-latins que nous aimons le moins, ce n'est pas non plus le quatrième, avec son inversion cavalière, pied de nez d'humaniste éprouvé, à la barbe des faux délicats. Sa poésie n'est pas seulement affre et délice du coeur, elle est aussi ronde et sourire, aisance, gai savoir. Heureux ceux qui s'en souviennent. Infortunés ceux qui l'oublient. Heureux Nolhac!

Peintres... Bisons!

En ce temps-là, les peintres de Barbizon s'assemblaient à l'auberge du père Ganne. Pour payer leur écot, ils couvraient les murs de fresques, de pochades, de portraits, de paysages. Quand ils festoyaient ensemble, le profane qui eût forcé la porte de l'établissement se fût enfui sur-le-champ, tant ils menaient un bruit d'enfer. Sur l'air de **Fualdès**, ils avaient composé en collaboration la plus échevelée des complaintes. Ils clamaient:

Ces peintres de Barbizon
Ont des barbes de bison!

Et il retraçaient les souffrances des paysagistes en ces termes:

Les piocheurs plantant leur tente
Dans des chemins pas trop doux
Plant'nt leur piqu' dans les cailloux.

Les cailloux piquent leur plante.
La plante des pieds qu'ils ont,
N'vaut pas celle des bisons!

Barbizonnais barbizonnants, que de souvenirs attachés à vos noms! Que de misère, parfois! Que de talent, toujours, et aussi que de gloire!

(Annales)

La Moisson Nouvelle

(Par Mme Blanche Lamontagne-Beauregard)

Madame Blanche Lamontagne poursuit avec une louable régularité l'oeuvre littéraire, saine et substantielle, inaugurée avec éclat il y a une douzaine d'années par les "Visions Gaspésiennes". Ce recueil, vibrant de sincérité et de poésie, fut couronné par la Société du Parler français, et il valut à son auteur les éloges unanimes de la critique.

Depuis 1913, l'auteur des "Visions Gaspésiennes" a donné à notre littérature six autres ouvrages dont cinq en vers. Le dernier en date est: **La moisson nouvelle** que la Librairie d'Action Française vient d'éditer. Le titre seule de ce nouveau recueil indique bien que l'auteur est resté fidèle au noble programme tracé dès le début: "je veux consacrer ma lyre à chanter la campagne, et je n'ai d'autre ambition que de devenir la "poétesse des habitants".

Cette ambition est à elle seule un beau témoignage d'amour intelligent de notre pays et une garantie contre la mièvrerie et les sentimentalités artificielles qui affadissent tant d'oeuvres poétiques. Madame Lamontagne chante les choses qu'elle connaît et qu'elle aime véritablement: la nature canadienne et gaspésienne, nos champs, nos rives, la mer, la maison, l'amour candide et fruste, le dévouement généreux des humbles, la force et la tendresse des simples... son pays, ses gens, elle les a regardés avec amour; son oeil aigu s'est posé sur eux attentivement et rien de ce qui fait leur grandeur et leur beauté n'a échappé à son regard de poète. C'est dire de suite tout ce qu'il y a de poésie sincère et reposante dans les poèmes ouvrés avec conscience et amour par la "poétesse des habitants".

La **Moisson nouvelle** s'ouvre par un hymne à la Patrie,

"Qui s'emparant de notre coeur
"Y met le passé comme un hôte,
"Et chante en nous comme un grand choeur"...

Puis, c'est une gerbe de poèmes rustiques où rutilent les reflets changeants de nos saisons et où passent, les souffles frais et parfumés du printemps:

"La feuille s'ouvre ainsi qu'une den-telle verte;
"Des senteurs de bourgeons flottent dans l'air léger,
"Et la brise, soufflant dans ma fe-nêtre ouverte,
"Apporte jusqu'à moi des parfums de verger..."

les teintes calmes des paysages crépusculaires sur la plaine qui "s'apaise en la douceur du couchant" et qu'anime la fumée montant des foyers:

"A ta blanche maison, où la table se dresse
"Où la lampe ancienne éclaire doucement,
"Va, tu retrouveras la fidèle tendresse
"D'un coeur aimant!"

paysages marins:

"Sur la mer les bateaux s'en vont, deux, trois ensemble,
"Immaculés et comme incorporés à l'air,
"Si blancs que leur voilure imprécise nous semble
"L'aile d'un grand oiseau perdu dans le ciel clair!..."

Après la splendeur et la vitalité du printemps, le poète chante le charme mélancolique de l'automne, la saison des adieux et des espoirs:

"Adieu donc, bois chéris, côteaux baignés d'aurore,
"Bosquets retentissants, ravins peu-plés d'oiseaux!
"Adieu vallons en fleurs, adieu beau lac sonore,
"Où, dans l'or du midi, se penchent les bouleaux!"

"Qu'importe que le bois triste et mourant se voile,
"Si nous avons l'esprit rayonnant de beauté,
"L'esprit clair et léger comme la blanche voile
"Et le coeur réjoui comme un matin d'été!..."

Il chante aussi l'hiver, le rude hiver des bises et des frimas qui est aussi la saison de la grâce et de la vie intime au foyer:

"On dirait du ciel sur les branches,
"Il neige en flots étincelants,
"Les collines sont toutes blanches,
"Et les visages sont tout blancs...."

"C'est l'heure des paroles tendres,
"Des rires fusant sans raisons.
"Dans la veillée on croit entendre
"Palpiter l'âme des maisons!..."

Le deuxième groupe du recueil s'intitule: **poèmes héroïques.** L'auteur aborde ici un terrain nouveau pour lui. Disons tout de suite que Madame Lamontagne ne manie pas la trompette héroïque avec la même aisance que le pinceau marin ou les pipeaux champêtres. Dans les poèmes consacrés à Dollard, Colomb, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, etc., il y a certes des vers frappés avec vigueur, mais le souffle se soutient mal et on s'étonne par exemple de trouver des exagérations ou des banalités comme celles-ci au sujet de Colomb:

"Et tes regards ardent—comme un vol de mouettes—
"Doraient de leurs rayons les drisses et les mâts".

"Les vagues recevaient le torrent de tes larmes,
"Et ton grand coeur était plus amer que la mer!..."

Ces faiblesses sont rachetées il est vrai par de fort beaux passages mais on a hâte quand même d'arriver au groupe suivant: "Esquisses", dans lequel Mme Lamontagne retrouve sa grâce facile et charmante.

Ce groupe s'ouvre par une des pièces les plus délicieuses du recueil: "Jeune Fille". Oh! la jolie chanson à mettre en musique et à répandre dans nos foyers:

"Depuis que François m'a parlé
"Tout mon repos s'en est allé,
"Mais de bonheur mon âme est pleine
"Papillons dondaine!
"Depuis que François m'a parlé
"Papillons dondé".

"C'était aux bords de la rivière
"Où vivent la rose et l'aulnier;
"L'oiseau chantait dans la bruyère
"Son hymne au soleil printanier...

Et la pièce continue, savoureuse, légère et sautillante... A quand un recueil de chants du terroir par Mme Lamontagne?...

Même grâce légère et radieuse dans "Jeune femme":

"Je n'ai ni satin, ni rubis,
"Ni colliers, ni robes de soie,
"Mais j'ai l'âme pleine de joie,
"Et je suis belle en mes habits..."

"Et mon humble beauté se dore
"De rayons quand le jour a lui..."
. . . . . .
"Lorsque parmi le jour vermeil
"Il (l'époux) revient de la lande brune,
"On le dirait coiffé de lune
"Et tout habillé de soleil..."

Pour chanter "l'enfant" l'auteur a des strophes qui ont une saveur mistralienne:

"..." sa bouche ressemble
"A quelque fleur sauvage et pure.
"Il s'élance en marchant jusqu'à Quand soudain nous, il nous semble
"Voir voler la plus belle rose du jardin!..."

Dans la série des "Marines" on retrouve la Gaspésienne amante de la mer et des pêcheurs. La vie montréalaise n'a pas tué chez elle cet amour du pays gaspésien où tout est charme et beauté et où tout parle à son âme:

"Les ravins inconnus tout peuplés de fougère,
"Les lacs d'argent où boit la chevrette légère,
"Les rocs coupés à pic, les sauvages forêts,
"Les chemins sans issue, et l'herbe, où je courais!..."

Et ici encore des pièces gracieuses à mettre en musique:

"L'air est doux, et l'onde frivole
"Fait entendre un chant captivant;
"Petit bateau s'en va, s'envole,
"Petit bateau s'envole au vent!..."
. . . . . .
"La taille des bouleaux
"Se mire dans l'eau claire,
"Et la lumière éclaire
"Les flots.
. . . . . .
"Vois l'alouette grise
"S'élancer dans l'azur,
"Le marin dans l'air pur
"Qui se grise..."

Le poète de la **Vieille Maison** revient encore sur ce thème inépuisable et il chante "les maisons" dans la dernière partie de son recueil. D'abord la maison solitaire dormant

"A l'abri de tout vent, au pied d'un monticule,
"Entre des peupliers au dôme retombant,
où,
..."soustraits au mensonge, aux louanges, au blâme,
"Sauvés de tout, par le grand calme triomphant,
"Nous pourrons, peu à peu, reconquérir notre âme
"D'enfant..."

Puis, c'est la "maison paternelle" dont l'image hante ceux qui l'ont désertée:

"Tu verras la maison, la colline fleurie,
"La mer où les bateaux flottent dans l'air du soir,
"La grange, le verger, le champ, la bergerie,
"Et le banc du jardin où tu venais t'asseoir..."
. . . . . .
"Alors tu pleureras notre fleuve et ses grèves,
"La rive d'or au flot si doux et murmurant,
"Tu seras lourd d'ennuis, de remords et de rêves,
"Et tu regretteras les bords du Saint-Laurent!..."

Parmi toutes les maisons il y a aussi celle "des collines" là-bas, au bout des terres", où on peut:

"N'entendre toujours, ô merveille!
"Dans une immuable clarté,
"Que les murmures de l'abeille,
"Et les chants de l'immensité!...;"

Celle aussi du pêcheur dont la lumière guide sa barque et ses pas:

"Mais avant de plier ses agrès et ses voiles,
"Il a jeté les yeux sur la côte là-bas;
"Il perçoit dans la nuit à travers les étoiles,
"Le foyer où les siens le rappellent tout bas..."

L'ouvrage se termine, comme il sied, par un élan vers la "maison divine" que "cherchent parmi les clarté éternelles",

..."nos pauvres prunelles,
"Lasses de l'humaine prison".
. . . . . .
"Nous tendrez-vous vos deux bras secourables,
"O Père éternel, notre Dieu,
"Et serons-nous parmi les misérables
"Que vous ferez asseoir à votre feu?..."

En voilà assez pour convaincre nos lecteur que la **"Moisson Nouvelle"** n'est pas un livre banal et pour leur donner le goût de le lire et d'en savourer la belle et ennoblissante beauté...

Le Tisserand.

(1) **La Moisson Nouvelle**, par Blanche Lamontagne-Beauregard; 192 pages, couverture ornée d'un dessin de l'auteur. 75 sous.

Le centenaire de Mistral

Mistral naquit à Maillane "le beau jour de Notre-Dame de septembre 1830." C'est donc en 1930 que la Provence et tous les pays de langue d'Oc célébreront son centenaire. On peut prévoir facilement ce que seront ces fêtes à Avignon, où aura lieu certainement la Sainte-Estelle traditionnelle, à Arles, de Nice à Bordeaux et de Perpignan à Limoges. Mais ce serait méconnaître son génie que de les restreindre dans les limites du Midi et même de la France. Mistral appartient au monde civilisé tout entier; plus que jamais, dans la sombre époque où nous vivons, sa vie, son oeuvre politique et littéraire sont des exemples, des leçons, des phares pour la civilisation menacée. Il est tout cela parce qu'il est un bienfaisant génie méditerranéen et universel.

Son oeuvre de politique internationale de 1873 à 1880, était pour ainsi dire inconnue jusqu'à ces derniers temps. Elle a été mise en pleine lumière, en janvier dernier grâce à des documents oubliés aujourd'hui et à d'autres qui étaient restés inédits, par Marius André dans son cours à l'Institut d'Action française. On peut le lire dans le dernier numéro de la revue des Cours et Conférences et dans la revue La Vie des Peuples qui en a publié le texte complet dans ses numéros de mars à juillet. On y verra qu'après la guerre de 1870, Mistral prévoyant "une horrible guerre générale" qui mettrait en péril, plus que nulle autre antérieure, la France et la civilisation latine, se mit à l'oeuvre avec ses amis, au premier rang desquels étaient le baron de Tourloulou et le député aux Cortès espagnoles Quintana, pour la défense de cette civilisation et de la patrie. Il y eut grâce à lui, un rapprochement franco-italien, réalisé malgré mille embûches de l'étranger et de certains partis français. Mais le chef-d'oeuvre de la diplomatie mistralienne fut la "découverte" de la Roumanie et son incorporation dans le choeur des peuples latins. L'influence de Mistral sur la renaissance littéraire et politique de la Roumanie et sur son avenir est considérable. Les documents dont notre ami possède les originaux, sont concluants. Quelle grande figure que celle de Vasile Alecsandri, homme d'Etat roumain, patriote, poète, qui aurait pu être prince, puis roi de Roumanie, et qui d'accord avec ses amis de Provence et de Catalogne, pressentait ou plutôt affirmait, en 1878 que sa patrie, alliée de la France et de l'Italie prendrait part à une grande guerre contre l'Allemagne!

Le centenaire de Mistral sera donc célébré dans tout le monde civilisé et, tout particulièrement en France, en Roumanie et en Italie. Il conviendrait donc de s'y préparer sans retard. Nous savons que le consistoire félibréen y a déjà songé.

ORION.
De l'Action Française de Paris.

L'amitié est la perfection de la charité. C'est une liaison particulière pour s'aider à jouir de Dieu. Toute autre amitié est vaine.

Bossuet.

OUVERT SAMEDI JUSQU'A 6 Hrs

SAMEDI EST LE 2ème JOUR

VENTE DE SURPLUS DE STOCK CHEZ CAPLAN

AUBAINES POUR TOUS

NOTRE PLUS GRANDE VENTE

COMMIS SURNUMÉRAIRES

Robes de Soie pour Dames et Demoiselles

Modèles lignes droites, évasés et sportifs, de crêpe uni et fleuri. Tailles 16 à 46. Prix de vente, samedi,

$9.95



Robes Tailles Fortes pour Dames

De crêpe plat et crêpe de Chine, effets d'évasés et de panneaux. Toutes les teintes. Tailles 42 à 50. Prix de vente, samedi,

$22.50

Manteaux Tailles Fortes pour Dames

De tricotine et croisé Poiret, modèles lignes droites tailleurs unis, en les teintes de marine, noir et cacao. Tailles 42 à 50. Prix de vente,

$19.50

Bas de Soie

Blancs, sable, camée, pêche, noir, vert, etc.
Prix de vente **49c**

Petits Bas pour Enfants

Toutes les teintes. Pointures 6 à 9½. Rég. 50c.
Prix de vente **19c**

Robes pour Dames

Robes lavables d'été, en tous les coloris. Valant jusqu'à $5.50. Prix de vente, samedi matin seulement . . . . . .

$1.95

COMPLETS

2 Pantalons

Nouveaux tweeds nouveautés, modèles anglais vestons simples et croisés. Tailles 34 à 44. Valant jusqu'à $35.00. Prix de vente

$25

Complets de Serge Bleue

Serge teinture indigo garantie, modèles à vestons simples et croisés. Tailles 34 à 44. Valant jusqu'à $35.00. Prix de vente, samedi .

$25



Chemises de Broadcloth

Tissu uni et rayé, collet séparé et collet à même. Toutes les pointures.
Régulier $2.95. Pour **$1.79**



Chapeaux pour Dames et Jeunes Filles

VENTE DE

Chapeaux de paille, feutre et chevreau. Joliment garnis. Toutes les teintes. Valant jusqu'à $4.95. Prix de vente, samedi . . . . .

$1

Chapeaux de Feutre Blanc

Aussi teintes voyantes, en formes petites et grandes. Prix de vente, samedi **$3.95**



Complets 4 Morceaux pour Garçonnets

Veston, gilet (veste), 1 bouffante et 1 pantalon long, de tweed. Modèles vestons simples et croisés. Tailles 6 à 16 ans. Rég. $16.00.
Prix de vente **$10.95**

Complets 2 Culottes

De tweed tout laine, 2 bouffantes, tailles 6 à 16 ans. Prix de vente, samedi, à **$8.95**

L VENTE DE MEUBLES DE CAPLAN

Vous épargne de l'argent. Choisissez vos meubles maintenant aux Prix de Vente.

10% à compte - - 12 mois pour payer

sur tout achat de plus de $100. Conditions avantageuses sur les achats à prix moins élevés.
PAS DE FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

C. Caplan LIMITED
153-159 RUE RIDEAU
vis-à-vis rue Nicholas - Ottawa

Delicieux - Nutritifs
Purs
Bonbons
Laura Secord
Ancienne Confection de Ménage
Une Qualite Un Prix
Il y a un magasin en un endroit commode pour vous

LE SANSFILISME

VENDREDI, 2 JUILLET

CFCF MONTREAL (411)
7.00 p.m.—Contes pour les enfants.
7.30—Orchestre du Mont-Royal.
1—Ouverture Athalie (avec orgue) Mendelssohn.
5—Sélection, Iolanthe, Sullivan.
6—Suite lyrique, Grieg.
9.00—Programme du studio, chants, banjo et ukelele-guitare.
10.30—Programme de danse,
WEAF New York, N.Y. (491.5)
6.00 p.m.—Concert; orchestre. Anglo-Perses, orchestre Pelham Inn.
WHN New York, N.Y. (361.2)
7.00 p.m.—Orchestre Country Club.
7.30—Voisins Treasureland.
8.00—Causerie.
10.00—Orchestres.
WJZ New York, N.Y. (454.3)
7.05 p.m.—Orchestre.
8.00—Sundial Shoe, Bonnie Laddies.
9.00—Heure Snider.
10.30—Orchestre.
KDKA Pittsburgh Pa. (309.1)
8.30 p.m.—Concert par la facult de l'Institut Musical de Pittsburgh.
KYW Chicago Ill. (535.4)
7.00 p.m.—Musicale.
10.30—Carnaval Congress.
8.00—Federal Masters.
WBBM Chicago Ill. (225.4)
8.00 p.m.—Saynète; orchestre Alemite; orchestre Vanity Fair.
WBZ Springfield Mass. (333.1)
6.00 p.m.—Ensemble de l'hôtel Lenox.
6.45—Trio de l'hôtel Kimball.
9.00—J. Kerwan, mandoline, guitare.
9.30—Orchestre de l'hôtel Brunswick.
WGN Chicago Ill. (302.8)
6.35 p.m.—Musique; ensemble Drake; quintette.
7.15—Paul Ash.
8.15—Musicale.
9.00—Concert du WEAF; vision.
10.00—Sam in Henry; musique.
WGY Schenectady N.Y. (379.5)
6.00 p.m.—Orchestre Van Curler.
6.35Orchestre du WGY.
7.15—"The Anti Renters" pièce.
9.30—Orchestre du WGY; cornet.
WMAQ Chicago Ill. (447.5)
6.00 p.m.—Orgue du théâtre de Chicago.
6.30—Club Wide-Awake.
8.00—George Simons, ténor.
8.30—Trio Whitney.
9.20—Musique; carillons.

SAMEDI 3 JUILLET

WEAF New York, N. Y. (491.5)
6.00 p.m.—Concert; Sofia Seitz, contralto; comédie musicale; orchestre; fanfare; programme russe; orchestres.
WJZ New York, N. Y. (454.3)
7.05 p.m.—Orchestre Waldorf-Astoria.
10.30—Orchestre Hôtel Astor.
KDKA Pittsburgh Pa. (309.1)
8.30 p.m.—Fanfare Westinghouse.
9.55—Température.
WBBM Chicago Ill. (225.4)
8.00 p.m.—Orchestre Alemite; Zugler, orchestre; Vanity Fair.
KYW Chicago Ill. (225.4)
7.00 p.m.—Heure de musique.
8.00—Studio de l'hôtel Congress.
9.00—Concert classique.
10.30—Carnaval Congress.
WBZ Springfield Mass. (333.1)
6.00 p.m.—Orchestre du Capitol.
8.00—Programme du 4 juillet.
8.30—Orchestre May Krulee.
9.00—James Newsworthy.
9.15—Dorothy May Todd, soprano et artistes.
WGN Chicago Ill. (302.9)
6.35 p.m.—Programme musical.
8.00—Auld Sandy; musique.
8.30—Ensemble.
9.00—Opéra léger.
9.30—"En gondole".
10.00—Sam in Henry; ensemble.
WGY Schenectady, N. Y. (379.5)
6.30 p.m.—Théâtre Buffalo.
9.30—Musique de danse.
WLW Cincinnati Oho (422.3)
7.00 p.m.—Orgue, J. Grosse.
7.30—Sekatary Club.
8.00—Johanna Grosse.
8.30—Numéro spécal.
9.30—Henry Theis.
10.30—Al Katz et ses Kitters.
WMAQ Chicago Ill. (447.5)
6.00 p.m.—Orgue du théâtre Chicago.
6.30—Orchestre La Salle.
8.00—Concours de jumeaux.
9.00—Revue du théâtre Chicago.
WSAI Cincinnati Ohio (325.9)
8.00 p.m.—Carillons; nouvelles.
9.00—Lelia Le Mar; Melody Boys; Norrime Gibbons et Priscilla Holbrook.

DIMANCHE 4 JUILLET

WEAF New York, N. Y. (491.5)
6.00 p.m.Carl Rollins, baryton.
7.20—Théâtre Capitol.
9.15—Heure Atwater Kent.
9.45—Fanfare; cornet.
WHN New York N. Y. (361.2)
10.45—p.m. Orchestre.
12.00—Sophie Tucker.
WJZ New York, N. Y. (454.3)
7.00 p.m.—Carillons.
7.20—Orchestre de concert.
8.30—Concert de l'hôtel Madison.
9.30—Godfrey Ludlow, violoniste.
KYW Chicago Ill. (535.4)
9.30 p.m.—Concert classique.
WBBM Chicago Ill. (225.4)
8.00 p.m.—Heure Melodie.
12.00—Club Nutty.
WGN Chicago Ill. (302.8)
6.35 p.m.—Musique.
7.00—"The Million Sing".
7.30—Musique.
8.15—Concert du WEAF.
9.00—Concert.
10.00Sam in Henry; musique.
WGY Schenectady N.Y. (379.5)
6.00 p.m.—Carillon.
7.00—Programme varié.
7.30—Orchestre du Madison.
8.30—Programme.
9.00—Concert du WJZ.
WLW Cincinnati Ohio (422.3)
8.30 p.m.—Concert patriotique.
WSAI Cincinnati Ohio (325.9)
7.45 p.m.—Carillons.
8.15 et 8.45—Concerts du WEAF.

THURSO

29 juin, 1926.

Accident.

L'enfant de M. Télesphore Prud'homme, 5 ans, s'est fracturé une jambe. Le Dr J. R. Robillard a été mandé en toute hâte.

En promenade.

Mme Gédéon Boivin, de St-Sixte, a passé une quinzaine de jours chez son gendre, M. Télesphore Prud'homme.

M. Paul Dumouchel a passé un mois et demi à l'hôpital sur la rue Water pour sa vue.

SPORT

LE SHAMROCK A EU UNE FROUSSE

LES EMMETTS FONT JOUTE NULLE AVEC LES MENEURS DU CIRCUIT DE CROSSE.

Les Emmetts ont failli secouer le talent, mercredi soir, lorsqu'ils firent joute nulle de 2—2, avec le Shamrock, dans une partie de la ligue de crosse de la Cité, jouée au parc Gladstone. Les deux équipes étaient privés de plusieurs réguliers, mais elles donnèrent néanmoins du sport de calibre supérieur, qui ne fut pas gaspillé par la moindre punition.

Mulroney et Ainsborough donnèrent aux Shams un avantage de 2—0, dans la période initiale et il n'y eut pas de point dans le deuxième quart. Shouldice et O'Brien égalèrent les chances dans la troisième session.

ALIGNEMENTS

EMMETTS:— Romhild, Gray, O'Neill, Clarke et Cluff; T. Westwick, Leonard, Shouldice, O'Brien et Cassidy; subst.: Dawson.

SHAMROCK:—Carroll, McCaffrey, Tubman, Lewis et Charbonneau; B. O'Regan, G. Mulroney, Mayotte et Ainsborough.

Arbitres: Fagan et Westwick.

MLLE ALVAREZ DANS LA FINALE

LE ROI ALFONSO S'ENTHOUSIASME — SUZANNE VA A PARIS.

WIMBLEDON, 2 — Vincent Richards et Howard Kinsey, des Etats-Unis, ont atteint la finale des doubles dans le tournoi de tennis de Wimbledon, en battant jeudi Randolph Lycett et H. W. Austin par 7-5, 6-4, 6-4, dans la demi-finale. Mlles Ryan et Browne ont battu Mlles Beamish et Clarke, 6-2 6-3, dans la demi-finale.

A. Berger et Mme Strawson, ont battu G. P. Hughes et Mlles Valentine, 6-3, 4-6, 6-4. Les vainqueurs rencontrent Howard Kinsey et Mlle Mary K. Browne, dans la demi-finale mixte.

Mme McKane Godfree a atteint la finale féminine, en battant Mlle Vlasto, de France, 6-4, 6-0 et Senorita Lilli de Alvarez, d'Espagne, a éliminé Mme Molla B. Mallory, par 6-2, 6-2, dans l'autre demi-finale. Le roi Alfonso qui occupait la loge royale était tellement content "si ès de Lilli, qu'il se leva en réponse aux applaudissements de la foule.

Howard Kinsey et Mlle Browne ont battu A. Berger et Mme Strawson, 5-7, 6-4, 6-0, dans la demi-finale mixte.

SUZANNE RETOURNE

Suzanne Lenglen fut témoin des parties, hier. Elle annonça qu'elle retournerait en France, ces jours-ci pour se mettre sous les soins de son médecin. Elle a retiré sa demande de présentation à la cour anglaise mais elle dit qu'elle fera encore demande, l'an prochain.

FORSTER A LANCE UNE JOUTE PARFAITE

Clare Foster s'est illustrée hier, en lançant une parfaite joute contre le Loyal, dans la première partie de défail de la ligue juvénile. Il blanchit ses adversaires sans leur accorder un seul coup sauf, mais ses confrères de l'Ottawa Boys' Club lui donnèrent un bel appui. Le résultat:

Loyal . . . . . 000 000 0—0 0 2
O. B. C. . . . . 102 203 x—8 9 3

Galarneau, Gillespie et Hamel; Foster et Morrison.

OSLERS PARTAGENT

WINNIPEG, 1er juillet—Les Oslers, de Toronto, ont battu les Tigers, de Winnipeg, par 5-2, hier soir en présence de plus de 1500 spectateurs.

Dans une joute, ce matin, avec l'Aréna, de cette ville, les Oslers furent malmenés par 11-5.

LE RIDEAU GAGNE LE TROPHEE BYNG

NEW-EDINBURGH ET BRITANNIA NE VONT PAS A BRIGHTON.

Les régattes de Brighton Beach, jeudi après-midi ont remporté un franc succès, mais on a déploré l'absence des rameurs de New-Edinburgh et de Britannia, car le Rideau se trouvait sans adversaire.

Comme résultat de cette défection, le Rideau enleva encore une fois le trophée Byng.

La journée se passa sans accident, malgré la foule nombreuse qui se pressait sur la plage.

TOURNESOL GAGNE

NEWMARKET, 2 juillet.—Tournesol, à Mme M. Calmonn, a gagné jeudi les stakes de la princesse de Galles, battant Lanvegaye, à W. Singer, d'une demi-longueur, et Booklet, à Lord Astor, d'une longueur. Sept chevaux couraient. Tournesol était coté à 10—1. La bourse est de $13,000.

LIGUE DE CROSSE

	G	P	N	Pr	Ctre
Shamrock	6	0	1	38	17
Pompiers	4	2	0	30	17
Emmetts	1	4	1	10	26
N.-Edinburgh . .	0	5	0	8	26

Ce soir:
Burghs vs Pompiers, carré Cartier.

ASSOCIATION AMERICAINE

MERCREDI

Louisville 12; Toledo 2.
St-Paul 10; Kansas 5.
Indianapolis 9; Columbus 4.
Milwaukee 7; Minneapolis 2.

JEUDI

Columbus 7; Indianapolis 6.
St-Paul 3; Kansas 2.
Louisville 5; Toledo 4.
Minneapolis à Milwaukee, pluie.

WAKEFIELD VOYAGE

Wakefield envahit New-Edinburgh, ce soir, pour une partie de l'Indépendante. Dubois ou Rhéaume travailera pour Wakefield, tandis que Dagenais ou Clancy sera sur le tas de boue pour les Rameurs.

NOTES DU SPORT

A. E. Corrigan et E. P. Taylor ont battu T. B. Wallace et S. R. Saunders, par 6 et 4 dans la finale de la coupe de l'hon. E. N. Rhodes mercredi après-midi, au Chaudière Golf Club.

Joe Petrali, champion motocycliste d'Amérique, a établi un record mondial de 106.3 à l'heure, pour moteurs de 45 pouces cubiques, mercredi, à Altoona, Penn.

Jack Berefond, champion rameur du monde, a battu D. Gollan, par quatre longueurs, en 8 minutes, 32 secondes, dans une préliminaire des Diamond Sculls, disputée mercredi sur la Tamise.

William Fitzgerald, fameux joueur de crosse d'il y a 15 ans, est décédé mercredi à Ste-Catherine, à l'âge de 39 ans, après une grave maladie. Il brilla à Ste-Catherine à Toronto et à Vancouver. Il laisse sa veuve, deux enfants, sa mère et un frère.

Le club de football de Fall River champion américain a engagé cinq joueurs écossais moyennant un boni de $7,500. Les autres clubs veulent faire déclarer ces joueurs inéligibles.

* * *

Ike Boone, ci-devant des Boston Red Sox, maintenant dans la ligue du Pacifique, est le meilleur frappeur du circuit avec une moyenne de .398. Il est aussi le prince des tapeurs de circuits.

* * *

L'Ecol de Reading, Ang., rend le ballon obligatoire à ses élèves. Ce sport fait partie intrinsèque des études.

* * *

Le club de football Manchester City accuse un revenu de près de $125,000 pour la saison qui vient de se terminer. La joute finale a rapporté près de $25,000.

HAMMOND

30 juin 1926.

MM. Nap Carrière et D. Ménard, Mlles Olivine, Ida et Simone Carrière sont allées en voyage de plaisir, la semaine dernière, chez des parents et amis à St-Placide, St-André et St-Benoit. Ils assistèrent aux noces de M. et Mme Joseph Perrier. Tous sont revenus enchantés.

Mlle Laura Carrière a passé quelques jours à Ottawa, l'invitée de Mme E. Rossignol.

Baptême:—M. et Mme Wilfrid Bruyère, née Cousineau, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Gérard, Rodolphe. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Primeau, Porteuse, Clérilda Bruyère.

Un grand nombre ont fait l'excursion à la Ferme Expérimentale à Ottawa.

La vente des bancs dans notre église doit se faire le 2e dimanche de juillet.

Les classes sont terminées. Dimanche dernier à la salle paroissiale il y a eu la distribution solennelle des prix aux élèves de l'école du village. Un programme des plus variés sous la direction de Mlles J. Ménard et Schnupp, les 2 institutrices, a précédé la distribution. Mlle A. Landry était au piano.

Outre les prix des commissaires, plusieurs prix spéciaux ont été donnés par M. le curé, nos deux institutrices, M. Louis Gagné, président de la Commission Ecolaire, M. Victor Payaut, commissaire, M. Arthur Guindon, autre commissaire, M. Mathias Carrière, secrétaire de la commission, MM. Joseph Lalonde, Gendron, Alphonse Gélineau, Ferdinand Charlebois. Jr. Une médaille d'or, donnée par Mlle Germaine Lalonde et gagnée par Lorenza Lalonde. MM. Provost et Allard ont généreusement fourni la somme de $10, D'Aoust et Cie, $2, S. J. Major,$5, pour achat de prix supplémentaires. Cet argent a été donné après des démarches faites par M. Joseph Lalonde. Nos félicitations et nos remerciements.

Après quelques paroles de félicitations, d'encouragement et de remerciement, la gent écolière s'est dispersée pour aller jouir de deux mois de vacances. Bonnes vacances.

Etaient de passage chez leur père malade, M. Adélard Touchette, les RR. SS. Marie-Idella, Claire-de-Jésus et Claire-de-Marie.

RAMORE

30 juin 1926.

Lundi le 28 juin était béni, en l'église St-Laurent de Ramore, par notre curé, l'abbé F. Leduc, le mariage de Mlle Evelyn Mahon, fille de M. et Mme Mahon et de M. William-Tom McDougall, fils de M. McDougall, de Iroquois Falls. La mariée était en blanc. Son bouquet était de roses et de muguet. Les deux témoins étaient Mlle Ruby Mahon, comme fille d'honneur et M. Harry Mahon comme garçon d'honneur. Mlle C. Phyllis Quilty, petite nièce de la mariée était bouquetière.

Les mariés prirent le dîner chez M. Mahon, père de ela mariée où un grand nombre d'invités de Ramore, Iroquois Falls et Toronto étaient réunis. Les heureux époux sont partis dans l'après-midi pour Toronto. A leur retour ils demeureront à Iroquois Falls. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nous formulons des voeux pour leur bonheur.

LA JEUNE FILLE MODERNE DE 1926

Elle est une jeune fille active, elle danse, se baigne, joue au tennis, au golf, fait de l'automobilisme et des promenades à pied, souvent déploant de l'énergie dix-huit à vingt heures de chaque vingt-quatre heures. Mais la jeune fille moderne, tout comme la Demoiselle de 1889, sait que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est le remède par excellence pour la soulager des incommodités, de la douleur et pour la tenir en bon état physique. Depuis plus de 50 ans ce remède restaure la santé et l'énergie aux femmes malades.

A NOS AMIS DE LA CAMPAGNE

Notre journal reçoit tous les jours des nouvelles de la campagne, portant comme signatures des mots comme ceux-ci: Un ami, un abonné, un invité, etc. Ces signatures sont absolument insuffisantes, pour être acceptées par notre journal, comme d'ailleurs par tous les journaux.

Si l'on veut qu'une nouvelle paraisse dans ces colonnes, qu'on veuille bien observer la règle suivante:

Pour obtenir privilège de publication gratuite, toute copie doit être accompagnée d'une signature (prénoms et nom au complet) et d'une adresse véritables.

LE COMPTOIR DES OCCASIONS EN IMMEUBLE

Ceux qui ont des maisons à vendre ou à louer gravitent naturellement autour des colonnes d'annonces dans ce journal. Ils cherchent le plus vaste marché pour leurs marchandises.

Maisons, fermes, appartements dans toutes les localités sont empilés sur le Comptoir des Occasions en Immeuble.

Si vous avez l'intention d'acheter une maison, consultez les colonnes d'immeuble de ce journal, tout comme vous le feriez pour une autre marchandise.

LISEZ les ANNONCES CLASSIFIEES du "DROIT".

Lisez, Lisez, et FAITES LIRE VOS AMIS!
QUEL AGREABLE PASSE-TEMPS!

A 10 sous

La Vénérable Bernadette Soubirous . . . . . L'abbé P. E. Gauthier
Rome ou la Russie Rouge . Francis McCullagh
Dans les Serres de l'Aigle . . Alfred Charpentier
Le Catholicisme en Ontario . . . J. A. Foisy
Le Mirage Américain . . . . . F. Charpentier
Two Races in Canada . . . Geo. M. Wrong, M.A., LL. D.
Valeur Economique . . . . . Léon Lorrain
Les Catholiques et la Presse, Paul Ferron Vrau

A 15c

Rév. Père Z. Lacasse, O.M.I. . . . . Ernest Cyr
L'Elue . . . . . Georges Thierry

A 20 sous (25s. par Poste)

I—ROMANS

Demi-soeurs . . . . . S. du Béal
La plus riche . . . . . Mary Floran
Leur fille . . . . . P. du Château
Non licet . . . . . B. Neuillies
La petite Clary . . . . . M. Donal
Ames Fortes . . . . . O. de Ferenzy
La dette de l'orpheline . . . . P. Féval (fils)
Pascalette . . . . . P. de Puybusque
Mariage idéal . . . . . C. d'Othe
Le chemin de longue étude . . . F. O'Noll
Qui? . . . . . P. Gourdon
Le coffret byzantin . . . . . L. de Movet
Enez-Heussa . . . . . S. du Béal
Le fils de Stenio Morelli . . . . . Ed. Cor
L'ancre du Port . . . . . J. Guy
Le comte de Ramanès . . . . . A. Drey
Nadette . . . . . M. Thiery
La gardienne du seuil . . . . J. de Coulomb
Pour racheter . . . . . H. Franz
Les demoiselles bleues . . . . Mario Donal
En province . . . . . P. du Château
Douce Etoile . . . . . A. Dreyer
Colibri en exil . . . . . Florence O'Noll
Projets de Tante . . . . . E. Mathé
Quand le bonheur passe . . . . . Jean Guy
La griffe du destin . . . . . L. de Mauvet
Mademoiselle Millions . . . . . M. Floran
Pour le foyer . . . . . G. Bellecombe
Labeur sans gloire . . . . . P. Puybusque
La Maison Grise . . . . . Philine Burnet
L'Acadie, ses Missionnaires . . . . . X X X
Dix Fondatrices Canadiennes . . M. C. Daveluy
Comptabilité bilingue . . . Alfred Verreault

A 25 sous (30s. par Poste)

I—ROMANS

L'Aube Nouvelle . . . . . G. de Weede
L'Ombre tragique . . . . . J. de Belcayre
La fée du val André . . . . . M. de Harcoët
Tout Arrive . . . . . Henri Ardel
Petite Princesse . . . . . Henry Gréville
Soeur Alexandrine . . . . . Champol
Notre Minnie . . . . . A. Lichtenberger
Aimer quand même . . . . Jean de la Brète
La Méprise de Colette . . . . Eveline Le Maire
Vaillante . . . . . J. Vincent
Le Mauvais Pas . . . . . Jacques Des Gachons
Pour sauver la Reine . . . . . Marie Léon
Un Caractère de Française . . J. de la Brète
Le Luxe des Autres . . . . . Paul Bourget
Cas de Conscience . . . . . Champol
Gilberte ma Soeur . . . . . H. Celarié
Les Adieux . . . . . Jean de Foville
Fleur de Lys . . . . . P. Segonzac
La Jeune Fille aux Oiseaux . . Henry Bordeaux
Rêver et Vivre . . . . . Jean de la Brète
Les Vieux Nids . . . . . I. Sandy
Coeurs d'Enfants . . . . . Paul Bourget
Coeur de Roi . . . . . C. Foley
Céphise . . . . . Henry Gréville
Le Supplice d'une Mère . . . . . A. Dourliac
Khaled . . . . . M. Crawford
Leur vieille Maison . . . . M. Reynès-Monlaur
Le singulier Roman de Florette, H. Bezançon
Le Prince . . . . . Eveline Le Maire
Histoire de Gervaise . . . . . A. Noël
La Rédemption d'Eve . . . . . P. Segonzac
La Petite . . . . . A. Lichtenberger
Mes Cousines . . . . . H. Celarié
Sonia . . . . . Henry Gréville
Eternel Sourire . . . . . Mary Floran
Miss Poker . . . . . A. Decaen
Femmes-Hommes ou Hommes et Femmes . . . . . H. Bourassa
Les Rapaillages . . . . . L'abbé L. Groulx
Roxane . . . . . Mme Lacerte
L'Education mixte dans les Ecoles du Manitoba . . . . . J. Ad. Sabourin, D.D.
Un Murillo . . . . . Louis Fréchette

A 30 sous (35s. par Poste)

La Brisure . . . . . Pierre l'Ermite
Et de quatre . . . . . — —
Volonté de Roi . . . . . J. de Coulomb
Mon Oncle et mon Curé . . . Jean de la Brète
Les Epreuves de Raissa . . . . Henry Gréville
Notre Mentalité Catholique et Canadienne-Française . . . J. A. D. Sabourin, D. D.,
Une enquête sur les Réformes urgentes Henry Reverdy
Prêtre, pourquoi pas? . . l'abbé Chs Grimaud

A 35 sous (40s. par Poste)

Mademoiselle de Kervallez (cart.) M. Maryan
Chez les Autres (cart.) . . . . . —
L'Hôtel St-François (cart.) . . . —
Notre Légende Dorée (3ème série)
Dollard . . . . . Joyberte Soulanges
Miettes d'Histoire Canadienne, F. Z. Massicotte
Récits d'Histoire Canadienne . F. Z. Massicotte
Moeurs et Coutumes et Industries . . . . . F. Z. Massicotte
Les Petits . . . . . Raoul de Navery

A 40 sous (45s. par Poste)

Récits et Légendes . . . . . Blanche Lamontagne-Beauregard
Jules Faubert . . . . . Ubald Paquin
Héroïsme et Trahison . . . . Joseph Marmette
La Croisade pour la Modestie . . . . . Fr. A. Vuillermet, O.P.

A 50 sous (55s. par Poste)

Lettres: séries III et IV. . . . . Fadette
Dollard. . . . . Hervé Gagnier
L'Homme du Jour . . . . . Marie-Rose Turcot
Le Lys de Marie (Bernadette Soubirous) . . . . . Par l'Auteur de la Confidente
Faut-il Croire aux Esprits? . . . Joseph Serré

A 55 sous (60s. par Poste)

Futurs époux . . . . Abbé Charles Grimaud
Futures épouses. . . . . — — —
Futurs prêtres. . . . . — — —
Croquis Laurentiens, Fr Marie Victorin des F. C.
L'Epouse du Foyer . . . . L'abbé Chs Grimaud

A 60 sous (65s. par Poste)

Chez-Nous, chez nos Gens . . . Adjutor Rivard
Jean Rivard — Défricheur . . . . Gérin-Lajoie
Jean Rivard — Economiste . . . . Gédin-Lajoie

A 65 sous (70s. par Poste)

La Baie . . . . . Damase Potvin
Rayonnement Virginal — Bernadette Soubirous . . . . . Henri Letondal

A 75 sous (80s. par Poste)

Lettres: Vème série . . . . . Fadette
Le Dict. du Passant. . . . . Le Passant
La Sève Immortelle . . . . . Laure Conan
Les Aventures de Perrine et Charlot . . . Marie-Claire Daveluy
La Vengeance de Ralph . . . . . M. Delly
Les Deux Marquises . . . . . Champol
Les Filles du Médecin . . . . . —
Second Mariage . . . . . —
La Villa du Coeur en peine . . . . —
La Marquise Sabine . . . . . —
L'Oublié . . . . . Laure Conan
Le Français . . . . . Damase Potvin
Sur les Ramparts . . . . L'abbé E. Lavergne
Le Bouclier Canadien-Français . . L. J. Dalbis
Saint-Paul . . . . . Emile Baumann
Littératures . . Ls Francoeur et Ph. Fanneton
La Dame de Chambly . . . . . André Jarret
Au Large! . . . . . Joseph Serré
Journal d'un Etudiant . . . . . Jean Des Bois
Les Guérets en Fleurs . . . Ulric L. Gingras
L'Erreur de Pierre Giroir, Dr Joseph Cloutier
Notre Maître le Passé . . L'abbé Lionel Groulx
Comme Jadis . . . . . Magali Michelet
L'Obscure France . . . . . Laure Conan
Les Hiboux des Roches-Rouges . . . . . Delly
Une Femme Supérieure . . . . . Delly
Les Liens Brisés . . . . . Delly
La Danse devant le Veau d'Or, Thérèse Dodsan
A l'Américaine . . . . . Pierre Gourdon
La Guerre des Femmes . . . . Antoine Rédier
L'Appel de la Terre . . . . Maiten D'Arguibert
Le Vitrail de Ste-Geneviève . . Pierre Gauthier
Le Sens de la Vie et l'Idée de l'Ordre . . . . . Maurice Ligot
Paysages des Alpes . . . . . Henrie Bordeaux

A $1.00 ($1.05 par Poste)

Fantoche. . . . . Henri Letondal
Cours d'Eloquence Sacrée (Tome 1 et 2) . . . . . Mgr L. A. Paquet
Automobilisme et Radio (par l'Association Technologique de Langue Française d'Ottawa.
Zigzags autour de nos Parlers . L. P. Geoffrion
Les Anciens Canadiens . . Ph. Aubert de Gaspé
Une de Perdue, Deux de Trouvées . . . . . Geo. de Boucherville

A $1.25 ($1.30 par Poste)

Géographie Générale. . . . . Emile Miller
Voyages et Aventures de Lebret à La Haye . . . . . A. G. Morice, O.M.I.
Aux Glaces Polaires (Nouvelle édition) . . . . . R. D. Duchaussois, O.M.I.
Vie du Cardinal Gibbons . . Allen Sinclair Will
Au Soir de la Vie . . . . . L. O. David

Service de Librairie du Droit

CASE POSTALE 554 OTTAWA, ONT.

AIDEZ-VOUS A MAINTENIR VOTRE SANTE



Les Enfants raffolent des Kellogg

Avec des fruits mûrs et appétissants, du lait ou de la crème riches, les Flocons de Maïs Kellogg constituent un véritable régal.

Les Flocons Kellogg sont toujours croustillants. D'une digestion facile. Jamais durs ou épais.

Servez-les au souper. Pour le lunch. Entre les repas. Splendides pour les enfants, et ils raffolent de la splendide saveur des Kellogg!

Vendus par tous les épiciers. Servis en tous les hôtels, cafetérias et restaurants.

Kellogg's

Flocons de Maïs

TOUJOURS frais du four dans l'enveloppe cirée intérieure brevetée Kellogg.

Les imitations ne sauraient vous donner une telle saveur, des flocons aussi croustillants et appétissants. Les véritables flocons de maïs portent sur le paquet la signature du confectionneur.

Les Places d'Eté du Bas-St.Laurent et des Provinces Maritimes

Passez, cet été, vos vacances au soleil. Allez refaire vos forces et vous récréer aux magnifiques places d'été du Bas Saint-Laurent et des Provinces Maritimes. Superbes hôtelleries, golf, tennis, sports aquatiques, amusements de tous genres, et puis — service de trains incomparable.

Le Bas Saint-Laurent

Le spécial "Saint-Laurent" quitte Montréal à 7 h. 35 tous les lundis, mercredis et vendredis soir, du 18 juin au 2 juillet, ainsi que du 18 août au 8 septembre, et tous les lundis et vendredis du 5 juillet au 16 août. Wagons-lits modèles et wagons-lits à salon et compartiments.

LES PROVINCES MARITIMES

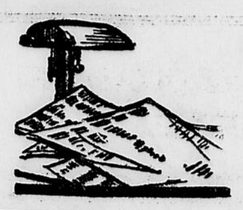
L'"Océan Limitée" quitte Montréal à 7 h. tous les soirs et l'"Express Maritime" à 10 h. 45 tous les matins excepté le samedi.

Heure Normale de l'Est

Brochurettes illustrées, renseignements et réserves de places au

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
93, rue Sparks
Tél: C. 904





LES PETITES ANNONCES DU *DROIT* DONNENT DE GRANDS RESULTATS



TARIF DES ANNONCES CLASSEES

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures:—
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion . . . . 75 sous
Insertions subséquentes 50 sous
Chaque mot additionnel 01 sou
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus.
Escompte de 50% pour paiement dans les 10 jours après la première insertion.

2.—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc. 6 mots à la ligne.

3.—AVIS—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous

4.—Titres supplémentaires—Titres d'une ligne en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion, 20 sous.
COMPTANT
1 insertion, la ligne . 11 sous
3 insertions, la ligne . 30 sous
6 insertions, la ligne . 54 sous
DEBIT
1 insertion, la ligne . 22 sous
3 insertions, la ligne . 60 sous
6 insertions, la ligne . 1.08
Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

REGLEMENTS

1.—Pour calculer le prix de toute annonce classée il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abréviations, les signes ($, c, %, &, X, etc.), les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ère) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'un casier compter 4 mots.

2.—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient dressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

3.—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalle comme des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

4.—La copi des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès doit être signée d'un nom responsable.

5.—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

6.—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanac de la ville ou l'index du téléphone seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10.00 a.m.

7.—Les clients qui renouvellent par téléphone une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant ont droit au tarif comptant s'ils paient dans les 10 jours

2 Remerciements

LEVESQUE—La famille Sylvestre Levesque désire remercier par l'entremise du "Droit" toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de Mlle Elodia Levesque soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 2-150

5 Naissances

BENOIT—M. et Mme Joseph-Emile Benoit, de la rue St-Laurent, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 1 juillet baptisé sous les noms de Joseph-Edgar-Aimé. Parrain M. Edgar Lavigne, cousin. Marraine Mlle Marguerite Benoit, tante. Porteuse, Mme Goulet, tante. 5-150

MELOCHE—M. et Mme Siméon Meloche ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 26 juin et baptisé le 1 juillet sous les noms de Joseph-Edmond-Jean-Louis. Parrain M. Edmond St-Jacques. Marraine Mlle Agnès Leblanc, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Leblanc, grand'mère de l'enfant. 5-150

6 Décès

ST-LAURENT—M. Napoléon Léon St-Laurent, époux de Elise Pariseau, décédé le 1 juillet à l'âge de 56 ans. Funérailles samedi matin à 8 h. en l'église Notre-Dame de Hull. Départ du cortège funèbre 24 Ferland à 7 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-150

9 Service anniversaire

SAMEDI le 3 juillet à 7 h. 30 sera chanté en l'église Notre-Dame de Hull le service anniversaire de Mme Alphonsine Labrie, recommandé par son époux M. Arthur Labrie. 9-150

Manufacturiers de matelas

LA MAISON LABOSE, 129 Montcalm, Hull. Sh. 2443. Manufacturier de matelas, meubles réparés, emballage. Satisfaction garantie. Demandez nos prix. 20

11 Monuments

J.-P. LAURIN, 95 rue George, Le plus beau choix de Monuments et de cartes mortuaires dans Ottawa au plus bas prix possible. Tél: Rid. 612. 11-154

B. ANGER—Manufacturier de Monuments spécialité: Lettrage au cimetière. Chemin de Montréal, Eastview, Ont. Rid. 7058-W. 11-146

13 Perdu-Trouvé

PERDU—Samedi soir porte-monnaie contenant $34. Retourner à 248½ Blvd. St-Joseph, Hull, Sh. 4759-J. Récompense. 13-150

PORTE-MONNAIE GRIS—contenant $11 et change. Perdu le 30 juin à la Ferme Expérimentale. S'adresser Casier 29, Le Droit. 13-151

TROUSSEAU DE CLES—retourner 165 Dalhousie, Apt. No 6. 13-150

VACHE NOIRE, sans corne, perdue mercredi dernier. Donner information à Eugène Thibodeau, 46 Tracy, Wrightville, Sh. 5496-J. 13-150

15 Servantes demandées

SERVANTE—S'adresser 130 Spruce. Tél. Sh. 2601-M. 15-152

SERVANTE demandée, s'adresser 380 King Edward. 15-151

SERVANTE générale s'adresser 25 Victoria, Hull. 15-152

SERVANTE sachant faire la cuisine, S'adresser Mme Desrosiers, 6, Ste-Marie, Wrightville, 15-151

SERVANTE générale doit parler anglais $25 par mois. S'adresser 100 rue Metcalfe. 15-151

SERVANTE sachant faire la cuisine. S'adresser Mme Desrosiers, 6, Ste-Marie, Wrightville. 15-150

SERVANTE—moyen âge, avec références pour famille de deux à Britannia. S'adresser 539 Sussex. 15-151

SERVANTE demandée, s'adresser Mme Henri Lafrance, 65, Provost, Val Tétreau. 15-150

SERVANTE générale, s'adresser 94, rue Wurtemburg, Appt. 1, Tél. Rid. 2416. 15-150

16 Femmes, filles demandées

DES FEMMES OU FILLES pour s'occuper d'une Agence, Commission très avantageuse. Ecrire Casier 5, Le Droit, 4, rue Langevin, Hull. 16-151

FILLES expérimentées pour réparage et pressage sachant l'anglais. Ouvrage permanent. S'adresser 64 Metcalfe, Ottawa, ouvert jusqu'à 8 h. le soir. 16-151

FILLE OU FEMME avec expérience pour servir les tables dans un restaurant, 69 York. 16-151

19 Instituteurs demandés

INSTITUTRICE possédant certificat 2ème classe pour Ontario pouvant enseigner français et anglais pour Ecole Séparée No 1 Hislop. Salaire $800.00. S'adresser à J. L. Vallière, Sec.-Trés. Ramore, Ont. 19-157

INSTITUTRICE qualifiée bilingue pour école séparée No 6 de Finch. Diplôme de seconde classe préféré. S'adresser à Ovila Landry, Sec.-Trés. Crysler, Ont. R. R. No 3. 19-155

INSTITUTRICE pour enseigner français, anglais. Une avec certificat 2me classe l'autre certificat anglais, français. S'adresser S. A. Carrier, sec., trés. Westboro, Ont., Sh. 4030-W. 19-152

INSTITUTRICE demandée sachant les deux langues. Qualifiée pour Ontario. Pour école de campagne, 3 milles de Moonbeam. Salaire $700. S'adresser à Rév. J. Cimon Ptre Curé, Moonbeam, Ont. 19-152

INSTITUTRICE qualifié pour Ontario pouvant produire certificat de 3me classe anglais et français pour enseigner dans un village au salaire de $800; S'adresser C. E. Chénier, Sec. de la section de l'école No 5, Genier, Ont. 19-152

INSTITUTRICE pouvant enseigner les deux langues anglais et français. Certificat de 3ème classe bonnes références. Classe d'environ 15 élèves pour l'année 1926-1927, $900. Pour information, s'adresser Emile Frison, sec., trés. Driftwood, Ont. 19-155

INSTITUTRICE possédant certificat 3ème classe et expérience $800. Ecole deux minutes de l'église, station et maison de pension. Assistance moyenne de 18 élèves. S'adresser E. Grondin, Hallewood, Ontario. 19-152

INSTITUTRICE français et anglais. Certificat d'Ontario mentionner le salaire, adresser toute demande d'application à Bernardin Desrosiers, Sec., Trés. Heard, Ont. 19-155

INSTITUTRICE possédant certificat 1re ou 2me classe pouvant enseigner dans une école bilingue et publique. Commençant le 1er septembre, 1926. S'adresser M. Denis Béchard, R. R. no 7, Chatham, Ont. 19-155

20 Elèves demandés

A BAS MAUVAISES STENOGRAPHES! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue, 3 mois. Approuvé Conseil instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 135 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 20

21 A louer

BRITANNIA BAY—6ème maison du parc, 1er plancher, 4 pièces, cabinet toilette, bain, poêle électrique, foyer, meuble superbe endroit. S'adresser sur les lieux ou téléphoner R. 1506. 21-155

MAISON d'été meublée à la Gap, sur la rivière Ottawa. R. 490. 21-150

PLAIN-PIED (flat), 6 chambres, $19.00 par mois. S'adresser à 168 Glenora. Tél: C. 6295-W ou à C. 6696-W. 21

22 Maisons à louer

UN SOUS-SOL chauffé et éclairé $25 par mois. S'adresser R. 3703 ou 35 College. 22-155

SUR LE DRIVEWAY, près de l'Hôtel des Monnaies, modernes, planchers en bois dur partout. On décorera suivant le goût du locataire. Loyer raisonnable. Venez ou téléphonez au bureau de R. Florence. Tél: Rid. 1331, 1431 après 6 h. p.m. téléphonez à Rid. 977. 22-152

23 Appartements à louer

APPARTEMENT (Plain-Pied), moderne, chauffé. S'adresser Tél. Rid. 2618-W. 23-151

24 Chambres à louer

PLUSIEURS CHAMBRES à louer. Très bien meublées. Améliorations modernes. Prix raisonnables. S'adresser 99 ave Daly. Tél: Rid. 5611-W, Arthur Charron. 24-155

25 A vendre

GARAGES NEUFS—à l'épreuve du feu, modernes, $79: Métal ou bois. Catalogues sur demande, Canada Engineering Construction Co. Tél. Queen 6860. 25-157

AUBAINES EN FOURRURES—Renard, $10 à $40: Vison simple, $9, double, $17.50: Mink double, $14.00. Manteau fait sur commande. Réparage et emmagasinage. Jos. Blondeau, 83 Champlain, Hull, Sh. 4219-J. 25

AUBAINES en Phonographes—Une quantité de phonographes Sonora et Brunswick à des prix très attrayants pour écouler. Conditions avantageuses C. W. Lindsay Limited, 189 Sparks. 25-152

AUBAINES en Pianos: Heintzman $285, Steinway, $350, Dominion, $245, Lindsay, $285, Sherboil-Manning $335, Fisher $250. Conditions: C. W. Lindsay Limited, 189 Sparks. 25-152

AUTO FORD—$160, regarde comme neuf, garanti. Cause de départ. 70 St-Etienne, Hull. 25-151

26 Maisons à vendre

BLOC DE 4 LOGIS—lambrissés en briques, quartier Victoria. Le propriétaire changera ses titres contre une maison d'été ou un lopin de terrain potager et une petite somme d'argent comptant. Prix du bloc seulement $5800. S'adresser C. W. Ross, 49 Metcalfe. 26-151

MAISON—rue Notre-Dame, Hull, $300 comptant—balance comme loyer. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Conditions faciles. L. Bissonnette, 210 Principale, Hull. Rid. 1199. 26

SUPERBE MAISON de sept pièces, A. Lefebvre, Ontario, Cave cimentée, grand terrain, remise, écurie, eau filtrée. Vente pour règlement de succession. S'adresser 9, St-Bernard, Hull, ou 380 Clarence. 26-151

29 A vendre ou à échanger

CAMION automobile, 3 tonnes. S'adresser 3, Caron, Wrightville. 29-155

JOLIE RESIDENCE à vendre ou à louer. S'adresser A. W. Monette, agent d'immeubles, 119 rue Principale, Hull. Sh. 2059. 28

30 Divers

MACHINE à additionner ou à écrire de toutes sortes. Réparages, J. M. Hill, 28 Wellington, Ottawa. 30-165

36 Assurances

J.-HENRI BELANGER. — Assurances-feu. Etabli en 1900. 119 Principale, Hull. Sher. 2059, 2022. 36

38 Autos et accessoires

PAUL ROCHON — Vulganiseur. Machines les plus modernes, Service de carter (crank-case). Gratis, 65, Victoria, Hull, Sh. 6603. Satisfaction. 38

PARTIES USAGEES D'AUTOS—Achetons et vendons des parties. Expert mécanique. Cayer Frères, 40 Queen ouest. Sh. 213. 38-71

J. E. POIRIER, 37 Victoria, Hull. Sh. 1252-J Vulcanisateur de pneus, accumulateurs réparés, rechargés, loués, ignition. Ouvrage garanti. 38

Lait, Beurre et Crème

ENCOURAGEZ la Laiterie de Hull. La meilleure qualité de lait, beurre, crème. Demandez-le chez votre épicier. Livraison à domicile 200 Blvd St-Joseph.

Aux Annonceurs

L'insertion des PETITES ANNONCES CLASSIFIEES pour l'édition du samedi sera garantie seulement si elles sont reçues le vendredi soir.

Notre bureau sera ouvert jusqu'à neuf heures p.m. tous les vendredis afin de recevoir les commandes.

Téléphone: Rideau 514

39 Garages

HULL AUTO PAINTING & VARNISHING CO.—Service de garage, peinture, bourrure, accessoires. Service de Taxi. Villeneuve et St-Denis, 19 Principale, Hull, Sh. 637. 39

40 Taxis

DALHOUSIE TAXI—Paul Gauthier, prop., Sedan Nash et Hudson, 7 passagers. Tél. Rid. 881-534. 40-165

45 Fourrures

ALFRED COTE—"Le Foyer des bonnes fourrures", 180 Rideau. Tél. Rid. 766. Emmagasinage de fourrures. Prix — deux pour cent d'après notre estimation.

HECTOR DONALDSON, 215½ Bank (en haut) Queen 8619.—17 ans en affaires au même endroit, 31 ans d'expérience. Un seul prix suivant la quantité et la qualité. Assurance garantie. 45

MESDAMES—Faites réparer vos fourrures durant l'été et vous épargnerez de l'argent. Doublures pour manteaux $10 et plus. Arthur Larose, 9 Nicolas, Marchand-tailleur en fourrures. Rid. 5422. 45

PARURE DE FOURRURE—Renard, Martre de Roche, Vison, Fitch, Ecureuil. Aux plus bas prix. Emmagasinage gratis avec réparation durant l'été. J. A. Cloutier, 384 Somerset-ouest, près de Bank. Q. 1506. 45

48 Combustible

BON BOIS sec de 4 pds, $5.50 la corde, $2.75 demi corde, coupé, $3.00 le voyage. Rid. 346-W. G. Vanasse. 48

BELANGER FRERES & CIE LTEE. Gros et détail. 119 Principale, Hull. Sh 2023-2059. 48

O'REILLEY & BELANGER LIMITEE, Bureau, 22 Sparks, Ottawa. Queen 860-861. 48

BOIS dur, lots de wagons de 4 pds, $9.00 la corde, à la corde, $11; voyages, $4.50; aussi charbon, coke. J. Dolan & Fils. R. 1905, 135 Chapel. 48

51 Electriciens

ADELARD DOMPIERRE—maître électricien autrefois 94 Wellington, demeure maintenant 111 Principale, Sh. 6223-W. 51

EMILE MARTEL Entrepreneur-Electricien. Appareils électriques. 18¾ Langevin. Tél. Sh. 3479-J. 51

EMILE BEAUDRY, 362 St-Patrice, Ottawa. Tél. Rid. 4406. Distributeur pour poêle électrique McClary. Accessoires pour radio. Entrepreneur-Electricien. 51

53 Entrepreneurs

H. DAGENAIS—Travaux de constructions. Expert. Réparations de tous genres. 158 St-Patrice. Rid. 1624. 53

55 Peintres-décorateurs

GABEAU—Pour vos travaux du printemps, décorations ou peinture, consultez-nous. 130 Nelson. Tél. Rid. 5421-W. 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU—Entrepreneur-plâtrier. Expert en stucco. Demandez soumission. 63 St-François. Sh. 2247-W. 57

Docteur J. M. RAVARY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.

Consultations: 1-5 et 7-8.30 p.m.
438, RUE RIDEAU
Tél: Rideau 1435

68 Coiffeurs

MANIFIQUES TRESSES de cheveux faites avec vos peignures pour $2. S'adresser F. Chevalier, 178 Champlain, Hull. 68

74 Modistes

CONFECTION pour dames, fillettes. Spécialité: Costume-Tailleur, ous garantissons notre ouvrage, Mme Vve Alfred Navion, 234 Montcalm.

75 Teinturiers

NETTOYAGE—remodelage de chapeaux de tous genres, satisfaction. E. Wilson, 67 Bank. 75

79 Avocats

BELCOURT, LEDUC & GENEST, avocats, 18, rue Rideau, Ottawa (Edifice Banque Nationale). 79

J.-NOEL BEAUCHAMP, B.C.L., avocat, 121 Principale, en face du Théâtre Laurier, Hull, Sher. 1857. 79

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec. 18, rue Rideau, Ottawa. (Edifice Banque Nationale). Tél: Queen 240. 79

SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHABLEBOIS, avocats notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa. Tél. Queen 1186. 79

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3086; 2 rue Châteauguay, Sh. 2950. 78

MAURICE CHAMPAGNE, 45 Rideau. 148 Principale, Hul. Rid. 4172. Sh. 3027-W. 78-106

80 Médecins

DOCTEUR M.-W. LEBEL, Chirurgien attaché à l'Hôpital Civique d'Ottawa. 252 Laurier-est. Ottawa. Tél. Rid. 5397. 80

DOCTEUR EUGENE GAULIN, Médecin-Chirurgien Ex-assistant étranger à l'Hôpital St-Antoine de Paris. 219 St-Patrice. Rid. 659. 80

Dr RAYMOND PAQUIN—Ex-interne au Metropolitan New York. 106 Papineau, angle Du Pont et Papineau en haut de la pharmacie Picard. Sh. 6642. 80

Dr F.-ALBERT DUMAS.—Spécialité: Chirurgie, maladie des femmes. Gynécologiste accouchements. Consultations: 2-4 p.m., 7-9 p.m., 76 rue Du Pont, Hull. Tél. Sh. 1558. 80

DOCTEUR E. PERRAS, B.A., M.D. Médecin-chirurgien. En charge du Rayon X à l'hôpital du Sacré-Coeur, Hull. 77 Champlain, Hull. Sh. 3741. 80

81 Spécialistes

DOCTEUR R. CHEVRIER, 168 Daly. Rid. 796. Chirurgie abdominale. Gynécologiste de l'Hôpital Général. Consultation 2 à 4. 80

Dr J. L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladies des femmes. 211 Stewart. Tél. Rid. 1818. 81

DOCTEUR J. E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris. Médecin chirurgien attaché à l'Hôpital Général de la rue Water. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes. 161 Stewart. Tél. Rid. 63. 81

82 Dentistes

DOCTEUR J.-A. GAUTHIER, Edifice de l'Union St-Joseph, 327 rue Dalhousie, Ottawa. Tél. Rid. 4248. 82

DOCTEUR E. L. DESROSIERS, dentiste, 105 Rideau. Le soir par appointement. Tél: Rid. 4071. 82

IMPORTANT

Les courriers non signés ou contresignés par les correspondants officiels du Droit ne peuvent être publiés.

Confiez-nous vos
PRESCRIPTIONS

Nous apportons un soin particulier à leur préparation.

Avis aux clients de la campagne—Vos prescriptions sons préparées par des pharmaciens diplômés. — Ecrivez-nous et nous ferons le reste.

J. O. BEAUCHAMP, Ph. Ch.
Tél: Rid. 234
Propriétaire
8, Chemin Montréal, Eastview

OPTOMETRISTE-OPTICIEN



C. R. LAFRENIÈRE

99, RUE RIDEAU

(en haut, 1er étage)
Tél: Rideau 4647

Hres de Bureau: 9 a.m. à 6 p.m.

Nous fermons à 1 heure le samedi durant juin, juillet et août.

AUTOS A LOUER

Sans Chauffeurs

Oldsmobile, Studebaker, Dodge, Gray-Dort, Ford, etc.

$1.50 à $2.50 l'heure

Tarif spécial pour les Voyageurs de Commerce

CANADIAN AUTO SALES & SERVICE

Service "Moon" et "Diana"

303, rue Queen Tél: Q. 2830

CAMPBELL MOTOR SALES

130, rue Albert Queen 7290
845, rue Queen Queen 7879

Camion Ford

D'une tonne, récent modèle, remis à neuf et peinturé, démarreur, véritable aubaine. $119.00 comptant, le solde par mensualités,

Coupé Ford

En état de premier ordre. Voyez celui-ci à $124.00 comptant, le solde par mensualités.

Ford

Pour Livraison Légère, licence de 1926, en bon état de fonctionnement. $35.00 comptant.

Routière Chevrolet

Condition impeccable. Aubaine à $150.00.

Touring Ford

Récent modèle, côté pour prompte vente, $175.00.

GRACEFIELD, QUE.

28 juin 1926.

M. l'abbé Valmore Forcier, du Séminaire des missions étrangères de Montréal, sera ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, le 4 juillet à 9 heures 30 a. m., dans l'église de la Visitation de Gracefield.

ANGERS

30 juin 1926.

M. Ferdinand Larose, de Détroit est revenu dans sa famille.

M. Dollard Larose, de l'Esturgeon est de passage dans la paroisse.

M. Aldège Boileau, employé à la Fraser Brace, était dans la paroisse dimanche dernier.

M. Aimé Larose et Mlle Irène Trudel étaient en visite à Perkins Mills, dimanche dernier.

NAVAN, Ont.

30 juin, 1926.

M. Hermas Saumur et sa famille, autrefois d'Ottawa, est arrivé parmi nous.

M. et Mme Domina Parisien et leurs deux fillettes d'Ottawa, étaient en visite chez son oncle, M. Joseph Gervais, récemment.

MM. Donat Gervais et Lionel Lalande sont allés reprendre leur travail à Farmer Rapid.

M. et Mme Albert Fortin a rendu visite le 13 juin à M. et Mme Joseph Gervais, et à M. et Mme Macdonald, tous de Hull.

Poux et mites des volailles

La vermine se multiplie très rapidement à cette époque de l'année à moins que l'on ne prenne les précautions nécessaires pour l'enrayer.

A la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, les volailles sont traitées à intervalles réguliers contre les poux. Nous nous servons, pour tuer les poux et les mites, d'onguent bleu, auquel nous ajoutons deux parties de saindoux; on peut y ajouter aussi un peu de suif pour donner plus de fermeté. Cet onguent s'applique sur la peau, sous l'anus et sous les ailes. C'est là un moyen économique et très efficace de détruire les poux, et les volailles traitées de cette manière restent plusieurs mois sans poux, du moins tant qu'elles ne sont pas exposées à une nouvelle invasion. Gardez-vous cependant d'appliquer de l'onguent bleu sur les poules couveuses, car les vapeurs de l'onguent feraient périr les germes dans les oeufs. Attendez pour le faire que l'éclosion soit terminée.

Les mites rouges, le parasite le plus dangereux de tous, se multiplient surtout dans les poulaillers mal tenus. Ces mites se gorgent de sang le soir et quittent les volailles avant l'aube pour se cacher dans les fentes et les crevasses. C'est le sang dont elles sont remplies qui leur donne leur couleur, et c'est pourquoi on les appelle mites rouges. Pour les combattre nous nettoyons nos poulaillers à fond et nous pulvérisons trois fois par an, le printemps, l'été et l'automne avec une pulvérisation compsée de une partie d'acide carbolique et quatre parties d'huile de charbon. Nous peignons les juchoirs deux fois par mois, lorsqu'il fait chaud, avec de l'huile ayant servi pour automobile. Ce traitement, très pénétrant, détruit complètement les mites.

Ces nettoyages et ces pulvérisations sont faits pendant un avant-midi ensoleillé, afin que le poulailler puisse sécher parfaitement avant le soir.

L'air pur et la lumière du soleil sont des merveilleux désinfectants pour le poulailler; ajoutez-y la propreté, et vous avez tout ce qu'il faut pour empêcher la plupart des fléaux d'attaquer les volailles. (Voyez la circulaire no85, qui traite sur la façon de débarrasser les poulaillers des mites, que vous pouvez avoir gratuitement en vous adressant au bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

Il devrait y avoir une bonne pompe à pulvériser dans tous les poulaillers.

RUMEURS NIEES.

Presse Associée

LONDRES, 2.—La nouvelle publiée dans un journal espagnol au sujet des fiançailles prochaines du prince de Galles à la princesse Béatrice d'Espagne a été niée catégoriquement, dit l'Exchange Telegraph. On dit qu'il n'y a pas de fondement à la rumeur publiée dans le même journal à l'effet que le prince doit faire une visite officielle à Santa Ana ou à San Sebastian au cours de l'été.

OCULISTE

SPECIALISTE

Dr Adolphe Drouin

Des Hôpitaux de Paris et Lyon

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge

Attaché à l'Hôpital Général
Consult.: 11-12, 2-5, 7-8

95, rue Rideau Tél: R. 4789

DES RESULTATS

UN EXEMPLE ENTRE MILLE

Mercredi, le 16 juin, paraissait dans nos colonnes l'annonce ci-dessous:

GLACIERE presque neuve. Vendra pour moitié prix. 227 Rideau. 25-139

Le troisième soir l'annonceur nous téléphonait pour nous dire qu'il avait vendu sa glacière.

Jugez vous-même de l'efficacité de nos petites annonces.

Annoncez dans le "Droit"

FEUILLETON DU "DROIT"

JEAN DES BRUMES

par CHARLES FOLEY

No 4.

Malgré sa terreur de l'étranger, Bénigne trouva la force de souligner la riposte du maraîchin d'un ricanement approbateur. Quoique piqué, le jeune voyageur reprit d'un ton d'inconscience et de belle humeur:

— Baste! N'est-ce pas, au contraire, pour la conversion des pécheurs les plus endurcis, qu'éclatent les plus grands miracles?

Ces paroles de doute, qui froissaient le vieux serviteur dans sa croyance, accrurent l'effroi de la gouvernante. Il y eut un long silence où Biraud ne fut attentif qu'à virer et à lancer la niole sous la voûte feuillue d'un nouveau douet. Mais, cela fait, il s'exclama:

— Ma fé, mon beau monsieur, j'avais raison de vous conseiller de ne vous point vanter. Votre bravade nous a porté malheur. La brume, si légère là-bas, s'étend et s'épaissit; elle va bientôt nous envelopper. Heureusement que le nommé Biraud connaît bien son marais!

En ce ru ombragé, plus à l'abri des vents venus de la mer, la brume flottait effectivement plus dense sur l'eau dormante. De plus, Biraud, dans l'élan que sa ningle imprimait à la niole, sentit une molle résistance. Penché, il vit que d'innombrables folioles couvraient l'eau et que, après s'être ouvertes au passage de la barque, elles se rejoignaient, s'emmêlaient et se reformaient en lourdes nappes vertes qui, brusquement déchirées, se reprisaient d'elles-mêmes dans le remaillement subit des mille et mille fils invisibles de sa trame.

— Les lentilles d'eau, maintenant. Il ne manquait plus que ça! — grommela le maraîchin. — Malchance! Il va falloir aller plus lentement encore.

Et, sur sa pégouille enfoncée avec précaution, il fit, quoique plus prolongé, un effort moindre, afin que la multitude de ces petites feuilles rondes et flottantes put, sans secousse, tranquillement, glisser contre les flancs du bateau. Un brusque coup de ningle eût accumulé ces herbes à l'avant, coupé net l'élan, arrêté la niole. Ce ralentissement forcé causa quelque impatience au maraîchin. Mais, s'il donna cours à sa mauvaise humeur, ce fut encore et toujours, sous forme de gouaille:

—Menant notre demoiselle, c'est la première fois que cet ennui-là m'arrive, — constata-t-il. — Sauf votre respect, faut croire, beau monsieur, que votre présence dans la niole nous attire plus de malheur que celle de la demoiselle ne nous attire de chance. Le poids de vos péchés doit l'emporter sur celui de ses mérites. Et voilà, en outre, que les herbes se font plus drues et les buées plus épaisses. Il y a du maléfice là-dessous... à moins que ne soient égarées, dans ces parages, de mauvaises gens que la Dame des Ondes veut détourner de notre chemin, perdre dans les montées et rejeter hors des îles.

A ce moment, la barque s'arrêta tout à fait. Biraud demeura les bras en l'air, la ningle en suspens, l'oreille tendue. Il percevait non loin, dans un silence ouaté de brouillard, un vague bruissement de hautes herbes et de feuillage. Son regard inquiet crut saisir, entre les vernes et les frênes, dans les blanches vapeurs exhalées des prairies, des silhouettes fugitives.

Abelle demeurait toujours absente, insensiblement bercée, au balancement de la niole, de douces rêveries et de mélancoliques souvenances. Mais Bénigne, à l'attitude anxieuse de Biraud, s'était prise à trembler sans trop savoir pourquoi, tandis que le jeune voyageur, ayant vu et entendu le bruissement en même temps que le maraîchin, semblait d'autant plus inquiet que lui seul avait clairement conscience du péril.

Biraud se pencha et, lui souffla très bas, afin de ne pas effrayer les deux dames:

— Si incroyable que ce soit, il y a des gens perdus sur les mottées. Je les défierais de m'arrêter ou seulement de me rejoindre si nous n'étions, comme par sortilège, justement entravés par les herbes et le brouillard. Quoique nous n'ayons pris aucune précaution, j'espère qu'ils ne nous ont ni vus, ni entendus. A tous risques, mon beau monsieur, puisque vous avez des pistolets dans votre ceinture, prenez-les et tenez-vous prêt à vous en servir. Pour moi, je vais m'efforcer de sortir de ce chenal étroit et trop herbeux sans éveiller l'attention des rôdeurs. Gardons le silence!

Biraud replongea sa ningle avec prudence et la barque se reprit à glisser mollement, sans autre bruit que l'insaisissable froissement des lentilles humides et visqueuses contre les flancs de la niole. Les silhouettes noires semblaient s'être fondues dans les vapeurs blanches. Le long du talus, cependant, Biraud et l'homme à la pèlerine demeuraient en éveil. Tout à coup, dans les îlots que côtoyait la barque, un cri de chouette déchira le silence. Et ce seul cri évoquait tant de souvenirs d'épouvante que les passagers en tressaillirent ensemble.

— Nous sommes découverts! — supposa le maraîchin. — Comment ces dannions-là ont-ils pu pénétrer si avant dans le marais? Maintenant qu'il nous ont vus, ils se traînent, ils rampent et se tiennent cachés derrière les frênes pour mieux nous surprendre au passage. Sans ces maudites herbes et si ma niole n'était pas si chargée, quel jeu je me ferais de filer sous leur nez et de me perdre dans le labyrinthe des canaux!

Les réflexions désolées du brave homme furent interrompues par un ordre brutal:

— Halte-là! Tourne ou je te retourne!

Surgissant d'un tronc de saule évidé, un homme venait de sauter dans le bateau, pistolet au poing, tandis que cinq autres gars se dressaient sur le talus, carabines braquées sur les passagers.

— Qu'est-ce que vous attendez?

Biraud s'adressait au jeune étranger et couvrait de sa voix les cris aigus de Mlle Bénigne:

— Tirez! Mais tirez donc!

L'inconnu n'avait même pas porté la main aux pistolets passés dans sa ceinture. Il rejeta vivement son feutre en arrière pour mieux découvrir son visage. Et, dans une langue que ne comprirent ni Biraud, ni Bénigne, ni la jeune châtelaine, il apostropha brièvement l'homme tombé dans la barque. Celui-ci, devant la figure pâle et courroucée du jeune voyageur, à cette voix qui semblait le menacer et lui reprocher une sorte de trahison, demeura immobile de stupeur. Mais, en cet instant d'attente anxieuse où Abelle et Biraud, comprenant que l'étranger intervenait en leur faveur, demeuraient silencieux, les cris malencontreux de Bénigne devinrent perçants. L'inconnu désespéra de se faire comprendre ou même entendre, non seulement du Brouillardeux qui se trouvait dans la barque, mais des cinq autres qui mettaient en joue. Dans ces clameurs de femme affolée aucune explication n'était possible. Il suffisait que le doigt fiévreux d'un des brigands, appuyant sur la gachette, fît partir le coup de feu, ou que l'homme tombé dans la niole donnât le signal d'attaque, pour qu'une grêle de balles s'abattît sur Abelle et ses gens.

Le jeune voyageur conçut l'imminence du péril. Ecartant le mauvais gars qui se tenait déconcerté devant lui, il se pencha vers Mlle Bénigne au risque de chavirer la niole et lui appliqua rudement sa main sur les lèvres. Puis, dans une inspiration subite, il trouva le moyen d'éviter la bagarre, de prévenir les Brouillardeux éloignés ou proches, — et le moyen aussi de rassurer Abelle et Biraud qui pouvaient se méprendre à son geste brutal. Quitte à trahir son identité, à éveiller les pires méfiances de ceux qui l'avaient accueilli, si singulier, si fou que cela parût en cette circonstance tragique, il se mit à chanter à pleine voix, coupant son refrain du cri fameux de l'oiseau de nuit:

Non! Ce n'est plus comme naguère
Le temps des glorieux combats;
Tant de morts sont tombés là-bas
Qu'il nous faut terminer la guerre.
Que ceux qui sont encor debout,
Ecoutent le cri du hibou:
Hou! hou! hou! hou!
Egaillez-vous, les gars, égaillez-[vous!

Claire et forte, la voix de l'inconnu s'éleva dans la nuit. Et, comme une formule d'exorcisme dissipe soudain les maléfices, la chanson fit merveille. Le Brouillardeux, qui avait provoqué les cris de terreur de Mlle Bénigne, s'élança hors de la niole, regrimpa précipitamment sur la mottée, s'accrocha des mains aux branches, s'agrippa des orteils aux racines et disparut derrière les saules. Les canons de carabines s'abaissèrent, se perdirent dans les touffes d'herbes en même temps que les hommes qui les avaient braquées. Tout bruissement de feuillage s'éteignit dans le silence; toute ombre, noire et furtive, s'évanouit dans la blancheur vaporeuse des brumes...

IV

DEUX VOIX DANS LE SILENCE

L'étranger rendit alors toute liberté de parole à Mlle Bénigne.

D'abord blême d'épouvante, la gouvernante devenait, maintenant, pourpre d'indignation.

— Quelle odieuse violence envers une femme!

Elle n'avait plus aucune envie de crier; mais, le regard écrasant de dédain, elle se renferma dans un silence méprisant. C'était, après la dispersion des coureurs de nuit, le résultat le plus appréciable de la chanson. La voix de l'inconnu produisit d'autres effets. Biraud, qui avait levé instinctivement sa ningle pour porter secours à Mlle Bénigne, se rassura aussitôt: comment supposer qu'un homme veuille étrangler une femme en laçant un refrain à plein ciel?

Pour Mlle de Vareuil, elle ne s'était pas un instant départie de sa confiance première. Il lui eût été impossible d'imaginer, après le servcie qu'elle venait de lui rendre, que ce jeune homme pût l'attirer dans un guet-apents et la massacrer d'accord avec les bandits. Elle avait donc immédiatement pressenti que le mouvement de l'inconnu venait de l'impatience causée par les cris de Bénigne et de la rage éprouvée à ne pouvoir s'expliquer avec ceux qui les menaçaient. Sans comprendre les paroles échangées, Abelle, à ce ton de reproche véhément, avait deviné une intervention puissante en sa faveur. Ces réflexions spontanées la préservèrent de toute peur. En eût-elle éprouvée, la voix si calme et si belle de l'étranger, surprise passée, ne pouvait que la rassurer.

Biraud sortit enfin du chenal étroit, poussa la barque dans un plus large bras des rivières confondues. L'homme à la pèlerine continuait de chanter car, sans aucun risque d'être à présent perçu par les Patauds, son refrain, familier aux Brouillardeux, devait les dissuader de tendre une nouvelle embûche. Peut-être aussi chantait-il pour éviter les

Faits-Ottawa

L'attention des gens du voisinage de Billings Bridge et d'Ottawa sud a été attirée hier soir entre six et sept heures par d'épais nuages de fumée, et plusieurs s'informèrent par téléphone au poste des pompiers No. 1, croyant à un incendie. M. Thomas Sanderson avait fait brûler tout simplement sur sa ferme, près de Hogs Back, plusieurs tonnes de foin gaspillé par la sécheresse.

Les préparatifs ont été complétés en vue des exercices militaires annuels des gardes des Dragons de la princesse Louise au champ de tir Connaught, à South March, qui commenceront le 7 juillet et dureront neuf jours. Un groupe de gardes, sous le commandement du capt. Collins, se rendra au camp le 6 juillet pour dresser des tentes. Le 7, le régiment, moins l'escadron "C" de Pembroke, paradera sur le carré Cartier à 9 h. 30 a. m. L'escadron "C" arrivera à South March au cours de l'après-midi. L'officier commandant du régiment est le colonel Blue. Il y aura parade ce soir, et la parade finale se fera lundi.

A LA BOURSE DE MONTREAL

Nous apprenons avec plaisir que M. Pérodeau, fils de l'honorable Narcisse Pérodeau, lieutenant gouverneur de la province de Québec, a été élu membre de la bourse de Montréal.

M. Pérodeau devient partenaire de la maison Geoffrion et Cie, banquiers en obligations qui vient d'ouvrir une succursale à Ottawa, et représentera cette maison à la bourse de Montréal.

M. Pérodeau faisait autrefois partie de la firme McDougall et Cowans. Il est maintenant en Europe mais sera de retour sous peu pour prendre charge de sa nouvelle position.

Nous profitons de l'occasion pour louer l'initiative d'une maison canadienne-française qui nous fait honneur dans le monde de la finance.

Campements des scoutes au lac McGregor

Le campement pour les Scouts du district d'Ottawa s'ouvrira lundi prochain, au lac McGregor. Afin de donner justice égale, il a été décidé par le comité du district que la langue parlée pendant les quinze premiers jours sera la langue française; la langue anglaise aura son tour pendant les quinze derniers jours.

Les scouts des paroisses de la Basique et du Sacré-Coeur partiront lundi matin. Les scouts de la 41ème troupe, celle de la Basilique, entendront la messe et feront la communion lundi matin à 7 heures, au sous-sol.

Le prix de la pension est de $4.50 par semaine.

Les scouts de la 41ème troupe qui n'ont pas encore réglé sont priés d'aller s'arranger avec l'assistant, Paul McNicoll, 204, rue St-Patrice.

RHUMATISME

Un Remarquable Traitement à la Maison donné par un patient.

En l'année 1933, je souffris de Rhumatisme musculaire et sous-aigu. J'endurai des souffrances que seuls ceux qui sont ici incommodés peuvent se faire une idée. J'essayai bien des remèdes sans obtenir de soulagement appréciable. Finalement, je trouvai un traitement qui me guérit complètement, et je n'ai plus eu un soupçon de mon affection. Je l'ai communiqué à plusieurs personnes qui souffraient terriblement, il y en avait qui étaient même au lit, quelques-uns âgés de soixante-dix à quatre-vingts ans, et les résultats furent les mêmes qu'en mon cas.

Je voudrais que tous les patients du rhumatisme musculaire ou sous-aigu (enflure des articulations) mettent à l'épreuve mon "Traitement à la Maison" améliore, afin qu'ils se rendent compte de sa remarquable puissance de guérison. N'envoyez pas un sou; adressez simplement par la poste votre nom et adresse et je vous l'enverrez gratuitement pour que vous l'essayiez. Après en avoir fait usage que vous vous êtes rendu compte que c'est le remède que vous avez longtemps désiré pour le rhumatisme, vous pourrez alors envoyer le prix, une piastre. Mais, remarquez bien, je ne désire pas votre argent si vous n'avez pas toute satisfaction, N'est-ce pas équitable? Pour quelle raison souffrir d'avantage lorsque le soulagement vous est offert gratuitement? Ne tardez pas. Ecrivez aujourd'hui.

Mark H. JACKSON
No 61-M, Edifice Durston
SYRACUSE, N.-Y.

M. Jackson assure la véracité de l'attestation susmentionnée.

RECHERCHE DES ECRITS DE S. G. MGR J. EUGENE DE MAZENOD

Une ordonnance à cet effet de Mgr Champavier, évêque de Marseille — Les écrits devront être déposés dans un délai de trois mois.

L'ORDONNANCE

En raison de la demande de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu, Charles Joseph Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, S. G. Mgr Daniel Campavier, évêque de Marseille, prescrit dans une ordonnance la recherche des écrits de Mgr de Mazenod. Cette lettre qui est adressée à tout le diocèse de Marseille, a été aussi envoyée à S. G. Mgr l'archevêque d'Ottawa qui nous la communique.

Ordonnance de Monseigneur l'évêque de Marseille prescrivant la recherche des écrits de Mgr de Mazenod.

Daniel Campavier, par la grâce divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Marseille, honoré du Sacré Pallium.

Vu la demande à Nous adressée par M. l'abbé Ferdinand Thiry, O. M. I., vice-postulateur de la Cause de Béatification et de Canonisation du Serviteur de Dieu, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des Oblats de Marie-Immaculée;

En conformité avec les Canons 2.042 à 2.048 du Code de Droit Canonique:

Article Premier

Nous ordonnons, par les présentes, la Recherche des Ecrits du Serviteur de Dieu, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, né à Aix-en-Provence le 1er août 1782, mort à Marseille, le 21 mai 1861.

Art. 2

Nous rappelons qu'aux termes du Droit Canonique, il faut entendre par Ecrits, non seulement les autographes, mais tous les textes dictés ou imprimés qui ont pour auteur le Serviteur de Dieu et qu'il y a pour les fidèles obligations grave de nous remettre les Ecrits de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod.

Art. 3

Les Ecrits du Serviteur de Dieu devront être déposés, dans un délai de trois mois, à dater du 1er mai 1926, au Secrétariat de l'Evêché de Marseille, 22, rue de l'Obélisque.

Les posseurs de ces Ecrits qui seraient heureux de conserver les originaux devront néanmoins les présenter, afin qu'il en soit fait une copie authentique.

Et sera la présente Ordonnance publiée dans notre **Semaine Religieuse** et lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Marseille, sous Notre seing, le sceau de Nos Armes et le contre-seing du Secrétaire de l'Evêché, le 19 avril de l'an de grâce 19926.

Par Mandement de Mgr l'Evêque:
A. BOSSY, Ch., Sec.
†DANIEL,
Evêque de Marseille.

Par mandement de Mgr. l'Archevêque, Joseph Lebeau, chanoine, chancelier.

LA CELEBRATION DE LA CONFEDERATION

Un temps idéal a marqué hier la célébration de la Confédération en cett eville et dans les environs. Les gens en ont profité pour se rendre en pique nique dans les parcs des environs d'Ottawa et de Hull. Environ trois mille personnes ont assisté aux régates à Brighton Beach et autant à la partie de balle au camp au parc Lansdowne, au cours de l'après-midi et le soir une douzaine de mille personnes assistaient à la joute de crosse. Les cadets de l'Académie de la Salle ont fait des exercices physiques et la fanfare Silver, d'Ottawa, fit les frais de la musique.

Il y avait aussi une grande affluence au parc Rockcliffe et les tramways étaient encombrés surtout sur cette ligne, la ligne de Britannia et autres endroits à l'ouest de la ville. Nombre de pique-niqueurs se sont rendus à Shirley's Bay, sur le chemin de March, ainsi qu'au champ de tir Connaught à South March. Un grand nombre de personnes ont aussi fait la pêche dans la rivière Outaouais au lac Des Chênes, etc.

La foule était particulièrement nombreuse sur la plage de Britannia où un grand nombre ont fait de la natation.

LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI DES GRAINS

IL EST DISCUTE LONGUEMENT HIER AU SENAT.

Le projet de loi tendant à modifier la loi des grains de 1912, connu sous le nom de bill Campbell, a été discuté hier au sénat. On sait que l'objet de ce bill est de permettre aux cultivateurs de désigner l'élévateur vers lequel ils désirent diriger leur grain. A l'article 1er qu'on veut amender on ajoute un paragraphe qui dit: Cet article (entendant l'article 1) entrera en vigueur à telle date que peut fixer le Gouverneur-Général en conseil par une proclamation publiée dans la Gazette du Canada et restera en vigueur pendant une période ne dépassant pas la date de cette publication."

On propose d'ajouter un second article au bill en y introduisant l'amendement suivant:

"Tout syndicat de grains aura le pouvoir, et par les présentes a le pouvoir d'acheter une compagnie d'élévateur un ou plusieurs élévateurs régionaux situés à un endroit d'expédition où le syndicat n'a pas d'élévateurs et, dans le cas où il y a plus d'un élévateur à cet endroit d'expédition et que les propriétaires de ces élévateurs et les syndicats ne puissent s'entendre quel ou quels élévateurs le syndicat achètera, là et alors, la commission des grains décidera quel élévateur le syndicat doit acheter, et dans le cas où le propriétaire ou propriétaires des dits élévateurs ainsi désignés ne puissent s'entendre avec le syndicat au sujet du prix à payer, le prix et les conditions seront arrêtés par l'arbitrage, sous l'empire de toute loi d'arbitrage existant dans la province où cet élévateur ou élévateurs sont situés."

Le bill Campbell passe aux statuts, mais n'entre pas en vigueur avant une proclamation. Le but est de permettre aux syndicats et aux compagnies d'élévateurs d'en arriver à une entente mutuelle par laquelle le syndicat se procure des élévateurs aux endroits où i ln'est pas représenté. On a annoncé au Sénat que les représentants du syndicat du blé et les compagnies d'élévateurs sont tombés d'accord sur le bill avec les amendements cités plus haut.

Les amendements à la loi ont été proposés par l'hon. sénateur Laird, de Régina. A la séance du soir, le sénateur Dandurand chef de l'opposition, s'est opposé au premier amendement, disant préférer la loi de 1912. Après une longue discussion on a proposé un nouvel ajournement afin de voir si l'on ne peut trouver un compromis plus satisfaisant entre les deux parties.

A l'ouverture de la séance le sénateur G. E. Foster a attiré l'attention du Sénat sur le fait que les délais apportés à l'adoption de cette loi ont été l'objet de commentaires. Il ajoute que le bill est venu devant la chambre des Communes le 1er février, mais qu'il n'a été présenté au Sénat que le 1er juin. Il est venu devant le comité du sénat le 16 juin et, après dix séances du comité, il est revenu au Sénat le 30 juin.

Le Sénat s'est ajourné à aujourd'hui, vendredi, 11 heures du matin.

IL LE SAUVE D'UNE MORT CERTAINE

Le jeune fils de M. et Mme J. Crawley, âgé de six ans, 6 Somerset-est, a failli se noyer hier vers sept heures à Britannia, et fut sauvé par M. James Weatherhead, de Woodroffe, au moment où il enfonçait pour la troisième fois.

Accompagné de ses soeurs et de jeunes amis, l'enfant était allé passer la journée au parc. Vers le soir, il alla se baigner. Comme il se tenait sur les marches du quai, qui étaient glissantes, il tomba à l'eau. M. Weatherhead qui était près de là, plongea et parvint à sauver le garçonnet. La proofndeur de l'eau en cet endroit est, dit-on, d'une vingtaine de pieds.

LES NOUVEAUX TARIFS POSTAUX

C'est hier en l'anniversaire de la Confédération que le timbre de deux sous a remplacé celui de trois sur les lettres. Les tarifs suivants pour les lettres seront à l'avenir en vigueur: livraison locale en Canada deux sous pour la première once et un sou pour chaque once supplémentaire; pour le Canada (excepté la livraison locale), les Etats Unis, Terreneuve et tous les autres endroits sur le continent nord américain, deux sous pour la première once et deux sous pour chaque once supplémentaire; pour la Grande Bretagne et tous les autres endroits dans l'Empire (excepté dans le continent nord américain) trois sous pour la première once et trois sous pour chaque once supplémentaire; pour les autres pays, huit sous pour la première once et quatre sous pour chaque once supplémentaire. Il n'y a pas de changements dans les taux des cartes postales.

PERSONNEL

Mme Fidèle Lafortune, épouse de M. l'échevin Lafortune, est partie mercredi soir, pour Toronto, Détroit et Duluth, où elle visitera ses parents. Elle est accompagnée de sa nièce, Mme A. Blais. Mme Lafortune sera absente un mois et au retour, elle visitera plusieurs villes américaines.

IMPORTANT

Les courriers non signés au contresignés par les correspondants officiers du "Droit" ne peuvent être publiés.

Cours des devises étrangères entre banques.

Fournie par la Banque Canadienne Nationale.—Service des Obligations étrangères. MONTREAL.

FERMETURE DU 30 JUIN 1926

New York, dollar	4.86¼	¼ esc. 4.85¾
Londres, livre		
Paris, franc	.0279	.0279
Bruxelles, franc	.0279	.0279
Rome, lire	.0361	.0361
Bâle, franc	.1937	.1934
Rotterdam, florin	.4018	.4013
Stockholm, couronne	.2615	.2682
Oslo, couronne	.2196	.2193
Copenhague, couronne	.2651	.2648
Madrid, peseta	.1622	.1620
Berlin, mark-or	.2381	.2378
Prague, couronne	.0296	.0296
Athènes, drachme	.0125	.0125
Hongkong, dollar	.5550	.5543
Pologne, zloty	.11	.11
Yougoslavie, dinar	.0179	.0179
Indes, roupie	.3628	.3624

LE PIQUE-NIQUE DE LA NATIONAL GROCERS, HIER

IL A EU LIEU CHEZ LES PERES DU ST-ESPRIT ET A REMPORTE UN GRAND SUCCES.

La succursale d'Ottawa, de la National Grocers, autrefois la maison S. J. Major Ltée, rue York, établissement canadien-français avantageusement connu dans les provinces de Québec et d'Ontario et à l'étranger, a offert hier à ses nombreux employés et clients et à leurs parents et amis un pique-nique des mieux réussis à Ironside, sur la propriété des RR. PP. du Saint-Esprit.

Près de sept cents personnes ont assisté à cette fête et toutes ont exprimé leur gratitude à l'endroit de la maison Major qui leur avait fourni l'occasion de célébrer si joyeusement le cinquante-neuvième anniversaire de la Confédération.

Des centaines de riches prix furent distribués aux gagnants de diverses épreuves ouvertes aux assistants. Parmi les cadeaux, on remarquait une montre en or, des parapluies, un appareil photographique, des plumes-réservoir, des épiceries et d'autres prix de valeur.

Mme F. A. Allen, porteuse du no 90 obtint le prix d'entrée des dames, un "Camera" et le porteur du No 92 aura un pneu d'auto, prix d'entrée des hommes.

Le comité du pique-nique, à qui l'on doit attribuer la plus grande part du succès obtenu, était composé de MM. A. J. Major (président), gérant de la maison S. J. Major, A. Daoust, F. Giles, T. A. Renaud, F. A. Allen, George Trudel.

Des amusements nombreux ont soutenu l'entrain et la gaieté parmi les assistants pendant tout le cours de la journée. Le R. P. J. N. K. Laflamme, O. M. I., curé de l'église du Sacré-Coeur à Ottawa, rendit visite aux pique-niqueurs

La Fanfare de Hull avait été retenue pour l'occasion et sous l'habile direction de M. Louis Durocher, rendit de nombreuses pièces de "pots porris" canadiens fort goûtés.

BALLE AU CHAMP

Deux équipes d'hommes et deux équipes de femmes jouèrent à la balle molle. Pour les hommes: MM. H. Giles et P. Burns, agissaient comme capitaines et l'équipe de M. Burns remporta la victoire par un pointage de 11—6.

L'équipe des femmes, pilotée par Mlle V. Kingsbury, obtint la palme sur celle de Mlle J. Adrian par un pointage de 7—4.

DEPART

Un grand nombre de pique-niqueurs se rendirent chez M. S. J. Major, rue York, d'où avait lieu le départ en camions de la compagnie de 9 à 10 hrs. tandis qu'une multitude d'invités quittèrent la ville dans leurs propres machines. Une longue suite d'autos, offrant un spectacle des plus joyeux, défila par les rues York, Sussex, St-Patrice, gagna Hull, puis le chemin de Chelsea.

LE DINER

Après deux parties de balle molle, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, plus de six cents convives prirent place aux tables improvisées pour le dîner. Un des articles les plus intéressants du menu, fut les fèves au lard, cuites à l'étuvé dans le sable. La crème glacée et les liqueurs abondaient et furent distribuées gratuitement et à profusion pendant tout le cours de la journée. On offrit aux fumeurs tous les cigares et cigarettes qu'ils voulaient.

M. B. J. Déry, 89 rue Principale, Hull, photographia le groupe des assistants.

LES PRIX

Un grand nombre d'épreuves et de courses de tous genres remplirent le programme de l'après-midi. Les jeux eurent lieu dans la cour du collège St-Alexandre d'Ironside. On n'eut à déplorer aucun accident fâcheux. Nous donnons ci-après une liste aussi complète que possible des gagnants.

1. Balle molle, dames, Mlles V. Kingsbury, capitaine; J. Cloutier, R. Mandia, B. Pauzé, T. Cloutier, Cécile Jean, G. Blais et Mmes E. Giles et F. Allen.

2. Balle molle, hommes, MM. Giles, capitaine; L. Lajoie, B. Giles, W. Coo, E. Smith, B. Deschamps, H. Racine, S. Milford, F. Allen.

3. Palets: MM. J. A. Bonneville et O. Auger.

4. Fers: G. Kingsbury, J. Hancock, B. Deschamps, R. Broker.

4. Course pour filles de 8 ans et moins: Cécile Daviault, Margaret Hancock, Marjorie Dale.

6. Course: garçons, 8 ans et moins: K. Kingsbury, C. E. Lacasse, R. Auger.

7. Course, filles 10 ans et moins: Alice Lacasse, Margaret Hancock, Jeanne Deschamps.

8. Course, garçons 10 ans et moins: C. E. Lacasse, A. St-Martin, R. Jolicoeur.

9. Course, filles, 14 ans et moins: V. Kingsbury, L. Jolicoeur, A. Mishap.

10. Course, garçons, 14 ans et moins: V. Walsh, G. Bishop, James Brady.

11. Course, ouverte pour dames: Mlles V. Kingsbury, Gladys Larouche, R. Mandia.

12. Course, hommes; H. Lalonde, S. R. MacLaren, Louis Thériault.

13. Course, marchands seulement: Alex. McMillan, B. Deschamps, P. Moyneur.

14. Femmes des employés: P. Moyneur, Gariépy, E. Munroe.

15. Femmes mariées: Mmes Lorenzo Gagnon, Fred A. Allen, E. Giles.

16. Course saute-mouton: L. Thériault et J. Desjardins; S. R. MacLaren et P. Moyneur; R. Marion et A. Séguin.

17. Course dans sacs: A. Soublière, R. Boyer, M. Giles, R. Soublière, B. Walsh, L. Lemieux.

18. Course, trois jambes: E. Giles et B. Giles, R. Marion et A. Séguin; A. Bourdon et M. Giles.

19. Course au pas pour Dames: Mlles R. Mandia et A. Racine, Mme M. Giles.

20. Course oeufs et cuillère: Mlle A. Bergeron, Mme André Boisvenu, Mlle M. Mandia.

21. Course à brouettes: L. Thériault et E. Pauzé, M. Giles et J. Kingsbury; D. Charron et A. Séguin.

23. Course, voyageurs seulement: E. Giles, A. Daoust, G. Trudel.

23. Course, amoureux: S. Milford et Mlle G. Larouche; H. Giles et Mlle V. Kingsbury; H. Lalonde et Mlle V. Racine.

24. Course, pistache sur couteau: Mlles L. Farrell, M. Mandia, J. Cloutier.

25. Course, jeunes dames: Mlles V. Kingsbury, J. Patenaude, R. Mandia.

26. Course, manteaux pour dames et messieurs: M. J. Thériault et Mlle J. Patenaude; M. S. Milford et Mlle G. Larouche.

Lancement du poids: M. J. Caron.

28. Gonflement de ballon, dames: Mlle G. Proulx.

29. Souque à la corde, dames; les femmes des clients triomphent sur les femmes des employés de la maison Major.

30. Souque à la corde, hommes: le personnel de la maison Major gagne une première épreuve et les clients gagnent une seconde.

Suit la liste des donateurs des prix et de certains autres articles du pique-nique.

DONATEURS

Walter Baker Co.; Carters Ink Co.; A. Puccini Co.; The Grocer's Bread Ltd.; La Cie Canadienne de Papeterie Ltée.; W. G. Patrick Co.; Thos Beechman; Beech-Nut Co of Canada Ltd; The Robinhood Mill; The Atlantic Sugar Refinery; E. D. Smith Co.; The Borden Milk Ltd; The Canada Starch Co., Ltd.; Campbell Motor Sales; Verret Stewart Co., Ltd; Bee Products Ltd; Life Savers Limited; Beach Motors Ltd; Canadian Chewing Gum Co., Ltd; Benson and Hedger of Canada, Ltd; E. B. Eddy Co., Ltd; Harrison and Crossfield; The Kennedy Mfg., Co; Emerson Drug Co; The Continental Paper Products Ltd; Consolidated Lithographing and Mfg Co., Ltd; E. W. Gillets Co., Ltd; The Richard Glass Co; Mount Royal Milling and Mfg Co; Steinway and Hutchings Ltd; Franco American American Chemical Co Ltd; L. O. Grothé Limited; Harris Abattoir Co; La Cie Catelli Ltée; Quaker Oast Co; Tellier Bydwell and Co; The St. Croix Hfg Co; Andrew Wilson Co., Ltd; Planters Peanut Co; Frank L. Benedict Co; Colgate and Co., Ltd; Armstrong Cork and Insolation Co., Ltd; Canada Vinegars Ltd; John Taylor and Co., Ltd; Wm. Wrigley's Jr., Co., Ltd; J. S. Fry and Sons; E. D. Smith and Sons, Ltd; Connor Bros, Ltd; Gold Dust Corporation, Ltd; The J. B. William Co of Canada, Ltd; Western Canada Flour Mills Co. Limited; Overseas Limited; Meadow Sweet Cheese Co; Fruit-A-Tives Limited; Dominion Glass Co, Limited; Channel Limited; Tuckett Limited; Sussex Beverage Co; Dustbane Products Limited; Wm Neilson Limited; Willards Chocolate Limited; T. H. Estabrooks Co. Ltd; The Jell-O Coy of Canada Ltd; P. Pastene and Co.; J. Barsalou et Cie Limitée; Oxo Limited; The Procter Gamble Co of Canada Ltd; The Welch Grape Juice Co; The Eze Mfg Co., Ltd; Egg O Baking Powder Co., Ltd; The St. Lawrence Sugar Refinery; A. W. Fearman; Imperial Extract Co.; Canadian Milk Products Ltd; Cie J. L. Mathieu; The St. Lawrence Starch Co., Ltd; Chas Gurd and Co., Ltd; Canadian Postum Cereal Co. Limited; Dr J. O. Lambert, Limitée; W. N. Buckley Limited; Johnson-Richardson Ltd; Lake of the Woods Milling Co., Ltd; Bauer and Black Limited; World Match Corporation Ltd; Soap-Perfumes Limited; Stevens-Hepner Co., Ltd; Stenhouse Limited; Crosse and Blackwell Ltd; Minards Liniment Co., Ltd; J. A. Marven Limited; Wm. R. Warner Co., Ltd; Pugsley Dingman and Co., Ltd; The B. Houde Co., Ltd; J. J. McLaughlin Limited; Rose et Laflamme Ltée; Kraft McLaren Cheese Co., Ltd; Patterson Candy Co; The T. McCormick Mfg. Co., Ltd; W. D. McLaren Ltd; Stuart Limited; Canada Rex Spray Co., Ltd; Chateau Cheese Co., Ltd; Lydia Pinkham Co; Watt and Scott Ltd; H. Dupuis et Fils; Dr Ed. Morin; Goulet Bros; W. G. Patrick and Co., Ltd; Dominion Canners Ltd; W. J. Crothers Co., Ltd; Canada Dry Ginger Ale.

FEU M. MAXWELL

M. Robert J. Maxwell qui fit le commerce des viandes pendant plusieurs années sur la rue Bank, est décédé hier à sa résidence 569 1-2 rue McLeod, à l'âge de 68 ans. Il naquit à North Gower et vint s'établir dans la Capitale alors qu'il était tout jeune.

Les funérailles auront lieu samedi à 2 hres 20 de l'après-midi.

Lisez les annonces de votre journal aujourd'hui. Elles vous feront économiser du temps, de l'argent et des peines et vous feront trouver le moyen de vivre mieux.

Murphy-Gamble Limited

Vetements de Vacances

Vous aurez besoin de ces

Gilets et Culottes de Coutil Kaki

Il n'y a pas de garde-robe de vacances qui soit complète sans un gilet et des culottes. Ils sont si commodes au campement ou dans les longues randonnées. Les gilets ont des revers masculins, deux poches et une ceinture; les culottes sont de coupe ample, avec deux poches de côté.

GILETS. Prix ..... $2.75 CULOTTES. Toutes les tailles. Prix $2.75

Robes de Portique de Guingan

Ces attrayantes robes de portique se présentent en dispositions quadrillées et en toutes les tailles. Cotées au prix spécial de $1.00

Costumes de Bain Tout Laine pour Enfants

Ces costumes de bain "Jantzen" sont attrayants. Ils comportent une bordure rayée de couleur sur la jupe, et ils se présentent en les teintes de rouge, vert et marine. Tailles 6 à 14 ans. Prix $2.25

Chapeaux pour Fillettes

Dans ce groupe d'écoulement se trouvent des Chapeaux de paille d'été pour fillettes de 6 à 14 ans. Joliment garnis et en pailles unies et de fantaisie. Séries déclassées, c'est ce qui explique le rabais exceptionnel. Régulier jusqu'à $2.95. Pour $1.00

Costumes de Bain de Laine de choix "Klingtite"

Les costumes de bain qui s'ajustent le mieux, tels sont les "Klingtite"; ils ne perdent jamais leur forme. En les teintes de turquoise, marin, radio, pourpre et noir. Tailles 34 à 42. Prix $3.75

Spécial en Brassières à 60c

Ces brassières d'été sont confectionnées pour les tailles moyennes, avec sections élastiques à la taille pour donner tout le confort possible. En les teintes de rose et blanc. Procurez-vous les vôtres, samedi, à 60c

Jupons Princesse de Pongée

Teintes naturelles, en une coupe s'ajustant bien, les plus nouvelles conceptions estivales. Au prix spécial de $1.95



Aftame comme un chasseur

UN bon appétit est l'indice d'une bonne santé. Cependant, vous entendez souvent les gens dire que la vue des aliments les dégoûte, ou se plaindre qu'ils digèrent mal ou qu'ils ont des gaz après les repas. Ce sont là, souvent, des moyens dont la nature se sert pour vous avertir que le système est dans un état d'épuisement.

Il a été prouvé, par des recherches médicales, et d'une manière définitive, qu'une des causes de l'épuisement d'un système est un manque de certains éléments minéraux, y compris le fer, le potassium, le calcium, le sodium et le phosphore, et il est impossible de jouir d'une bonne santé, tant que le système n'a pas absorbé une proportion suffisante de ces minéraux. Le WINCARNIS CONTIENT CHACUN DE CES ELEMENTS, en plus d'autres ingrédients créateurs de la santé, et ce, sous une forme qui les fait absorber le plus rapidement par le sang et se transporter à toutes les parties du corps, pour y être transformées en force vitale.

Plus de dix mille médecins ont recommandé le Wincarnis dans des cas de nervosité, d'anémie, d'insomnie, et de débilité générale qui est le complément d'un système épuisé. Voilà cinquante ans que ce créateur de force et restaurateur des nerfs transmet aux femmes et hommes débiles un regain de vie et de bonheur.

Achetez une bouteille de Wincarnis, aujourd'hui, chez votre pharmacien. Essayez-le et constatez le changement qui s'opérera en quelques jours.



Wincarnis

Produit la Santé

Coleman & Co. (Canada) Limited
67, rue Portland, Toronto.

Voici un nouveau procédé dentaire qui rend les gencives comme du corail

Et qui éclaircit remarquablement les dents ternes.

Acceptez, nous vous le demandons, un tube d'essai de 10 jours d'une pâte dentifrice recommandée à travers le monde par des autorités dentaires. La science a démontré qu'elle enlève le "film" (couche pelliculaire). Remarquez ensuite l'énorme différence dans vos dents et vos gencives.



DES dents admirables, éblouissantes de blancheur et, leur faisant contraste, des gencives comme du corail. Ajoutez leur charme à votre sourire. Faites ceci pour des raisons sociales comme des raisons d'affaires.

La science dentaire moderne démontre maintenant qu'il est très rare que les dents soient naturellement "ternes". Elles sont seulement recouvertes d'un "film" (couche pelliculaire) qu'une pâte dentifrice ordinaire ne peut réussir à faire disparaître. On donne maintenant une blancheur éclatante à des dents ternes et aussi l'apparence générale d'une personne en est souvent changée.

Acceptez, nous vous le demandons un tube d'essai de 10 jours de cette nouvelle méthode. C'est un procédé employé par nombre d'acteurs renommés du cinéma, pour donner à leurs dents une blancheur plus éclatante avant de tourner une scène. C'est un procédé hautement recommandé par les dentistes marquants dans le monde.

Ce n'est qu'un film (couche pelliculaire) qui les ternit et prépare les troubles des gencives

La science dentaire retrace maintenant nombre d'affections et les attribue à un "film" (couche pelliculaire) germifère qui se forme sur les dents.

Passez votre langue le long de vos dents et vous la sentirez—c'est une couche gluante et visqueuse.

Cette couche pelliculaire absorbe les principes décolorants des aliments, du tabac, etc. Et c'est pourquoi vos dents paraissent ternes, décolorées et sans attrait.

Elle s'attache aux dents, s'introduit dans les fentes et y séjourne. Elle prépare vos gencives à l'attaque des bactéries. Les microbes y germent par millions. Et ceux-ci avec le tartre sont la principale cause de la pyorrhée et de la carie.

Les anciennes méthodes ne la feront pas disparaitre

Les dentifrices ordinaires ne sauraient combattre avec succès le "film" (couche pelliculaire). Cherchez-le maintenant avec votre langue. Remarquez la faillite de votre méthode actuelle de nettoyage des dents.

Il y a maintenant de *nouvelles* méthodes en usage. Une pâte dentifrice appelée "Pepsodent" —différente par sa formule, son action et son effet de toutes les autres.

Sur la recommandation des dentistes, principalement, le monde entier l'a adoptée. Comme résultat les maux de dents et des gencives tendent à disparaître.

Elle enlève cette couche pelliculaire et raffermit les gencives

Elle fait deux choses importantes à la fois: Elle enlève ce "film" (couche pelliculaire) puis raffermit les gencives.

Un emploi de quelques jours en prouvera la valeur au-delà de tout doute.

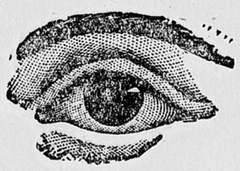


GARTIS pour avoir un tube d'essai de 10 jours, adressez ce coupon à

THE PEPSODENT COMPANY
Sec. BC-2052, 191 rue George,
Toronto, Ont., Canada.

Fabrication Canadienne
Made in Canada
Pepsodent
Le dentifrice de qualité nouveau-genre
Approuvé universellement par les autorités dentaires.

Envoyez à.....
Adresse.....
Ville et Province.....
Un seul tube par famille 2053 Can.



Maux de Tête

Vos yeux en sont peut-être la cause. Consultez

A. M. BÉLANGER
Optométriste
Spécialiste pour la Vue
561, rue Sussex - Ottawa

Durant juin, juillet et août, nous fermons à midi le samedi.

